



Message aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2016

www.cibc.com/francais

26 mai 2016

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a déclaré aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre clos le 30 avril 2016.

Faits saillants du deuxième trimestre

- Le résultat net comme présenté s'est établi à 941 M\$, en regard de 911 M\$ pour le deuxième trimestre il y a un an et de 982 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat net ajusté¹ a atteint 962 M\$, contre 924 M\$ pour le deuxième trimestre il y a un an et 1 029 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 2,35 \$, en regard de 2,25 \$ pour le deuxième trimestre il y a un an et de 2,43 \$ au trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action ajusté¹ a atteint 2,40 \$, par rapport à 2,28 \$ au deuxième trimestre il y a un an et à 2,55 \$ au trimestre précédent.
- Le rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté a été de 18,0 % et le RCP ajusté¹ s'est établi à 18,4 %.

Les résultats du deuxième trimestre de 2016 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,05 \$ par action :

- une augmentation de 77 M\$ (56 M\$ après impôt) des provisions constituées pour les procédures judiciaires;
- un profit de 53 M\$ (47 M\$ après impôt) à la vente d'un centre de traitement, net des coûts de transaction et des indemnités de départ connexes;
- une augmentation de 40 M\$ (29 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres;
- un recouvrement d'impôt de 30 M\$ découlant du règlement de questions liées aux prix de transfert;
- une perte de 11 M\$ (8 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- un montant de 7 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles.

Le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III au 30 avril 2016 était de 10,4 %, et le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres s'établissaient à respectivement 11,9 % et 13,9 % selon la méthode tout compris. Cela se compare à un ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III de 10,6 %, à un ratio des fonds propres de première catégorie de 12,1 % et à un ratio du total des fonds propres de 14,2 % au trimestre précédent. Au 30 avril 2016, le ratio de levier financier selon Bâle III de la Banque CIBC était de 3,8 % selon la méthode tout compris.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation de 0,03 \$ par action ordinaire de son dividende trimestriel, qui passera à 1,21 \$ par action.

La Banque CIBC a enregistré de solides résultats au deuxième trimestre, présentant une croissance importante des résultats et des produits à l'échelle des unités d'exploitation. Nous continuons de transformer notre Banque en vue d'améliorer l'expérience client tout en générant de la valeur pour nos actionnaires.

Après la clôture du trimestre, nous avons conclu la vente de notre participation minoritaire dans American Century Investments (ACI) à Nomura pour une contrepartie d'environ 1 G\$ US, ce qui a ajouté près de 50 points de base au ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de la Banque CIBC.

Rendement de nos activités essentielles

Les *Services bancaires de détail* et *Services bancaires aux entreprises* ont enregistré un résultat net de 652 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 68 M\$, ou 12 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 623 M\$, en hausse de 38 M\$, ou 7 %, en raison surtout de la solide croissance des volumes, qui a plus que contrebalancé la hausse des coûts engagés pour soutenir la croissance de l'entreprise et la hausse des pertes sur créances découlant de l'augmentation des radiations et des faillites dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels.

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont continué de réaliser des progrès au chapitre de nos objectifs visant l'établissement de notre leadership en croissance rentable des produits et en expérience client. Au cours du deuxième trimestre de 2016 :

- nous avons lancé le compte Intelli CIBC^{MC}, le premier compte bancaire en son genre offrant des frais souples limités à un plafond mensuel et qui s'adaptent automatiquement aux besoins des clients, les frais étant moins élevés les mois où les clients effectuent moins d'opérations bancaires.

Après la fin du trimestre :

- nous avons lancé une nouvelle technologie novatrice permettant aux clients d'utiliser les signatures numériques et les téléchargements sécurisés de documents, et de resserrer leurs liens avec la Banque CIBC, grâce à leur appareil mobile. La technologie est utilisée dans la nouvelle fonction d'ouverture de compte numérique de la Banque CIBC et dans la nouvelle application Allô Proprio CIBC^{MC}, qui permet aux clients de remplir une demande de prêt hypothécaire à l'aide de leur appareil mobile;
- nous avons mis Apple Pay à la disposition des clients de la Banque CIBC, leur permettant d'ajouter leurs cartes de crédit Visa ou MasterCard ou de débit Interac dans leur appareil Apple admissible et de payer de façon simple et sûre partout où le paiement sans contact est accepté.

Gestion des avoirs a déclaré un résultat net de 113 M\$ au deuxième trimestre, en baisse de 15 M\$, ou 12 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 115 M\$, en baisse de 18 M\$, ou 14 %, en raison surtout de la diminution des produits, en partie contrebalancée par le recul des charges. Depuis l'annonce de la vente d'ACI en décembre 2015, nous avons cessé de comptabiliser les produits d'ACI et, au deuxième trimestre de 2016, les produits ont diminué de 31 M\$, ou 5 %, surtout en raison de ce facteur. Les produits tirés des commissions ont également diminué compte tenu des conditions incertaines du marché, ce qui a entraîné un recul des volumes de transactions.

Au cours du deuxième trimestre de 2016, *Gestion des avoirs* a continué de réaliser des progrès en regard de notre priorité stratégique d'améliorer l'expérience client, de favoriser la croissance des actifs et de simplifier notre plateforme d'affaires :

- Nous nous sommes classés au deuxième rang parmi les six cabinets de courtage détenus par des banques dans le rapport intitulé *Brokerage Report Card 2016* publié par Investment Executive.
- Nous avons lancé le Programme de placements privés Renaissance pour les clients fortunés, ainsi que d'autres produits.

Marché des capitaux a déclaré un résultat net de 252 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 12 M\$, ou 5 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 260 M\$, en hausse de 15 M\$, ou 6 %, en raison surtout de l'augmentation des produits de négociation et des produits de Services financiers aux entreprises, qui a plus que contrebalancé la baisse des produits tirés de notre segment de financement immobilier aux États-Unis et la baisse des profits du portefeuille de placement.

En tant que chef de file des produits des marchés des capitaux au Canada qui intervient dans les principaux secteurs d'activité canadiens ailleurs dans le monde, *Marchés des capitaux* a agi à titre de :

- conseiller financier de Suncor Inc. pour l'acquisition de Canadian Oil Sands Limited d'un montant de 7 G\$;
- co-mandataire principal et co-responsable des registres d'un placement global d'obligations à 10 ans, 2,50 %, de 2 G\$ US pour la province de Québec;
- co-preneur ferme, co-responsable des registres et co-syndicataire chef de file d'un crédit-relais pour vente d'actifs de 1 G\$ visant à soutenir l'acquisition de Wind Mobile Corp. par Shaw Communications Inc.;
- responsable et preneur ferme chef de file pour un placement de 1 G\$ de débentures subordonnées non garanties convertibles représentées par des reçus de versement pour Algonquin Power & Utilities Corp.

Apporter davantage à nos collectivités

La Banque CIBC s'est engagée à bâtir une banque qui offre une expérience pertinente à nos clients, aux membres de notre équipe et à nos collectivités, et qui appuie des causes qui comptent dans leur vie. Au cours du trimestre, la Banque CIBC a :

- célébré la réouverture officielle de l'étage consacré aux enfants du St. Joseph's Health Centre (Toronto), qui a été nouvellement rénové, y compris l'agrandissement de la Just for Kids Clinic, grâce à un don de 1 M\$ versé par la Banque CIBC à la Promise Campaign de l'hôpital, coprésidé par le président et chef de la direction de la Banque CIBC, Victor Dodig;
- annoncé un don de 250 000 \$ à l'Alberta Food Banks, soit la plus importante contribution jamais versée à l'organisme de bienfaisance, afin d'aider les personnes qui ont été touchées par le récent ralentissement économique. Les membres de l'équipe de la Banque CIBC en Alberta viennent également de terminer une campagne d'un mois visant à venir en aide à l'Alberta Children's Hospital en recueillant plus de 25 000 \$ pour le traitement du cancer chez les enfants;
- organisé le Patinage pour la vie CIBC sur le canal Rideau à Ottawa au profit de la Fondation canadienne du cancer du sein. La Banque CIBC a récemment été intronisée au temple de la renommée du Conseil canadien sur la commandite pour son appui à long terme à la cause du cancer du sein;
- commandité avec fierté les prix Inspire 2016 qui soulignent les remarquables réalisations de professionnels et de jeunes autochtones relativement à leur carrière.

En outre, pendant le trimestre, la Banque CIBC a été désignée l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada selon Mediacorp, l'un des meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens selon Mediacorp, et l'un des meilleurs employeurs selon Forbes.

Après la fin du trimestre :

- la Banque CIBC a annoncé un don de 100 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne en soutien à Fort McMurray, et elle contribuera à hauteur de la première tranche de 100 000 \$ amassée par les employés pour la communauté;
- la Banque CIBC a annoncé son entrée au *Financial Services Gender-Equality Index* de 2016 publié par Bloomberg.

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Groupe de travail sur les renseignements supplémentaires

Le groupe de travail sur les renseignements supplémentaires a été mis sur pied par le Financial Stability Board en mai 2012. Le groupe de travail a pour mandat d'améliorer la qualité, la comparabilité et la transparence de l'information fournie sur les risques. Le 29 octobre 2012, le groupe de travail a publié son rapport, intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, comportant 32 recommandations sur les informations à fournir, essentiellement dans les secteurs de la gouvernance du risque, du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et de la suffisance des fonds propres. L'index ci-dessous renferme la liste des informations dressée pour répondre aux recommandations du groupe de travail sur les renseignements supplémentaires ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2015, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Information à fournir	Deuxième trimestre 2016			Rapport annuel 2015
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
			Pages			
Généralité	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque ¹			34	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	24			47
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	21, 39, 42	68	6	35, 69, 72, 138, 139
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				42, 43
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				41, 44, 45
	7	Risques découlant des activités commerciales	27			45, 48
	8	Simulations de crise à l'échelle de la Banque	30			37, 46, 51, 57, 64, 68, 75
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	19	68		30, 138, 139
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			1-4	32
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			5	34
	12	Gestion et planification des fonds propres				36, 138, 139
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	27		7	33-35, 48
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			7	31, 33
	15	Risque de crédit par portefeuille important			13-25	50-55
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			8	34-35
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			26, 27	46, 51, 63, 75
Liquidité	18	Actifs liquides	37			68
Financement	19	Actifs grevés	38			69
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	43			72
	21	Stratégie et sources de financement	40			70
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	34			62
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	35-37			62-66
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				62-66
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				37, 64
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	28-33	73	9-12	52-60, 121-123, 163
	27	Prêts douteux et politique d'allègement	28, 31, 46			50, 77, 78, 102
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	28, 31	64-65		50, 57, 121
	29	Risque de crédit de contreparties découlant de dérivés	30		12, 28 ²	49, 53, 133-134
	30	Atténuation du risque de crédit	28		12, 30	49, 55, 133-134
Autres risques	31	Autres risques	44			73-75
	32	Discussion sur des situations de risque connues	48	70-71		74, 154

1) Un glossaire détaillé de notre terminologie sur les risques et les fonds propres est présenté à la page 174 de notre Rapport annuel 2015.

2) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 30 avril 2016 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2015 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Le rapport de gestion est en date du 25 mai 2016. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 172 à 177 de notre Rapport annuel 2015.

Table des matières

2	Modifications à la présentation de l'information financière	18	Situation financière
		18	Revue du bilan consolidé résumé
3	Points saillants financiers du deuxième trimestre	19	Sources de financement
		23	Arrangements hors bilan
4	Vue d'ensemble	24	Gestion du risque
4	Résultats financiers	24	Vue d'ensemble
7	Événement important	28	Risque de crédit
7	Revue de l'information financière trimestrielle	34	Risque de marché
8	Perspectives pour l'année 2016	37	Risque de liquidité
		44	Autres risques
9	Mesures non conformes aux PCGR	45	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
10	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique	45	Méthodes comptables critiques et estimations
10	Services bancaires – détail et entreprises	49	Faits nouveaux en matière de comptabilité
11	Gestion des avoirs	50	Faits nouveaux en matière de réglementation
13	Marchés des capitaux	51	Contrôles et procédures
16	Siège social et autres		

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble – Résultats financiers », « Vue d'ensemble – Événement important », « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2016 », « Situation financière – Sources de financement », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents, nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, ainsi que nos perspectives pour l'année 2016 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2016 » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Modifications à la présentation de l'information financière

Les modifications suivantes ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2016. Les montants des périodes précédentes ont été reclassés en conséquence. Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique ont été touchés par ces modifications, mais les reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net consolidé.

- Dans les secteurs d'activité des Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, compris dans Marchés des capitaux, et des Services bancaires aux entreprises, compris dans Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la segmentation de notre clientèle a été redéfinie de façon à renforcer notre stratégie focalisée sur les clients, ce qui a permis d'assurer un niveau de spécialisation et d'expertise sectorielles plus élevé, et ce, tout en élargissant les zones desservies. Nous avons transféré les comptes des clients en conséquence entre ces secteurs d'activité.
- La méthode de fixation des prix de cession interne utilisée par le groupe Trésorerie pour que soient portés au débit ou au crédit des unités d'exploitation stratégique respectivement les coûts et les profits liés aux actifs et aux passifs au titre du financement a été améliorée afin qu'elle soit mieux adaptée à nos modèles de risque de liquidité.

De plus :

Dans Marchés des capitaux :

- Les produits tirés de la souscription de titres de créance et de titres de participation, auparavant répartis entre les secteurs d'activité Marchés CIBC, réseau mondial et Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, ont été transférés pour être intégralement présentés dans le secteur d'activité Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement.

Dans Gestion des avoirs :

- Le secteur des Services consultatifs de gestion de patrimoine, dont les résultats étaient auparavant présentés dans le secteur d'activité de gestion d'actifs, a été transféré au secteur de courtage de détail.
- Le secteur « Divers » a été créé afin d'inclure les résultats d'ACI, auparavant présentés dans le secteur de gestion d'actifs. Pour plus de précisions sur la vente de notre participation minoritaire dans ACI, se reporter à la section Événement important.

Points saillants financiers du deuxième trimestre

	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015	30 avr. 2016	30 avr. 2015
Non audité					
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	2 037 \$	2 106 \$	1 895 \$	4 143 \$	3 851 \$
Produits autres que d'intérêts	1 594	1 481	1 499	3 075	3 002
Total des produits	3 631	3 587	3 394	7 218	6 853
Dotation à la provision pour pertes sur créances	324	262	197	586	384
Charges autres que d'intérêts	2 242	2 164	2 104	4 406	4 299
Résultat avant impôt sur le résultat	1 065	1 161	1 093	2 226	2 170
Impôt sur le résultat	124	179	182	303	336
Résultat net	941 \$	982 \$	911 \$	1 923 \$	1 834 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	5 \$	4 \$	10 \$	7 \$
Porteurs d'actions privilégiées	10	9	12	19	25
Porteurs d'actions ordinaires	926	968	895	1 894	1 802
Résultat net applicable aux actionnaires	936 \$	977 \$	907 \$	1 913 \$	1 827 \$
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité comme présenté	61,7 %	60,3 %	62,0 %	61,0 %	62,7 %
Coefficient d'efficacité ajusté ¹	58,0 %	58,1 %	59,6 %	58,1 %	59,4 %
Coefficient de pertes sur créances ²	0,38 %	0,26 %	0,30 %	0,32 %	0,29 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	18,0 %	18,1 %	19,9 %	18,1 %	19,9 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ¹	18,4 %	19,0 %	20,2 %	18,7 %	20,4 %
Marge d'intérêts nette	1,65 %	1,69 %	1,73 %	1,67 %	1,75 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	1,89 %	1,94 %	2,01 %	1,92 %	2,03 %
Rendement de l'actif moyen	0,76 %	0,79 %	0,83 %	0,78 %	0,83 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen	0,88 %	0,91 %	0,97 %	0,89 %	0,96 %
Rendement total pour les actionnaires	12,72 %	(8,13) %	11,10 %	3,56 %	(3,81) %
Taux d'impôt effectif comme présenté	11,6 %	15,4 %	16,7 %	13,6 %	15,5 %
Taux d'impôt effectif ajusté ¹	16,1 %	17,3 %	16,8 %	16,7 %	15,6 %
Renseignements sur les actions ordinaires					
Par action (\$)					
– résultat de base	2,35 \$	2,44 \$	2,25 \$	4,79 \$	4,54 \$
– résultat dilué comme présenté	2,35	2,43	2,25	4,78	4,53
– résultat dilué ajusté ¹	2,40	2,55	2,28	4,95	4,64
– dividendes	1,18	1,15	1,06	2,33	2,09
– valeur comptable	52,16	52,56	47,08	52,16	47,08
Cours de l'action (\$)					
– haut	101,76	101,22	97,62	101,76	107,16
– bas	83,33	83,42	89,26	83,33	88,18
– clôture	101,34	91,24	96,88	101,34	96,88
Nombre d'actions en circulation (en milliers)					
– moyen pondéré de base	394 679	396 927	397 212	395 815	397 164
– moyen pondéré dilué	395 150	397 428	397 785	396 302	397 833
– fin de la période	394 679	395 179	397 262	394 679	397 262
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	39 997 \$	36 056 \$	38 487 \$	39 997 \$	38 487 \$
Mesures de valeur					
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,7 %	5,0 %	4,5 %	4,6 %	4,4 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	50,2 %	47,3 %	47,1 %	48,7 %	46,1 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ¹	49,1 %	45,1 %	46,4 %	47,0 %	44,9 %
Cours/valeur comptable	1,94	1,74	2,06	1,94	2,06
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	91 054 \$	91 132 \$	76 406 \$	91 054 \$	76 406 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	303 761	301 301	276 543	303 761	276 543
Total de l'actif	478 144	479 032	439 203	478 144	439 203
Dépôts	368 710	377 234	341 188	368 710	341 188
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	20 585	20 770	18 703	20 585	18 703
Actif moyen	502 408	494 379	448 912	498 350	443 214
Actif productif d'intérêts moyen	437 179	431 380	385 938	434 248	383 420
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	20 899	21 233	18 437	21 068	18 277
Biens administrés ^{3, 4}	1 878 290	1 833 071	1 894 715	1 878 290	1 894 715
Biens sous gestion ⁴	169 521	169 389	165 810	169 521	165 810
Mesures de qualité du bilan (méthode tout compris) et mesures en matière de liquidité					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)					
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	165 419 \$	162 583 \$	146 951 \$	165 419 \$	146 951 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	165 746	162 899	147 173	165 746	147 173
APR aux fins du total des fonds propres	166 027	163 169	147 364	166 027	147 364
Ratios de fonds propres					
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,4 %	10,6 %	10,8 %	10,4 %	10,8 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	11,9 %	12,1 %	12,6 %	11,9 %	12,6 %
Ratio du total des fonds propres	13,9 %	14,2 %	15,3 %	13,9 %	15,3 %
Ratio de levier selon Bâle III					
Fonds propres de première catégorie	A	19 682 \$	19 716 \$	18 551 \$	19 682 \$
Expositions du ratio de levier	B	516 838	516 037	474 276	516 838 \$
Ratio de levier	A/B	3,8 %	3,8 %	3,9 %	3,8 %
Ratio de liquidité à court terme		122 %	121 %	129 %	s. o.
Autres renseignements					
Équivalents temps plein	43 380	43 609	43 566	43 380	43 566

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Le coefficient de pertes sur créances correspond au montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les prêts douteux divisé par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances.

3) Comprennent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une contrepartie à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 1 502,3 G\$ (1 454,6 G\$ au 31 janvier 2016 et 1 519,0 G\$ au 30 avril 2015).

4) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.
s. o. Sans objet.

Vue d'ensemble

Résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 941 M\$, en regard de 911 M\$ pour le trimestre correspondant il y a un an et de 982 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 962 M\$, comparativement à 924 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 029 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2,35 \$, en regard de 2,25 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,43 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté¹ s'est établi à 2,40 \$, en regard de 2,28 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,55 \$ au trimestre précédent.

Le résultat net du trimestre considéré a été touché par les éléments d'importance suivants :

- une augmentation de 77 M\$ (56 M\$ après impôt) des provisions constituées pour des procédures judiciaires (Siège social et autres);
- un profit de 53 M\$ (47 M\$ après impôt), net des coûts de transaction et des indemnités de départ connexes, à la vente d'un centre de traitement (Siège social et autres);
- une augmentation de 40 M\$ (29 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres²;
- un recouvrement d'impôt de 30 M\$ découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- une perte de 11 M\$ (8 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux);
- un montant de 7 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 2 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 53 M\$, une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 40 M\$, une montée des charges autres que d'intérêts de 95 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 61 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 21 M\$.

Produits nets d'intérêts³

Les produits nets d'intérêts ont monté de 142 M\$, ou 7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes des produits de détail, de la hausse des produits de négociation et du fait que le trimestre considéré comptait une journée de plus. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse des produits de trésorerie.

La baisse de 69 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, des produits nets d'intérêts s'explique essentiellement par un nombre moins élevé de jours durant le trimestre considéré et une baisse des produits de trésorerie.

Les produits nets d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2016 ont augmenté de 292 M\$, ou 8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes des produits de détail, de la hausse des produits de négociation et de la hausse des produits tirés de FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), sous l'effet principalement des taux de change positifs. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse des produits de trésorerie et par un profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, présentés à titre d'éléments d'importance.

Produits autres que d'intérêts³

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 95 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout du profit à la vente d'un centre de traitement, présenté à titre d'élément d'importance, d'une hausse des produits tirés des opérations de change autres que de négociation découlant des profits à la valeur du marché tirés des activités de couverture économique, ainsi que de la progression des commissions sur crédit et de l'augmentation des produits de négociation. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la diminution de la quote-part du résultat d'entreprises associées, étant donné que nous avons cessé de comptabiliser les résultats d'ACI après l'annonce de la vente en décembre 2015, et par la baisse des profits sur les valeurs disponibles à la vente.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 113 M\$, ou 8 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la croissance des produits de négociation, du profit sur vente déjà mentionné et de la hausse de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation découlant de l'augmentation des émissions d'actions. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des pertes de négociation évaluées à la valeur de marché sur les couvertures des prêts aux entreprises, comparativement à des profits réalisés au cours du trimestre précédent, ainsi que par une baisse des produits tirés des fonds communs de placement.

Les produits autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2016 ont augmenté de 73 M\$, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de 2015, en raison surtout de la hausse des produits tirés des opérations de change autres que de négociation découlant des profits à la valeur du marché tirés des activités de couverture économique, ainsi que de la croissance des produits tirés des honoraires et du profit sur vente déjà mentionné. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des profits sur les valeurs disponibles à la vente, de la quote-part du résultat d'entreprises associées susmentionnée et des commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

3) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 127 M\$, ou 64 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, l'augmentation de la dotation reflète essentiellement la hausse des radiations et des faillites dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels. Pour Marchés des capitaux, la dotation a augmenté en raison des pertes plus élevées dans le secteur du pétrole et du gaz. Pour Siège social et autres, la dotation à la provision a augmenté en raison surtout d'une augmentation de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance, ayant essentiellement trait à l'éffritement du secteur des marchandises et à la conjoncture économique.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 62 M\$, ou 24 %, par rapport au trimestre précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, l'augmentation de la dotation reflète essentiellement la hausse des radiations et des faillites dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels. Pour Marchés des capitaux, la dotation a augmenté en raison des pertes plus élevées dans le secteur du pétrole et du gaz. Pour Siège social et autres, la dotation à la provision a diminué en raison d'une augmentation de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance pour les deux trimestres.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2016 a augmenté de 202 M\$, ou 53 %, par rapport à la période correspondante de 2015. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, l'augmentation de la dotation reflète essentiellement la hausse des radiations et des faillites dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels. Pour Marchés des capitaux, la dotation a augmenté en raison surtout des pertes plus élevées dans le secteur du pétrole et du gaz, en partie contrebalancées par des pertes moins élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis. Pour Siège social et autres, la provision a augmenté en raison de la hausse de la provision collective susmentionnée, ce qui a été en partie contrebalancé par une diminution des pertes liées à CIBC FirstCaribbean.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 138 M\$, ou 7 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des provisions constituées pour certaines procédures judiciaires en cours, présentées à titre d'élément d'importance, de la hausse des salaires et de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 78 M\$, ou 4 %, comparativement au trimestre précédent, en raison surtout des provisions constituées pour des procédures judiciaires susmentionnées.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2016 ont augmenté de 107 M\$, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de 2015, dont les résultats comprenaient des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance. Les résultats de la période considérée comprenaient les provisions constituées pour des procédures judiciaires susmentionnées, une hausse des salaires, y compris l'incidence défavorable des taux de change, ainsi qu'une augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt a reculé de 58 M\$, ou 32 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement d'un recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne, présenté à titre d'élément d'importance, ainsi que d'une baisse du résultat.

La charge d'impôt a diminué de 55 M\$, ou 31 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui est surtout attribuable au recouvrement d'impôt susmentionné et à la baisse du résultat, en partie contrebalancés par le recouvrement d'impôt découlant du changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente annoncée antérieurement de notre participation minoritaire dans ACI, présenté à titre d'élément d'importance au trimestre précédent.

Pour le semestre clos le 30 avril 2016, la charge d'impôt a diminué de 33 M\$, ou 10 %, en regard de la période correspondante de 2015. La charge d'impôt sur le résultat a diminué malgré une hausse du résultat, en raison surtout des recouvrements d'impôt susmentionnés, présentés à titre d'éléments d'importance.

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait être fixée en 2016. Nous nous attendons à ce que le procès commence en 2017.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 231 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 187 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 820 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 157 M\$ nous incomberaient.

Pour les faits nouveaux concernant les nouvelles règles sur les « arrangements de capitaux propres synthétiques » du budget fédéral canadien de 2015, voir la section Marchés des capitaux.

Change

L'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire découle de fluctuations de taux de change moyens et s'estime comme suit :

	Pour les trois mois clos le		Pour les six mois clos le
	30 avr. 2016 vs 30 avr. 2015	30 avr. 2016 vs 31 janv. 2016	30 avr. 2016 vs 30 avr. 2015
En millions de dollars, sauf les données sur les actions			
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :			
Total des produits	23 \$	(26) \$	99 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	5	(5)	12
Charges autres que d'intérêts	13	(15)	52
Impôt sur le résultat	-	-	-
Résultat net	5	(6)	35
Incidence sur le résultat par action :			
De base	0,01 \$	(0,02) \$	0,09 \$
Dilué	0,01	(0,02)	0,09
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	4,9 %	(5,2) %	10,0 %

Incidence des éléments d'importance dans les périodes précédentes

Le résultat net des trimestres précédents a été touché par les éléments d'importance suivants :

Premier trimestre de 2016

- une augmentation de 69 M\$ (51 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres¹;
- un recouvrement d'impôt de 15 M\$ découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente annoncée antérieurement de notre participation minoritaire dans ACI (Siège social et autres);
- un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 3 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une perte de 5 M\$ (4 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 4 M\$, une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 69 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 10 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 36 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 47 M\$.

Deuxième trimestre de 2015

- un montant de 10 M\$ (8 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 5 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une perte de 8 M\$ (5 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 9 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 9 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 5 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 13 M\$.

Premier trimestre de 2015

- des charges de restructuration de 85 M\$ (62 M\$ après impôt) essentiellement liées à des indemnités de départ (Siège social et autres);
- un profit de 46 M\$ (34 M\$ après impôt) découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- un profit de 23 M\$ (13 M\$ après impôt) à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires (Marchés des capitaux);
- une perte de 12 M\$ (9 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux);
- un montant de 11 M\$ (9 M\$ après impôt) lié à l'amortissement des immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 4 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 55 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 94 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 6 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 33 M\$.

1) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

Événement important

Vente d'un placement en actions

Le 21 décembre 2015, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente définitive concernant la vente de notre participation minoritaire dans ACI à Nomura Holding America Inc. (« Nomura ») pour environ 1 G\$ US. À la suite de cette annonce, notre placement dans ACI, qui est inclus dans notre unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs, a été classé comme étant détenu en vue de la vente. Nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées liée à ACI après avoir classé le placement comme étant détenu en vue de la vente, soit à la date de l'annonce.

Nous avons conclu la vente d'ACI à Nomura le 19 mai 2016, pour un produit de 1 045 M\$ US.

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions pour les trois mois clos le

	2016				2015 ¹		2014 ¹	
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits								
Services bancaires – détail et entreprises	2 150 \$	2 190 \$	2 176 \$	2 118 \$	2 029 \$	2 083 \$	2 035 \$	2 015 \$
Gestion des avoirs	583	601	607	628	614	619	584	568
Marchés des capitaux ²	750	683	571	691	657	701	461	663
Siège social et autres ²	148	113	129	83	94	56	133	109
Total des produits	3 631 \$	3 587 \$	3 483 \$	3 520 \$	3 394 \$	3 459 \$	3 213 \$	3 355 \$
Produits nets d'intérêts	2 037 \$	2 106 \$	2 043 \$	2 021 \$	1 895 \$	1 956 \$	1 881 \$	1 875 \$
Produits autres que d'intérêts	1 594	1 481	1 440	1 499	1 499	1 503	1 332	1 480
Total des produits	3 631	3 587	3 483	3 520	3 394	3 459	3 213	3 355
Dotation à la provision pour pertes sur créances	324	262	198	189	197	187	194	195
Charges autres que d'intérêts	2 242	2 164	2 383	2 179	2 104	2 195	2 083	2 044
Résultat avant impôt sur le résultat	1 065	1 161	902	1 152	1 093	1 077	936	1 116
Impôt sur le résultat	124	179	124	174	182	154	125	195
Résultat net	941 \$	982 \$	778 \$	978 \$	911 \$	923 \$	811 \$	921 \$
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	5 \$	2 \$	5 \$	4 \$	3 \$	2 \$	3 \$
Actionnaires	936	977	776	973	907	920	809	918
Résultat par action								
– de base	2,35 \$	2,44 \$	1,93 \$	2,42 \$	2,25 \$	2,28 \$	1,99 \$	2,26 \$
– dilué	2,35	2,43	1,93	2,42	2,25	2,28	1,98	2,26

1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat des Marchés des capitaux sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

Produits

Les produits des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont profité de la croissance des volumes, en partie contrebalancée par le maintien de faibles taux d'intérêt et les réductions dans nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées. Les résultats du premier trimestre de 2015 comprenaient un profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit.

Pour Gestion des avoirs, nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées liée à ACI après l'annonce de la vente au premier trimestre de 2016.

La conjoncture des marchés et les activités de dérivés sur actions, qui comprennent le résultat exonéré d'impôt, influent considérablement sur les produits des Marchés des capitaux. Les produits ont également été touchés par la volatilité des activités de crédit structuré en voie de liquidation. Les résultats du premier trimestre de 2015 comprenaient un profit à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires. Les résultats du quatrième trimestre de 2014 comprenaient une charge en raison de l'intégration des rajustements de l'évaluation liés au financement, alors que les résultats du troisième trimestre de 2014 comprenaient un profit tiré d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Les résultats de Siège social et autres comprennent le montant compensatoire lié à la composante de la BIE du résultat exonéré d'impôt présentée dans les produits des Marchés des capitaux. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient un profit à la vente d'un centre de traitement.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, les pertes dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels ont été plus élevées au cours du deuxième trimestre de 2016. Pour Marchés des capitaux, les pertes dans le secteur du pétrole et du gaz ont affiché une tendance à la hausse depuis le quatrième trimestre de 2015. Pour Siège social et autres, les résultats des deuxième et premier trimestres de 2016 comprenaient une augmentation de la provision collective, ayant essentiellement trait à l'effritement du secteur des marchandises et à la conjoncture économique.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période découlaient en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient les provisions dans Siège social et autres qui sont liées à certaines procédures judiciaires en cours. Les résultats des quatrième et premier trimestres de 2015 comprenaient des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants, dont le montant du résultat exonéré d'impôt. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient un recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne. Les résultats du premier trimestre de 2016 comprenaient un recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente annoncée antérieurement de notre participation minoritaire dans ACI.

Perspectives pour l'année 2016

La croissance mondiale devrait s'accélérer graduellement en 2016, mais au rythme modéré enregistré de 2012 à 2015. Selon les prévisions, les marchés émergents stagneront, mais devraient tout de même se redresser après une très mauvaise année 2015 par suite de la dépréciation de leurs monnaies et de la baisse des taux d'intérêt. Aux États-Unis et en Europe, l'économie devrait croître de manière relativement soutenue, à un taux de l'ordre de 2 %, l'économie européenne réagissant aux mesures de relance monétaire et celle des États-Unis, à la vigueur de la demande intérieure. La Réserve fédérale américaine devrait relancer la hausse des taux d'intérêt, mais le taux des fonds fédéraux pourrait se rapprocher de 1 % à la fin de l'année, soit bien en deçà des niveaux historiques. Au Canada, la croissance économique devrait atteindre environ 1,5 %, compte tenu des excellents résultats du premier trimestre, qui sont probablement une surestimation du rythme soutenu de la croissance des dépenses de consommation et des exportations, et des nouvelles baisses des dépenses en capital dans le secteur de l'énergie. Le dollar canadien et les taux d'intérêt à court terme devraient se stabiliser, et le rendement des obligations à long terme devrait s'améliorer quelque peu en réponse à la hausse du rendement des obligations du Trésor américain.

Les prêts à la consommation des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises devraient augmenter de façon soutenue, les taux d'intérêt demeurant bas. La demande de crédit des entreprises devrait rester forte, soutenue par une croissance continue de la demande en matière de fonds de roulement. Dans l'ensemble, la qualité du crédit devrait demeurer saine, malgré une détérioration dans les provinces productrices d'énergie.

La stabilisation du prix des marchandises et l'amélioration progressive de la croissance mondiale devraient favoriser les activités de négociation des titres de participation de Marchés des capitaux et de Gestion des avoirs, et il est probable que Marchés des capitaux tirera parti de la vigueur persistante des émissions de titres de créance de gouvernements, en partie pour couvrir les déficits des provinces productrices d'énergie.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 du Rapport annuel CIBC 2015. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars		Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
		30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015	30 avr. 2016	30 avr. 2015
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté						
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A	926 \$	968 \$	895 \$	1 894 \$	1 802 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		21	47	13	68	46
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires ²	B	947 \$	1 015 \$	908 \$	1 962 \$	1 848 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	395 150	397 428	397 785	396 302	397 833
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	2,35 \$	2,43 \$	2,25 \$	4,78 \$	4,53 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ²	B/C	2,40	2,55	2,28	4,95	4,64
Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté						
Total des produits comme présenté	D	3 631 \$	3 587 \$	3 394 \$	7 218 \$	6 853 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(53)	4	9	(49)	(46)
BIE		120	115	112	235	260
Total des produits ajusté ²	E	3 698 \$	3 706 \$	3 515 \$	7 404 \$	7 067 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées	F	2 242 \$	2 164 \$	2 104 \$	4 406 \$	4 299 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(95)	(10)	(9)	(105)	(103)
Charges autres que d'intérêts ajustées ²	G	2 147 \$	2 154 \$	2 095 \$	4 301 \$	4 196 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté	F/D	61,7 %	60,3 %	62,0 %	61,0 %	62,7 %
Coefficient d'efficacité ajusté ²	G/E	58,0 %	58,1 %	59,6 %	58,1 %	59,4 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté						
Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires	H	466 \$	457 \$	421 \$	923 \$	830 \$
Ratio de versement de dividendes comme présenté	H/A	50,2 %	47,3 %	47,1 %	48,7 %	46,1 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ²	H/B	49,1 %	45,1 %	46,4 %	47,0 %	44,9 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté						
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	I	20 899 \$	21 233 \$	18 437 \$	21 068 \$	18 277 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A/I ³	18,0 %	18,1 %	19,9 %	18,1 %	19,9 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	B/I ³	18,4 %	19,0 %	20,2 %	18,7 %	20,4 %
Taux d'impôt effectif comme présenté et ajusté						
Résultat avant impôt sur le résultat comme présenté	J	1 065 \$	1 161 \$	1 093 \$	2 226 \$	2 170 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		82	83	18	165	57
Résultat avant impôt sur le résultat ajusté ²	K	1 147 \$	1 244 \$	1 111 \$	2 391 \$	2 227 \$
Impôt sur le résultat comme présenté	L	124 \$	179 \$	182 \$	303 \$	336 \$
Incidence fiscale des éléments d'importance ¹		61	36	5	97	11
Impôt sur le résultat ajusté ²	M	185 \$	215 \$	187 \$	400 \$	347 \$
Taux d'impôt effectif comme présenté	L/J	11,6 %	15,4 %	16,7 %	13,6 %	15,5 %
Taux d'impôt effectif ajusté ²	M/K	16,1 %	17,3 %	16,8 %	16,7 %	15,6 %

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr. 2016	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	652 \$	113 \$	252 \$	(76) \$	941 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	(29)	2	8	40	21
	Résultat net ajusté²	623 \$	115 \$	260 \$	(36) \$	962 \$
31 janv. 2016	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	684 \$	119 \$	244 \$	(65) \$	982 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	2	3	4	38	47
	Résultat net ajusté ²	686 \$	122 \$	248 \$	(27) \$	1 029 \$
30 avr. 2015 ⁴	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	584 \$	128 \$	240 \$	(41) \$	911 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	1	5	5	2	13
	Résultat net ajusté ²	585 \$	133 \$	245 \$	(39) \$	924 \$

En millions de dollars, pour les six mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr. 2016	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 336 \$	232 \$	496 \$	(141) \$	1 923 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	(27)	5	12	78	68
	Résultat net ajusté²	1 309 \$	237 \$	508 \$	(63) \$	1 991 \$
30 avr. 2015 ⁴	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 228 \$	256 \$	511 \$	(161) \$	1 834 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	(31)	9	1	67	46
	Résultat net ajusté ²	1 197 \$	265 \$	512 \$	(94) \$	1 880 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Annualisé.

4) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. L'investissement de la CIBC dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited était inclus dans les résultats du groupe Siège social et autres jusqu'à sa vente le 30 avril 2015. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique sont présentées à la page 16 du Rapport annuel 2015.

Des modifications ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2016, touchant les résultats de nos unités d'exploitation stratégique. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Services bancaires – détail et entreprises

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers grâce à une solide équipe composée de conseillers et de directeurs relationnels présents dans nos centres bancaires ou grâce à nos solutions d'accès à distance, comme nos conseillers mobiles et nos services bancaires par téléphone, en direct ou mobiles.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015 ²	30 avr. 2016	30 avr. 2015 ²
Produits					
Services bancaires personnels	1 713 \$	1 749 \$	1 604 \$	3 462 \$	3 264 \$
Services bancaires aux entreprises	423	425	399	848	799
Divers	14	16	26	30	49
Total des produits	2 150	2 190	2 029	4 340	4 112
Dotation à la provision pour pertes sur créances	199	163	179	362	342
Charges autres que d'intérêts	1 105	1 097	1 058	2 202	2 113
Résultat avant impôt sur le résultat	846	930	792	1 776	1 657
Impôt sur le résultat	194	246	208	440	429
Résultat net	652 \$	684 \$	584 \$	1 336 \$	1 228 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	652 \$	684 \$	584 \$	1 336 \$	1 228 \$
Coefficient d'efficacité	51,4 %	50,1 %	52,2 %	50,7 %	51,4 %
Rendement des capitaux propres ³	51,9 %	52,7 %	56,0 %	52,3 %	58,0 %
Charge au titre du capital économique ³ (b)	(122) \$	(127) \$	(127) \$	(249) \$	(257) \$
Profit économique ³ (a+b)	530 \$	557 \$	457 \$	1 087 \$	971 \$
Équivalents temps plein	20 833	21 160	21 257	20 833	21 257

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 652 M\$, en hausse de 68 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits et de la baisse de l'impôt sur le résultat, en partie contrebalancées par la hausse des charges autres que d'intérêts et de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net a diminué de 32 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la baisse des produits, de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de l'augmentation des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une diminution de l'impôt sur le résultat.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2016 s'est établi à 1 336 M\$, en hausse de 108 M\$ par rapport à la période correspondante de 2015, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont accrus de 121 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont progressé de 109 M\$, ce qui est surtout attribuable à la croissance des volumes et du fait que le trimestre considéré comptait une journée de plus.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 24 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits Divers ont diminué de 12 M\$, en raison surtout de la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Les produits ont diminué de 40 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont baissé de 36 M\$, ce qui est surtout attribuable au nombre moins élevé de jours durant le trimestre et à la baisse des honoraires.

Les produits des Services bancaires aux entreprises étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Les produits Divers ont diminué de 2 M\$, en raison surtout de la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Pour le semestre clos le 30 avril 2016, les produits se sont accrus de 228 M\$, ou 6 %, en comparaison de la période correspondante de 2015.

Les produits de Services bancaires personnels ont progressé de 198 M\$, ce qui est surtout attribuable à la croissance des volumes, à la hausse des honoraires et du fait que la période considérée comptait une journée de plus. Les résultats de la période correspondante de 2015 comprenaient un profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit, présentés à titre d'élément d'importance.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 49 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits Divers ont diminué de 19 M\$, en raison surtout de la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 20 M\$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 36 M\$ comparativement au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des radiations et des faillites dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2016 a augmenté de 20 M\$ comparativement à la période correspondante de 2015, en raison principalement de la hausse des radiations et des faillites dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 47 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 8 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris nos innovations pour soutenir la transformation de nos services de détail.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2016 ont augmenté de 89 M\$, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de 2015, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris nos innovations pour soutenir la transformation de nos services de détail.

Impôt sur le résultat

La diminution de l'impôt sur le résultat de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique essentiellement par le recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne, présenté à titre d'élément d'importance, en partie contrebalancé par la hausse du résultat.

La diminution de l'impôt sur le résultat de 52 M\$ par rapport au trimestre précédent s'explique essentiellement par le recouvrement d'impôt susmentionné et la baisse du résultat.

L'augmentation de 11 M\$ de l'impôt sur le résultat pour les six mois clos le 30 avril 2016 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique essentiellement par la hausse du résultat, en partie contrebalancée par le recouvrement d'impôt susmentionné.

Gestion des avoirs

Gestion des avoirs offre des services consultatifs ainsi que des solutions de placements intégrés afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par plus de 1 500 conseillers au Canada et aux États-Unis. Le poste Divers comprend les résultats d'ACI. Pour plus de précisions sur la vente de notre participation minoritaire dans ACI, se reporter à la section Événement important.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015 ²	30 avr. 2016	30 avr. 2015 ²
Produits					
Courtage de détail	312 \$	308 \$	324 \$	620 \$	639 \$
Gestion d'actifs	179	181	177	360	349
Gestion privée de patrimoine	91	98	86	189	195
Divers	1	14	27	15	50
Total des produits	583	601	614	1 184	1 233
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	-	-	(1)	-	(1)
Charges autres que d'intérêts	432	439	447	871	894
Résultat avant impôt sur le résultat	151	162	168	313	340
Impôt sur le résultat	38	43	40	81	84
Résultat net	113 \$	119 \$	128 \$	232 \$	256 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	113 \$	119 \$	128 \$	232 \$	256 \$
Coefficient d'efficacité	74,0 %	73,0 %	72,8 %	73,5 %	72,5 %
Rendement des capitaux propres ³	18,6 %	19,3 %	22,9 %	18,9 %	22,9 %
Charge au titre du capital économique ³ (b)	(58) \$	(60) \$	(67) \$	(118) \$	(134) \$
Profit économique ³ (a+b)	55 \$	59 \$	61 \$	114 \$	122 \$
Équivalents temps plein	4 354	4 388	4 256	4 354	4 256

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 113 M\$, en baisse de 15 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la diminution des produits, en partie contrebalancée par la baisse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2016 s'est établi à 232 M\$, en baisse de 24 M\$ par rapport à la période correspondante de 2015, en raison surtout de la diminution des produits, en partie contrebalancée par la baisse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont reculé de 31 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Courtage de détail ont diminué de 12 M\$, ce qui s'explique principalement par la baisse des produits tirés des commissions en raison de la baisse du volume des transactions.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 2 M\$, en raison surtout de l'augmentation moyenne des biens sous gestion stimulée par la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, en partie contrebalancée par la dépréciation des marchés.

La hausse de 5 M\$ des produits de Gestion privée de patrimoine reflète essentiellement la croissance des volumes pour les prêts et les dépôts.

Les produits Divers ont diminué de 26 M\$, car nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées liée à ACI après l'annonce de la vente en décembre 2015.

Les produits ont diminué de 18 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 4 M\$, ce qui s'explique principalement par la croissance des produits tirés des commissions découlant de la hausse des émissions d'actions, en partie contrebalancée par le nombre moins élevé de jours au cours du trimestre.

Les produits de Gestion d'actifs étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Gestion privée de patrimoine ont diminué de 7 M\$, car les résultats du trimestre précédent incluaient des honoraires liés au rendement touchés par Atlantic Trust Private Wealth Management (Atlantic Trust). De plus, les résultats du trimestre considéré comprenaient une diminution moyenne des biens sous gestion, y compris les taux de change défavorables.

Les produits Divers ont diminué de 13 M\$, en raison de l'annonce de la vente de notre position dans ACI, comme il a été déjà mentionné.

Pour le semestre clos le 30 avril 2016, les produits ont diminué de 49 M\$, ou 4 %, en comparaison de la période correspondante de 2015.

Les produits de Courtage de détail ont diminué de 19 M\$, ce qui s'explique principalement par la diminution des produits tirés des commissions en raison de la baisse du volume des transactions, en partie contrebalancée par la hausse des honoraires de gestion de placements et de garde en raison de l'augmentation moyenne des biens sous gestion.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 11 M\$, en raison surtout de l'augmentation moyenne des biens sous gestion stimulée par la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

La diminution de 6 M\$ des produits de Gestion privée de patrimoine reflète essentiellement le recul des honoraires liés au rendement touchés par Atlantic Trust, en partie contrebalancé par l'augmentation moyenne des biens sous gestion, y compris les taux de change favorables, ainsi que par la croissance des volumes pour les prêts et les dépôts.

Les produits Divers ont diminué de 35 M\$, en raison de l'annonce de la vente de notre position dans ACI, comme il a été déjà mentionné.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont baissé de 15 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 7 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2016 ont diminué de 23 M\$, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de 2015, en raison surtout de la baisse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

La diminution de l'impôt sur le résultat de 2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 5 M\$ par rapport au trimestre précédent s'explique essentiellement par la baisse du résultat.

La diminution de 3 M\$ de l'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2016 comparativement à la période correspondante de 2015 est surtout attribuable à la baisse du résultat.

Marchés des capitaux

Marchés des capitaux offrent des produits intégrés de crédit et des marchés financiers mondiaux, des services consultatifs en placement et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à nos clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015 ²	30 avr. 2016	30 avr. 2015 ²
Produits					
Marchés CIBC, réseau mondial	469 \$	391 \$	359 \$	860 \$	719 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	296	286	315	582	647
Divers	(15)	6	(17)	(9)	(8)
Total des produits ³	750	683	657	1 433	1 358
Dotation à la provision pour pertes sur créances	81	25	8	106	22
Charges autres que d'intérêts	351	344	338	695	667
Résultat avant impôt sur le résultat	318	314	311	632	669
Impôt sur le résultat ³	66	70	71	136	158
Résultat net	252 \$	244 \$	240 \$	496 \$	511 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	252 \$	244 \$	240 \$	496 \$	511 \$
Coefficient d'efficacité ³	46,9 %	50,3 %	51,4 %	48,5 %	49,1 %
Rendement des capitaux propres ⁴	27,7 %	30,2 %	37,3 %	28,9 %	39,9 %
Charge au titre du capital économique ⁴ (b)	(89) \$	(78) \$	(78) \$	(167) \$	(155) \$
Profit économique ⁴ (a+b)	163 \$	166 \$	162 \$	329 \$	356 \$
Équivalents temps plein	1 304	1 341	1 283	1 304	1 283

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE). Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 120 M\$ pour les trois mois clos le 30 avril 2016 (115 M\$ au 31 janvier 2016 et 112 M\$ au 30 avril 2015). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

4) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 252 M\$, en hausse de 12 M\$ en comparaison au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et en hausse de 8 M\$ en comparaison au trimestre précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts.

Pour les six mois clos le 30 avril 2016, le résultat net s'est établi à 496 M\$, en baisse de 15 M\$ en regard de la période correspondante de 2015, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à l'augmentation des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la hausse des produits.

Produits

Les produits se sont accrus de 93 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté de 110 M\$, en raison surtout de la hausse des produits tirés de la négociation de taux d'intérêt, de la négociation de change et des dérivés sur actions, de la baisse des réserves par rapport aux contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés, et de la hausse des activités de financement dans les marchés mondiaux.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont diminué de 19 M\$, en raison surtout de la baisse des produits provenant des activités de financement immobilier aux États-Unis et de la baisse des profits du portefeuille de placement, en partie contrebalancées par la hausse des produits provenant des Services financiers aux entreprises.

Les produits Divers étaient comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits ont connu une hausse de 67 M\$, ou 10 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté de 78 M\$, en raison surtout de la baisse des réserves par rapport aux contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés, de la hausse des produits tirés de la négociation de taux d'intérêt, et de la négociation des dérivés sur actions et sur marchandises.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 10 M\$, en raison surtout de la hausse des émissions d'actions, en partie contrebalancée par la baisse des produits tirés de services-conseils, la baisse des produits provenant des activités de financement immobilier aux États-Unis et les baisses de valeur du portefeuille de placement.

Les produits Divers ont diminué de 21 M\$, en raison surtout des pertes évaluées à la valeur de marché sur les couvertures des prêts aux entreprises, contre des profits comptabilisés au cours du trimestre précédent.

Pour les six mois clos le 30 avril 2016, les produits se sont accrus de 75 M\$, ou 6 %, en comparaison de la période correspondante de 2015.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté de 141 M\$, en raison surtout de la hausse des produits tirés de la négociation de taux d'intérêt et de change, et des activités de financement dans les marchés mondiaux.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont diminué de 65 M\$ étant donné que les résultats de la période correspondante de 2015 comprenaient un profit tiré de la vente d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence dans notre portefeuille de Banque d'affaires, présenté à titre d'élément d'importance. La baisse des produits provenant des activités de financement immobilier aux États-Unis et la baisse des produits tirés des émissions de titres de participation et de titres de créance ont été en partie contrebalancées par la hausse des produits tirés des Services financiers aux entreprises.

Les produits Divers étaient comparables à ceux de la période correspondante de 2015.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 73 M\$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 56 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison des pertes plus élevées dans le secteur du pétrole et du gaz.

Pour les six mois clos le 30 avril 2016, la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 84 M\$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout des pertes plus élevées dans le secteur du pétrole et du gaz, en partie contrebalancées par des pertes moins élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 13 M\$, ou 4 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des salaires et de la rémunération liée au rendement, et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts se sont appréciées de 7 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Pour les six mois clos le 30 avril 2016, l'augmentation de 28 M\$, ou 4 %, comparativement à la période correspondante de 2015 des charges autres que d'intérêts est principalement imputable à la hausse des charges au titre des salaires et des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

La diminution de 5 M\$ de l'impôt sur le résultat comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 4 M\$ par rapport au trimestre précédent, malgré une hausse du résultat net, s'explique surtout par la baisse du résultat et l'incidence des variations de la proportion du résultat assujéti à des taux d'impôt variés dans différents territoires.

La diminution de 22 M\$ de l'impôt sur le résultat pour les six mois clos le 30 avril 2016 comparativement à la période correspondante de 2015 s'explique par une baisse du résultat net et des variations de la proportion du résultat assujéti à des taux d'impôt variés dans différents territoires.

Budget fédéral du Canada

Le budget fédéral du Canada de 2015, publié le 21 avril 2015, comprend de nouvelles règles pour les « arrangements de capitaux propres synthétiques » qui élimineraient, dans certains cas, la déduction pour dividendes intersociétés pour les sociétés canadiennes à compter du 1^{er} novembre 2015. Une version révisée des règles a été publiée le 31 juillet 2015. Au deuxième trimestre de 2016, les règles proposées ont été quasi adoptées aux fins comptables à compter du 1^{er} novembre 2015, et sont assorties de règles transitoires à appliquer entre le 1^{er} novembre 2015 et le 30 avril 2017.

Activités de crédit structuré en voie de liquidation

Les résultats des activités de crédit structuré en voie de liquidation sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Marchés des capitaux.

Résultats

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015	30 avr. 2016	30 avr. 2015
Charges nettes d'intérêts	(7) \$	(5) \$	(6) \$	(12) \$	(9) \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	1	2	(1)	3	(9)
Total des produits	(6)	(3)	(7)	(9)	(18)
Charges autres que d'intérêts	5	2	1	7	2
Perte avant impôt sur le résultat	(11)	(5)	(8)	(16)	(20)
Impôt sur le résultat	(3)	(1)	(3)	(4)	(6)
Perte nette	(8) \$	(4) \$	(5) \$	(12) \$	(14) \$

Sommaire de nos positions

Voici un sommaire de nos positions dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation :

En millions de dollars américains, au 30 avril 2016	Placements et prêts ¹				Dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit		Protection de crédit souscrite auprès de			
	Juste valeur des valeurs du compte de négociation, des valeurs disponibles à la vente et des valeurs désignées	Juste valeur des valeurs classées comme prêts	Valeur comptable des valeurs classées comme prêts	Valeur des valeurs classées	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés de crédit vendus	Montant notionnel	Juste valeur nette des réserves constituées au titre des rajustements de l'évaluation du crédit (REC)	Montant notionnel	Juste valeur nette des REC
Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés	- \$	- \$	- \$	- \$	147 \$	111 \$	- \$	- \$	147 \$	111 \$
TAP flux groupés	405	1	385	384	288	2	626	4	-	-
Titres de créance de sociétés	-	-	-	-	3 540	(1)	-	-	3 540	-
Divers	458	313	15	15	255	20	4	-	-	-
Positions non appariées	-	-	-	-	-	-	-	-	398	-
	863 \$	314 \$	400 \$	399 \$	4 230 \$	132 \$	630 \$	4 \$	4 085 \$	111 \$
31 octobre 2015	1 057 \$	305 \$	597 \$	596 \$	4 259 \$	148 \$	947 \$	9 \$	3 947 \$	119 \$

1) Les titres de participation disponibles à la vente obtenus en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation par un garant financier d'une valeur comptable de 30 M\$ US (22 M\$ US au 31 octobre 2015) sont exclus du tableau ci-dessus.

Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

Notre position de titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation consiste en des dérivés de crédit vendus qui ont totalisé 147 M\$ US. Cette position faisait l'objet d'une couverture au moyen d'une protection obtenue auprès d'une importante société américaine de services financiers et d'assurance multinationale diversifiée avec laquelle nous avons conclu des ententes de garantie standard.

Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Les TAP flux groupés comprennent des tranches de TAP flux groupés prioritaires adossés à des blocs diversifiés constitués essentiellement de prêts américains (75 %) et européens (22 %) à effet de levier garantis prioritaires. Au 30 avril 2016, 100 % du montant notionnel total des tranches de TAP flux groupés avaient une note Aaa auprès de Moody's Investors Service, Inc. (Moody's). Au 30 avril 2016, les notes d'environ 25 % des actifs donnés en garantie sous-jacents étaient équivalentes à BB- ou à une note supérieure, les notes d'environ 54 % étaient équivalentes aux notes entre B+ et B-, les notes d'environ 12 % étaient équivalentes à la note CCC+ ou à une note inférieure, et le reste des actifs était sans note. Les TAP flux groupés ont une durée moyenne pondérée de 1,6 an et une subordination moyenne de 60 %.

Titres de créance de sociétés

L'exposition aux titres de créance de sociétés est composée d'un important dérivé super prioritaire apparié, ce qui signifie que la CIBC a souscrit et vendu une protection de crédit à l'égard du même portefeuille de référence. Le portefeuille de référence est constitué de produits de crédit aux grandes entreprises de qualité supérieure hautement diversifiés. Les créances aux termes de ces contrats ne sont exigibles qu'au moment où les défauts cumulatifs liés aux portefeuilles de référence sont supérieurs à 30 % pendant la durée résiduelle du contrat de 8 mois.

Divers

Au 30 avril 2016, nos positions importantes dans les placements et prêts du poste Divers comprenaient :

- des billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 classés dans les valeurs du compte de négociation, portant intérêt à un taux variable, d'un montant notionnel de 231 M\$ US et d'une juste valeur de 226 M\$ US, des billets reflét classés dans les valeurs disponibles à la vente, d'un montant notionnel de 4 M\$ US et d'une juste valeur de 2 M\$ US, et des prêts, d'un montant notionnel de 51 M\$ US et d'une juste valeur et d'une valeur comptable de néant. Ces billets ont été reçus au départ en échange de notre papier commercial adossé à des créances (PCAC) non soutenu par des banques en janvier 2009, au moment de la ratification de la restructuration de la Proposition de Montréal;
- des TAC flux groupés d'un montant notionnel de 103 M\$ US comprenant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de première catégorie novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains. Ces valeurs classées comme valeurs désignées à leur juste valeur avaient une juste valeur de 79 M\$ US;
- des titres adossés à des créances mobilières (TACM), classés à titre de prêt, d'un montant notionnel de 16 M\$ US, d'une juste valeur de 15 M\$ US et d'une valeur comptable de 15 M\$ US.

Au 30 avril 2016, nos positions importantes dans les dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit du poste Divers comprenaient :

- des dérivés de crédit vendus d'un montant notionnel de 187 M\$ US assortis d'une juste valeur de 20 M\$ US sur des billets indexés en fonction de l'inflation et des tranches de TAC flux groupés garantis par des titres autres que du marché américain adossés à des prêts hypothécaires à l'habitation et des titres privilégiés de fiducies;
- une facilité de financement sur marge inutilisée de 46 M\$ US liée à la restructuration de la Proposition de Montréal.

Positions non appariées

L'actif sous-jacent de notre position non appariée se compose d'un portefeuille de référence de titres de créance de sociétés.

Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel et la juste valeur de la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties par qualité du crédit de la contrepartie en fonction des notations externes (par Standard & Poor's Ratings Services (S&P) ou Moody's) et les actifs sous-jacents à cette protection.

En millions de dollars américains, au 30 avril 2016	Montant notionnel des actifs sous-jacents					Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties			
	TAP flux groupés	Titres de créance de sociétés	Titres du marché américain des prêts hypothécaires – TAC flux groupés	Divers	Positions non appariées	Total du montant notionnel	Juste valeur, avant les REC	REC	Juste valeur nette des REC
Garants financiers¹									
De première qualité	373 \$	- \$	- \$	4 \$	- \$	377 \$	3 \$	- \$	3 \$
Sans note	253	-	-	-	-	253	2	(1)	1
	626	-	-	4	-	630	5	(1)	4
Autres contreparties¹									
De première qualité	-	-	147	-	-	147	111	-	111
Sans note	-	3 540	-	-	398	3 938	-	-	-
	-	3 540	147	-	398	4 085	111	-	111
	626 \$	3 540 \$	147 \$	4 \$	398 \$	4 715 \$	116 \$	(1) \$	115 \$
31 octobre 2015	937 \$	3 397 \$	168 \$	10 \$	382 \$	4 894 \$	130 \$	(2) \$	128 \$

1) Lorsque plus d'une agence de notation fournit une note et que les notes diffèrent, nous utilisons la note la plus faible.

L'autre contrepartie non notée est un fonds multicédant canadien. Ce fonds multicédant respecte l'entente quant aux garanties données et a consenti des garanties d'un montant supérieur au risque de marché courant. La juste valeur des garanties au 30 avril 2016 s'établissait à 240 M\$ US contre une exposition nette de néant.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants, soit Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. L'investissement de la CIBC dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited était inclus dans les résultats du groupe Siège social et autres jusqu'à sa vente le 30 avril 2015.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015 ²	30 avr. 2016	30 avr. 2015 ²
Produits					
Services bancaires internationaux	175 \$	195 \$	163 \$	370 \$	324 \$
Divers	(27)	(82)	(69)	(109)	(174)
Total des produits ³	148	113	94	261	150
Dotation à la provision pour pertes sur créances	44	74	11	118	21
Charges autres que d'intérêts	354	284	261	638	625
Perte avant impôt sur le résultat	(250)	(245)	(178)	(495)	(496)
Impôt sur le résultat ³	(174)	(180)	(137)	(354)	(335)
Perte nette	(76) \$	(65) \$	(41) \$	(141) \$	(161) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	5 \$	4 \$	10 \$	7 \$
Actionnaires	(81)	(70)	(45)	(151)	(168)
Équivalents temps plein	16 889	16 720	16 770	16 889	16 770

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Ajustement selon la BIE. Pour plus de précisions, se reporter à la note de bas du tableau 3 de la section Marchés des capitaux.

Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 76 M\$, comparativement à une perte nette de 41 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des charges autres que d'intérêts et de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par la hausse des produits.

La perte nette a augmenté de 11 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la hausse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par la hausse des produits et une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Pour les six mois clos le 30 avril 2016, la perte nette a été de 141 M\$, contre une perte nette de 161 M\$ pour la période correspondante de 2015, du fait surtout de la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont accrus de 54 M\$, ou 57 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 12 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable à l'incidence favorable des taux de change.

Les produits Divers ont augmenté de 42 M\$, en raison surtout d'un profit à la vente d'un centre de traitement, présenté à titre d'élément d'importance, en partie contrebalancé par la hausse de l'ajustement selon la BIE.

Les produits ont connu une hausse de 35 M\$, ou 31 %, par rapport au trimestre précédent.

La diminution de 20 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable à l'incidence défavorable des taux de change.

Les produits Divers ont augmenté de 5 M\$, en raison surtout du profit à la vente susmentionné, en partie contrebalancé par la baisse des produits de trésorerie et la hausse de l'ajustement selon la BIE.

Pour les six mois clos le 30 avril 2016, les produits se sont accrus de 111 M\$, ou 74 %, en comparaison de la période correspondante de 2015.

L'augmentation de 46 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable à l'incidence favorable des taux de change.

Les produits Divers ont augmenté de 65 M\$, en raison surtout du profit à la vente susmentionné et de la baisse de l'ajustement selon la BIE.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 33 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une augmentation de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance, ayant essentiellement trait à l'effritement du secteur des marchandises, et à la conjoncture économique.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 30 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout d'une augmentation moins élevée de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance aux deux trimestres.

Pour les six mois clos le 30 avril 2016, la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 97 M\$ comparativement à la période correspondante de 2015, en raison de la hausse de la provision collective susmentionnée, en partie contrebalancée par une baisse des pertes liées à CIBC FirstCaribbean.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 93 M\$, ou 36 %, en comparaison au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 70 M\$, ou 25 %, en comparaison au trimestre précédent, en raison surtout des provisions constituées pour certaines procédures judiciaires en cours, présentées à titre d'élément d'importance.

Pour les six mois clos le 30 avril 2016, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 13 M\$, ou 2 %, comparativement à la période correspondante de 2015. Les résultats de la période considérée comprennent les provisions constituées pour les procédures judiciaires susmentionnées et la hausse des salaires, y compris l'incidence défavorable des taux de change, tandis que la période correspondante de 2015 comprenait des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a augmenté de 37 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par une perte plus élevée.

L'impôt sur le résultat a diminué de 6 M\$, car les résultats du trimestre précédent comprenaient un recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente annoncée antérieurement de notre participation minoritaire dans ACI, présentée à titre d'élément d'importance, en partie contrebalancé par une perte plus élevée.

Pour les six mois clos le 30 avril 2016, l'économie d'impôt a augmenté de 19 M\$ comparativement à la période correspondante de 2015, en raison surtout du recouvrement d'impôt susmentionné.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	30 avr. 2016	31 oct. 2015
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	11 455 \$	18 637 \$
Valeurs mobilières	79 599	74 982
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	35 722	33 334
Prêts et acceptations, nets de la provision	303 761	290 981
Dérivés	28 740	26 342
Autres actifs	18 867	19 033
	478 144 \$	463 309 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	368 710 \$	366 657 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	26 358	20 149
Dérivés	32 744	29 057
Autres passifs	25 206	22 019
Titres secondaires	3 354	3 874
Capitaux propres	21 772	21 553
	478 144 \$	463 309 \$

Actif

Au 30 avril 2016, le total de l'actif avait augmenté de 14,8 G\$, ou 3 %, en comparaison du 31 octobre 2015, déduction faite d'une diminution d'environ 5 G\$ imputable à la dépréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 7,2 G\$, ou 39 %, surtout en raison de la baisse des placements de trésorerie à court terme.

Les valeurs mobilières se sont accrues de 4,6 G\$, ou 6 %, en raison surtout de l'augmentation des valeurs disponibles à la vente, grâce à la hausse des titres du gouvernement du Canada et des titres de créance de sociétés, en partie contrebalancée par la diminution des titres adossés à des créances hypothécaires.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 2,4 G\$, ou 7 %, du fait principalement des activités courantes.

Les prêts et les acceptations nets ont augmenté de 12,8 G\$, ou 4 %, en raison d'une augmentation des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts et acceptations liés aux entreprises et aux gouvernements.

Les dérivés ont augmenté de 2,4 G\$, ou 9 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de taux de change, en partie contrebalancée par une baisse des évaluations des dérivés de taux d'intérêt.

Les autres actifs ont diminué de 166 M\$, ou 1 %, en raison surtout d'une diminution des actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies, en partie contrebalancée par la hausse des actifs d'impôt différé.

Passif

Au 30 avril 2016, le total du passif avait augmenté de 14,6 G\$, ou 3 %, en comparaison du 31 octobre 2015, déduction faite d'une diminution d'environ 5 G\$ imputable à la dépréciation du dollar américain.

L'augmentation de 2,1 G\$, ou 1 %, des dépôts est principalement attribuable à la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada et à la hausse des dépôts auprès des Services bancaires aux entreprises, en partie contrebalancées par la baisse du financement de gros. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 6,2 G\$, ou 31 %, en raison principalement des activités des clients.

Les dérivés ont augmenté de 3,7 G\$, ou 13 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de taux de change, en partie contrebalancée par une baisse des évaluations des dérivés de taux d'intérêt.

Les autres passifs ont augmenté de 3,2 G\$, ou 14 %, en raison surtout d'une hausse des acceptations, en partie contrebalancée par la diminution des charges à payer.

Les titres secondaires ont diminué de 520 M\$, ou 13 %, en raison surtout d'un rachat, en partie contrebalancé par une émission au cours du premier trimestre de 2016. Se reporter à la section Activités importantes de gestion du capital pour plus de précisions.

Capitaux propres

Au 30 avril 2016, les capitaux propres ont augmenté de 219 M\$, ou 1 %, en comparaison du 31 octobre 2015, en raison surtout de l'augmentation nette des résultats non distribués, en partie contrebalancée par une diminution de l'écart de change.

Sources de financement

Nous gérons activement notre capital de façon à maintenir des sources de capitaux solides et efficaces, à augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et à satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 30 à 39 du Rapport annuel 2015.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

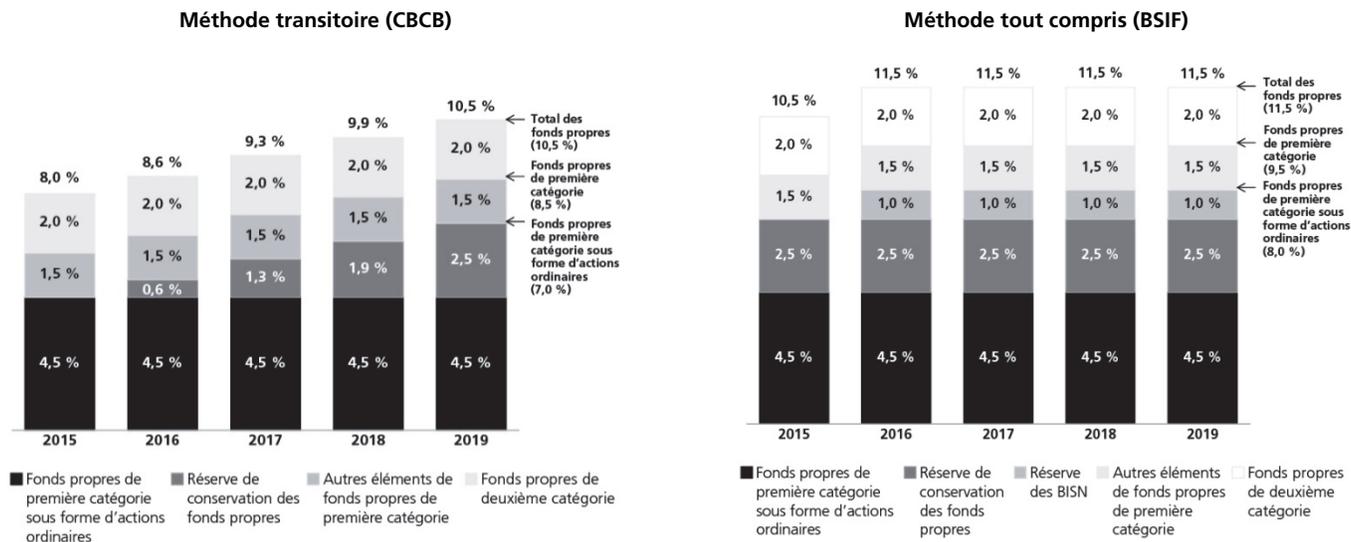
Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres au moins équivalents aux ratios minimums « tout compris » de 2019, y compris une réserve de conservation. « Tout compris » est défini par le BSIF comme les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Certaines déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires seront introduites progressivement à raison de 20 % par an à compter de 2014 pour la détermination des fonds propres aux termes des dispositions transitoires. Les montants qui ne sont pas encore déduits des fonds propres aux termes des dispositions transitoires du BSIF sont pondérés en fonction du risque, ce qui crée une différence entre les actifs pondérés en fonction du risque selon la méthode transitoire et ceux selon la méthode tout compris.

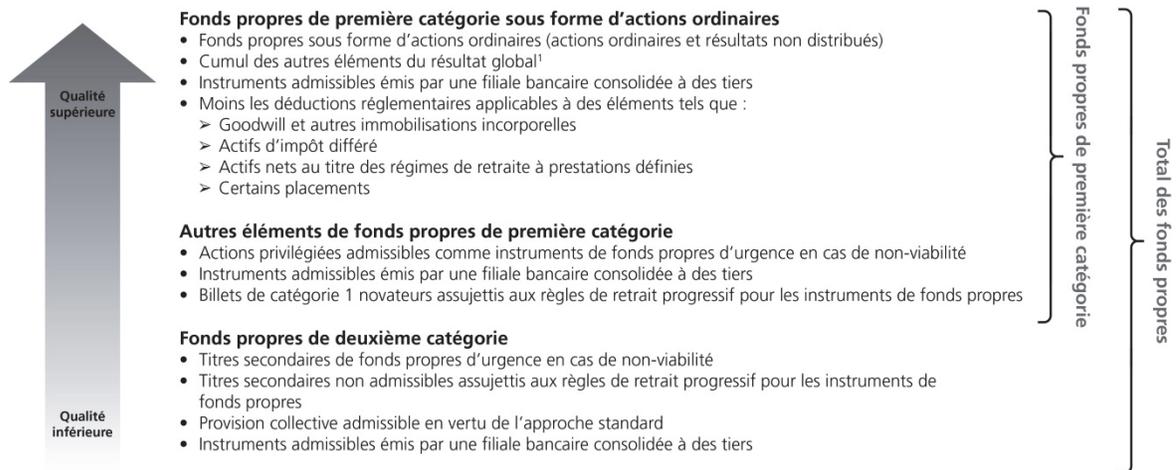
De plus, la CIBC, tout comme la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale et La Banque Toronto-Dominion, a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada, et est assujéti à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de 1 % à compter du 1^{er} janvier 2016. Les ratios cibles minimums pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres pour la période considérée sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée. La méthode de consolidation appliquée à nos états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2015, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Reinsurance Company Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujéti à la ligne directrice du BSIF portant sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance-vie.

La comparaison entre le ratio de fonds propres selon la méthode transitoire déterminé par le CBCB et le ratio de fonds propres cible selon la méthode tout compris déterminé par le BSIF se présente comme suit.



Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

Fonds propres réglementaires

En millions de dollars, au	30 avr. 2016	31 oct. 2015
Méthode transitoire		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	18 773 \$	19 147 \$
Fonds propres de première catégorie	20 506	20 671
Total des fonds propres	23 861	24 538
APR	168 161	163 867
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,2 %	11,7 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,2 %	12,6 %
Ratio du total des fonds propres	14,2 %	15,0 %
Méthode tout compris		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	17 165 \$	16 829 \$
Fonds propres de première catégorie	19 682	19 520
Total des fonds propres	23 083	23 434
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	165 419	156 107
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	165 746	156 401
APR aux fins du total des fonds propres	166 027	156 652
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,4 %	10,8 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	11,9 %	12,5 %
Ratio du total des fonds propres	13,9 %	15,0 %

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)

Au 30 avril 2016, le ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait diminué de 0,4 % par rapport à celui du 31 octobre 2015. Bien que les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires aient augmenté, cette augmentation n'a pas suffi à annuler l'incidence de la hausse des APR. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était imputable au capital autogénéralisé (résultat net moins les dividendes et les rachats d'actions), ainsi qu'à une diminution dans les déductions réglementaires au titre des fonds propres. L'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a augmenté de 9,3 G\$ entre le 31 octobre 2015 et le 30 avril 2016, du fait surtout de la hausse des expositions, de la migration du portefeuille et de la mise à jour des modèles de fonds propres, en partie contrebalancées par les variations nettes des taux de change.

Ratio de levier selon Bâle III

Les réformes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprenaient une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque.

Le ratio de levier représente la mesure des fonds propres (soit les fonds propres de première catégorie) divisée par la mesure des risques. La mesure des risques, telle qu'elle est décrite dans les règlements, est la somme des éléments suivants :

- les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- les expositions sur dérivés;
- les expositions sur cessions temporaires de titres;
- les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions liées à la titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui sont au moins équivalents à 3 %.

En avril 2016, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Bâle III : révision du cadre régissant le ratio de levier* aux fins de commentaires. Aucune modification n'est apportée au ratio de levier minimal proposé de 3 %; toutefois, on envisage actuellement des exigences supplémentaires à l'intention des banques d'importance systémique mondiale (BISM). Les propositions de modification introduisent une nouvelle mesure des expositions sur dérivés, permettent que les provisions qui ont été déduites des fonds propres de première catégorie soient déduites de la mesure de l'exposition, et comprennent une révision des facteurs de conversion en équivalent-risque de crédit pour les éléments hors bilan. La date de mise en œuvre est prévue le 1^{er} janvier 2018.

En millions de dollars, au		30 avr. 2016	31 oct. 2015
Méthode transitoire			
Fonds propres de première catégorie	A	20 506 \$	20 671 \$
Expositions du ratio de levier	B	517 430	503 504
Ratio de levier	A/B	4,0 %	4,1 %
Méthode tout compris			
Fonds propres de première catégorie	C	19 682 \$	19 520 \$
Expositions du ratio de levier	D	516 838	502 552
Ratio de levier	C/D	3,8 %	3,9 %

Ratio de levier – Méthode tout compris

Le ratio de levier a diminué de 0,1 % depuis le 31 octobre 2015. Bien que les fonds propres de première catégorie aient augmenté, cette augmentation n'a pas suffi à annuler la hausse des expositions du ratio de levier. L'augmentation des fonds propres de première catégorie découle surtout du capital autogénéré et de la baisse des déductions réglementaires au titre des fonds propres. La hausse des expositions du ratio de levier est surtout imputable à une hausse des positions au bilan et hors bilan.

Amélioration constante des exigences de fonds propres fondées sur le risque

Le CBCB a publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres fondées sur le risque (se reporter à la page 35 du Rapport annuel 2015), et il continue de le faire dans le but de préciser et d'accroître les exigences en matière de fonds propres de certaines activités.

En mars 2016, le CBCB a publié deux documents consultatifs :

Le document intitulé *Reducing variation in credit risk-weighted assets - constraints on the use of internal model approaches* a pour but de limiter l'utilisation des approches fondées sur les notations internes et d'adopter des taux planchers au titre des niveaux d'exposition et des paramètres des modèles pour certains risques. Les propositions de modification visent à : i) réduire la complexité, ii) améliorer la comparabilité et iii) parer à la variabilité excessive dans les exigences en matière de fonds propres eu égard au risque de crédit.

Le document intitulé *Standardised Measurement Approach for Operational Risk* propose d'autres révisions aux dispositifs sur les fonds propres au titre du risque opérationnel dans le but précis de maintenir l'équilibre optimal entre la simplicité, la comparabilité et la sensibilité aux risques. On propose une approche standard non fondée sur les modèles afin de remplacer l'approche standard et l'approche de mesure avancée existantes. La méthode proposée fait appel à une mesure fondée sur les états financiers et aux pertes opérationnelles antérieures aux fins de l'estimation des fonds propres au titre du risque opérationnel.

En janvier 2016, le CBCB a publié les normes définitives de son cadre du risque de marché, celles-ci visant à faire en sorte que l'approche standard ou la méthode des modèles internes à l'égard du risque de marché procure des résultats crédibles en matière de fonds propres et favorise une mise en œuvre cohérente dans tous les pays. Le CBCB exigera des banques qu'elles présentent l'information en vertu des nouvelles normes d'ici la fin de 2019. Le BSIF n'a pas encore établi de calendrier pour les banques canadiennes.

Un document de consultation intitulé *Révision de l'approche standard pour le risque de crédit* a été publié en décembre 2015, dont l'objectif est de faire moins appel aux notations externes, d'augmenter la sensibilité au risque, de réduire le pouvoir discrétionnaire de l'autorité de contrôle nationale, de renforcer le lien entre l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes et d'améliorer la comparabilité d'une banque à l'autre.

En décembre 2015, le BSIF a publié une lettre, suivie d'un document consultatif en avril 2016, proposant de réviser les normes de fonds propres réglementaires à l'égard des prêts hypothécaires à l'habitation compte tenu de l'évolution des risques, notamment les risques liés aux prix élevés des maisons dans certains marchés, ainsi que la croissance de la dette des ménages. Les changements proposés comprennent ce qui suit :

- Un seuil sensible au risque pour la probabilité de défaut (PD) qui sera lié à la courbe des prix du logement à l'échelle régionale ou au prix du logement qui sont élevés par rapport aux revenus des emprunteurs. Cette mesure s'appliquera aux banques utilisant des modèles internes pour déterminer les APR.
- De nouveaux critères de constatation de l'assouplissement des normes de fonds propres sur l'assurance des prêts hypothécaires.

La proposition devrait être mise en œuvre d'ici le 1^{er} novembre 2016 après un exercice de consultation ciblé auprès du secteur suivi d'une consultation publique. Seuls les nouveaux prêts hypothécaires à l'habitation seront assujettis aux nouvelles règles à l'avenir.

La CIBC continuera de suivre les développements dans ces domaines et de s'y préparer.

Révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier

En janvier 2015, le CBCB a publié le document intitulé *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée*, qui présente la première phase d'un projet à deux phases mis en place par le CBCB visant à remplacer les exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier à l'égard du risque de crédit (incluant le risque de crédit de la contrepartie), du risque de marché, du risque opérationnel, du risque de taux d'intérêt et des risques liés à la titrisation. Le troisième pilier vise à renforcer la discipline de marché au moyen d'exigences réglementaires de divulgation qui permettront d'améliorer l'uniformité et la comparabilité des informations à fournir et d'accroître la transparence et la confiance concernant l'exposition d'une banque aux risques et l'adéquation globale de ses fonds propres réglementaires.

En janvier 2016, le BSIF a publié une version préliminaire de la ligne directrice confirmant ses prévisions de mise en œuvre nationale des exigences en vertu de la première phase du troisième pilier du CBCB. La version préliminaire de la ligne directrice exige que la mise en œuvre soit faite à compter du quatrième trimestre de 2017.

En mars 2016, le CBCB a publié *Pillar 3 disclosure requirements – consolidated and enhanced framework*, un document consultatif qui définit la deuxième phase du projet. Les propositions contenues dans ce document comprennent des améliorations apportées aux exigences de janvier 2015, l'introduction d'un certain nombre de nouvelles obligations d'information, et l'instauration dans le troisième pilier d'autres propositions d'obligations d'information découlant des réformes en cours du cadre réglementaire.

La CIBC continuera de suivre les développements dans ce domaine et de s'y préparer.

Régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques

Le 1^{er} août 2014, le ministère des Finances a publié un document de consultation sur le régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques (ou « recapitalisation interne »). L'objectif stratégique global est la préservation de la stabilité financière ainsi que la protection des contribuables en cas de défaillance d'une grande banque (BISN), et est compatible avec les objectifs des règlements du Conseil de stabilité financière au titre de la norme relative à la capacité totale d'absorption des pertes à l'intention des BISN. Le régime de recapitalisation interne permet la conversion opportune, en totalité ou en partie, de certains passifs bancaires en fonds propres (créances requalifiables) sous forme d'actions ordinaires afin de s'assurer que la BISN soit bien capitalisée à l'issue de la conversion. Les créances requalifiables comprennent les créances de premier rang à long terme non garanties qui sont négociables et transférables, et dont la durée initiale jusqu'à l'échéance excède 400 jours. Les dépôts des clients sont exclus. Les règles ne s'appliqueraient pas de manière rétroactive aux éléments de passif en circulation à la date de mise en œuvre.

Des précisions sur le document de consultation figurent à la page 36 du Rapport annuel 2015.

Le budget fédéral publié le 22 mars 2016 confirme l'intention du gouvernement d'instaurer une loi-cadre pour le régime de recapitalisation interne. Un projet de loi d'exécution du budget (projet de loi C-15) a été déposé le 20 avril 2016. Il comprenait des propositions de modification à la législation actuelle, notamment à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) et à la *Loi sur les banques*, visant à permettre aux pouvoirs statutaires appropriés d'adopter la loi à venir. Voici un aperçu du projet de loi C-15 :

- Les actions et passifs admissibles prédéfinis des BISN peuvent être convertis uniquement en actions ordinaires;
- La SADC définira les modalités d'une conversion, y compris son échéancier;
- Le BSIF peut établir le montant de l'exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes pour les BISN.

Des précisions supplémentaires sur la mise en œuvre, la portée et l'échéancier devraient suivre par voie de règlements et de règlements administratifs.

Activités importantes de gestion du capital

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 16 septembre 2015, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRA). Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 17 septembre 2016.

Le 5 janvier 2016, nous avons annoncé que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario avait émis une ordonnance d'exemption d'offre publique de rachat (l'« ordonnance ») autorisant la CIBC à racheter jusqu'à 2 666 667 actions ordinaires de la CIBC par voie d'accords privés auprès d'un vendeur indépendant. La Bourse de Toronto a également accepté une modification de l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires afin d'autoriser la CIBC à effectuer des rachats d'actions ordinaires par voie d'accords privés en vertu de l'ordonnance. Ces rachats devaient être effectués à un prix inférieur au prix courant de marché et devaient avoir lieu avant le 29 mars 2016. Par suite de l'ordonnance, le 8 janvier 2016, 1 400 000 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation en vertu d'un accord privé à un cours moyen de 86,94 \$, pour un total de 122 M\$.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2016, nous avons racheté aux fins d'annulation 737 800 actions ordinaires supplémentaires en vertu de l'offre à un cours moyen de 87,98 \$, pour un total de 65 M\$. Au cours du semestre clos le 30 avril 2016, nous avons racheté aux fins d'annulation 3 081 300 actions ordinaires en vertu de l'offre à un cours moyen de 87,50 \$, pour un total de 270 M\$. Depuis le début de cette offre, nous avons racheté aux fins d'annulation 3 197 200 actions ordinaires à un cours moyen de 87,83 \$, pour un total de 281 M\$.

Dividendes

Le 25 mai 2016, le conseil d'administration (le conseil) a approuvé une augmentation du dividende trimestriel, le faisant passer de 1,18 \$ à 1,21 \$ l'action pour le trimestre clos le 31 juillet 2016.

Le dividende trimestriel a augmenté, passant de 1,15 \$ à 1,18 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016.

Titres secondaires

Le 26 janvier 2016, nous avons émis des débentures (titres secondaires) d'un capital de 1,0 G\$, à 3,42 %. Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 3,42 % par année (versé semestriellement) jusqu'au 26 janvier 2021. Par la suite et ce, jusqu'au 26 janvier 2026, le taux des acceptations bancaires à 3 mois majoré de 2,57 % par année (versé trimestriellement) s'appliquera. Les débentures comprennent une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui est nécessaire pour que les débentures soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie selon Bâle III. Par conséquent, les débentures sont automatiquement converties en actions ordinaires à la survenance d'un événement déclencheur.

Le 2 novembre 2015, nous avons racheté la totalité de nos débentures à 3,15 % d'une valeur de 1,5 G\$ échéant le 2 novembre 2020. Conformément à leurs modalités, les débentures ont été rachetées à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus et impayés.

Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 30 avril 2016	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
Actions privilégiées^{1,2}				
Série 39 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	16 000 000	400 \$	5,00 \$	80 000 000
Série 41 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 43 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Créances subordonnées^{2,3}				
Débitures à 3,00 % échéant le 28 octobre 2024 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Débitures à 3,42 % échéant le 26 janvier 2026 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Total		3 000 \$		800 000 000

1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

2) Le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

3) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débiteures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur, tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres, entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 67 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 30 avril 2016.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui tritent nos propres actifs, à l'exception de la fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux.

Nous assurons la gestion et l'administration d'un fonds monocédant et de plusieurs fonds multicédants au Canada.

Nous touchons des honoraires relativement à la prestation de services liés au fonds monocédant et aux fonds multicédants non consolidés, tels que des facilités de garantie de liquidité et des services de distribution, de structuration de transactions et d'administration des fonds multicédants. Ces honoraires ont totalisé 7 M\$ au deuxième trimestre de 2016 (10 M\$ pour le trimestre précédent et 7 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent). Les honoraires pour les six mois clos le 30 avril 2016 se sont élevés à 17 M\$ (13 M\$ pour les six mois clos le 30 avril 2015). Tous les honoraires gagnés dans les activités avec les fonds multicédants sont établis selon le marché.

Au 30 avril 2016, les divers actifs donnés en garantie sous-jacents de nos fonds multicédants non consolidés atteignaient 4,3 G\$ (4,0 G\$ au 31 octobre 2015). La durée moyenne pondérée estimée de ces actifs était de 1,2 an (1,2 an au 31 octobre 2015). Nous détenions du papier commercial totalisant 95 M\$ (59 M\$ 31 octobre 2015) émis par nos fonds multicédants non consolidés que nous soutenons qui offrent du papier commercial à des investisseurs externes. Les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédants s'élevaient à 5,9 G\$ (4,9 G\$ au 31 octobre 2015). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 40 M\$ (40 M\$ au 31 octobre 2015) à ces fonds multicédants.

Nous avons conclu une facilité consortiale pour un engagement de trois ans de 575 M\$ avec le fonds monocédant qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. Notre tranche de cet engagement s'élève à 105 M\$ (105 M\$ au 31 octobre 2015). Au 30 avril 2016, nous avons financé 97 M\$ (94 M\$ au 31 octobre 2015) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires et de prêts à taux préférentiel.

En millions de dollars, au	30 avr. 2016			31 oct. 2015		
	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidités et de crédit et engagements	Dérivés de crédit vendus ²	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidités et de crédit et engagements	Dérivés de crédit vendus ²
Fonds monocédant et fonds multicédants	192 \$	4 275 ³ \$	- \$	153 \$	3 972 ³ \$	- \$
Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies	4 367	1 416	-	3 490	985	-
Structures de placement sans transformation	424	-	-	605	-	-
Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux	13	-	-	13	-	-
CIBC Capital Trust	5	75	-	7	75	-
Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC	10	27	4	9	27	23
Entités émettrices structurées par des tiers – activités en voie de liquidation	1 131	57	598	1 449	57	827

1) Excluent les valeurs émises et les droits conservés par les entités créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association, la Federal Home Loan Mortgage Corporation, la Government National Mortgage Association, les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association, ainsi que leurs dérivés. Un montant de 0,7 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2015) du risque lié aux entités émettrices structurées par la CIBC et aux entités structurées par des tiers – activités de crédit structuré en voie de liquidation a été couvert.

2) Les montants présentés reflètent les montants notionnels en cours des dérivés de crédit souscrits. La juste valeur négative comptabilisée dans le bilan consolidé intermédiaire a été de 191 M\$ (214 M\$ au 31 octobre 2015). Un montant notionnel de 0,5 G\$ (0,8 G\$ au 31 octobre 2015) a été couvert par des dérivés de crédit de tiers. La juste valeur de ces couvertures, nette des REC, était de 142 M\$ (159 M\$ au 31 octobre 2015). Un montant notionnel additionnel de 48 M\$ (52 M\$ au 31 octobre 2015) a été couvert par un billet à recours limité. Le cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus non couverts était de néant (1 M\$ au 31 octobre 2015).

3) Compte non tenu d'un montant additionnel de 1,5 G\$ (0,9 G\$ au 31 octobre 2015) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs et de 95 M\$ (59 M\$ au 31 octobre 2015) lié au placement direct dans les fonds multicédants, que nous considérons comme une exposition aux placements.

D'autres renseignements sur nos entités structurées figurent à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires. Les précisions sur nos autres arrangements hors bilan figurent aux pages 39 et 40 du Rapport annuel 2015.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 41 à 75 du Rapport annuel 2015. Certaines informations présentées dans cette section ont été ombragées étant donné qu'elles doivent être fournies en vertu de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, et qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque. Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque pour l'ensemble de la CIBC et au niveau des unités d'exploitation stratégique;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) les secteurs d'activité et les groupes fonctionnels et de soutien de la CIBC sont responsables de tous les risques liés à leurs activités, ce qui représente la première ligne de défense;
- ii) la deuxième ligne de défense, soit la fonction Gestion du risque, y compris la fonction Conformité et les autres fonctions de surveillance de la CIBC, est responsable de la surveillance indépendante des risques à l'échelle de l'entreprise inhérents aux activités de la CIBC;
- iii) la troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC, fournit une évaluation indépendante de la conception et de l'efficacité opérationnelle des contrôles, des processus et des systèmes de gestion du risque.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs et nous les examinons, et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. La présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative, ainsi que les faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité

Les institutions financières telles que la CIBC améliorent leurs processus opérationnels pour tirer profit des technologies innovatrices et de l'Internet afin d'améliorer leur expérience client et de rationaliser leurs activités. Par contre, les cybermenaces et le risque financier, le risque de réputation et le risque d'interruption des activités qui y sont liés s'amplifient.

Nous continuons de gérer ces risques de façon active au moyen d'examen du risque stratégiques, d'outils technologiques déployés à l'échelle de l'entreprise et de programmes de protection de l'information, dont l'objectif est de continuer à lutter globalement contre ces cybermenaces pour prévenir, détecter et traiter des menaces telles que les fuites de données, les accès non autorisés et les attaques par déni de service.

Étant donné l'importance des systèmes financiers électroniques, y compris les services bancaires en direct et mobiles sécurisés offerts par la CIBC à ses clients, la CIBC continue d'élaborer des contrôles et processus visant à protéger nos systèmes et nos renseignements relatifs aux clients contre des dommages et la divulgation non autorisée. La CIBC surveille l'évolution du contexte à l'échelle mondiale, notamment les cybermenaces et les stratégies d'atténuation des risques. De plus, nous comparons nos pratiques avec les meilleures pratiques en la matière et informons régulièrement le conseil d'administration des faits nouveaux.

Malgré notre engagement à l'égard de la protection des renseignements et de la cybersécurité, la CIBC et ses tiers liés pourraient ne pas être en mesure d'atténuer entièrement tous les risques relatifs à la complexité croissante de ces menaces et au rythme rapide auquel celles-ci évoluent. Cependant, la CIBC surveille constamment les changements dans sa position de risque et améliore les paramètres de sécurité afin de minimiser les répercussions des incidents qui pourraient survenir.

Risque de désintermédiation

Les clients du secteur bancaire canadien utilisent de plus en plus les plateformes numériques au détriment des centres bancaires pour effectuer leurs opérations. Par conséquent, les applications numériques qui perturbent le secteur exercent davantage de pressions concurrentielles, tant pour les chefs de file mondiaux en matière de technologie que pour les nouveaux venus de plus petite taille dans le domaine de la technologie financière, ce qui augmente le risque de désintermédiation en raison de l'évolution sur le plan technologique de ces compétiteurs non traditionnels.

La CIBC gère le risque de désintermédiation au moyen d'examen du risque stratégiques, ainsi que par des investissements dans des canaux émergents, dans des capacités liées aux données et aux analyses, et dans la technologie et l'innovation en général, pour répondre aux besoins en évolution de ses clients, tout en s'employant à réduire sa structure de coûts et à simplifier ses activités.

Prix des marchandises

Les prix des marchandises se sont maintenus à des niveaux peu élevés, la croissance de la demande mondiale demeurant modérée et l'offre excédentaire persistant. La faiblesse des prix des marchandises exerce une pression sur les marges bénéficiaires des entreprises, ce qui a pour sa part entraîné une diminution des recettes fiscales au Canada. Si les prix des marchandises demeurent à ces niveaux pendant une période prolongée, les sociétés vulnérables du secteur subiront un stress supplémentaire.

Jusqu'à maintenant, notre exposition globale aux marchandises continue d'être conforme à notre intérêt à l'égard du risque. Cependant, nous avons enregistré des pertes dans notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz et si la tendance se maintient, nous pourrions subir davantage de pertes au cours des prochains trimestres. Nous évaluons actuellement nos clients dans notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente. Nous continuons d'appliquer les simulations statistiques de crise à l'échelle de l'entreprise en fonction d'un prix du pétrole plus bas pour déterminer les pertes directes potentielles. Nous avons également mené des simulations de crise pour évaluer les incidences secondaires de la baisse des prix du pétrole sur notre portefeuille de détail pour les régions touchées, où nous pourrions constater de plus grandes pertes si le taux de chômage continue à baisser.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des différentiels de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Bien qu'il soit peu probable que le Canada soit directement exposé à un risque géopolitique, l'incidence indirecte d'un ralentissement de la croissance économique ainsi que les répercussions possibles sur les prix des marchandises pourraient avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Endettement des consommateurs canadiens et marché immobilier canadien

En raison des taux d'intérêt historiquement bas, l'endettement des Canadiens a progressé plus rapidement que leur revenu. La hausse des prêts hypothécaires, qui sont liés au marché immobilier canadien, explique en grande partie l'accroissement de l'endettement des ménages. Les taux d'intérêt devraient rester relativement bas dans un avenir prévisible, mais des inquiétudes persistent quant à l'effet d'un choc externe, comme une montée du taux de chômage, sur la capacité des Canadiens à rembourser leurs emprunts. Ceci pourrait entraîner une correction du marché immobilier, et possiblement donner lieu à des pertes sur créances pour les banques.

À l'heure actuelle, nous déterminons l'admissibilité de toutes les demandes de prêts hypothécaires à taux variable en fonction du taux d'intérêt fixe de référence à 5 ans de la Banque du Canada, qui est habituellement plus élevé d'environ 2 points de pourcentage par rapport au taux variable. Ainsi, nos clients qui ont un prêt à taux variable devraient être en mesure d'encaisser une certaine hausse de taux d'intérêt. Un effondrement du marché immobilier, qui générerait des pertes importantes dans les portefeuilles de prêts hypothécaires, est peu probable selon nous, mais le fort endettement des consommateurs serait une source d'inquiétude si l'économie faiblissait et que les taux de chômage augmentaient. Pour plus de précisions sur nos stratégies d'atténuation du risque de crédit et sur nos portefeuilles de crédit garanti – immobilier, voir la rubrique Crédit personnel garanti – immobilier de la section Risque de crédit.

Risque lié aux politiques économiques en Chine

L'économie de la Chine continue de suivre une trajectoire de croissance plus lente; hormis les facteurs cycliques auxquels il est confronté, le pays tente de rééquilibrer la croissance, notamment en passant d'une économie axée sur l'exportation et sur un rendement fondé sur l'investissement au profit d'une économie plus viable axée sur les services et sur la consommation.

Nous continuons à surveiller les politiques économiques autant sur le plan national que régional pour déceler des signes de crise ou de changement d'orientation, et nous nous montrons prudents dans notre tolérance à l'égard de nos expositions à ce pays. Nous avons actuellement une faible exposition directe à la Chine, mais tout ralentissement de l'économie chinoise est susceptible d'avoir une incidence négative sur les clients qui exportent en Chine ou vendent sur un marché où les prix ont baissé du fait de la faiblesse de la demande en Chine, et de faire augmenter le risque de crédit lié à notre exposition aux contreparties.

Risques de crédit à l'échelle mondiale

Étant donné la hausse généralisée des niveaux d'endettement, les gouvernements du monde entier visant constamment à donner un nouveau souffle à leur économie, le risque de crédit s'est amplifié à l'échelle internationale. Plus particulièrement, la possibilité d'un choc dans la zone euro persiste, les gouvernements européens étant encore aux prises avec des problèmes économiques. Le crédit est également une préoccupation au sein des marchés émergents, les économies n'ayant pas retrouvé les niveaux d'avant-crise et les cotes de crédit montrant des signes de stress. De plus, les sociétés ont gonflé leur niveau d'endettement, ce qui a mené à une augmentation des écarts de crédit des obligations à rendement élevé.

Bien que notre exposition à plusieurs de ces facteurs préoccupants soit limitée, nous continuons à surveiller et à évaluer activement toute évolution défavorable dans le contexte d'affaires et le contexte géopolitique à l'échelle mondiale.

Risques environnementaux et pandémies

Plusieurs événements environnementaux se sont produits au cours des dernières années, notamment des ouragans, des tsunamis, des séismes, des feux de forêt, des sécheresses et des inondations, des déversements d'hydrocarbures et des accidents industriels. On s'inquiète également que l'apparition de certains virus, comme le virus Zika, puisse atteindre le stade de la pandémie. En plus des répercussions humanitaires, ces événements, conjugués aux répercussions possibles des changements climatiques, créent de l'incertitude et des risques sur le plan de l'économie mondiale, de même que sur notre clientèle et nos activités.

La CIBC surveille ces événements et a des mesures en place, y compris des programmes relatifs à la reprise après sinistre, des programmes d'assurance et des programmes de continuité de l'exploitation, pour veiller à ce que les besoins des clients soient toujours respectés.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Sources de financement, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle ainsi qu'à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente les activités et les mesures de risque correspondantes fondées sur les actifs réglementaires pondérés en fonction du risque, ainsi que le capital économique au 30 avril 2016 :

	CIBC			
	Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégique				
Activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux entreprises Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Courtage de détail Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Produits de crédit Marchés CIBC, réseau mondial Services bancaires d'investissement Portefeuilles de placement 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels et de soutien (se reporter à la page 16)
Bilan	(en millions de dollars) Actif moyen 261 482 Dépôts moyens 183 873	(en millions de dollars) Actif moyen 4 755 Dépôts moyens 9 734	(en millions de dollars) Actif moyen 160 462 Dépôts moyens 20 456	(en millions de dollars) Actif moyen 75 709 Dépôts moyens 177 869
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)	(en millions de dollars) Risque de crédit 74 903 Risque de marché - Risque opérationnel 7 415	(en millions de dollars) Risque de crédit 406 Risque de marché - Risque opérationnel 3 450	(en millions de dollars) Risque de crédit ¹ 47 811 Risque de marché 4 049 Risque opérationnel 7 979	(en millions de dollars) Risque de crédit ² 17 583 Risque de marché 465 Risque opérationnel 1 358
Capital économique³	(%) Proportion du total de la CIBC 36 Comprend : Risque de crédit ⁴ 72 Risque de marché 18 Risques opérationnel/stratégique 10	(%) Proportion du total de la CIBC 17 Comprend : Risque de crédit ⁴ 3 Risque de marché 2 Risques opérationnel/stratégique 95	(%) Proportion du total de la CIBC 25 Comprend : Risque de crédit ⁴ 76 Risque de marché 8 Risques opérationnel/stratégique 16	(%) Proportion du total de la CIBC 22 Comprend : Risque de crédit ⁴ 26 Risque de marché 6 Risques opérationnel/stratégique 68
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque environnemental.			

1) Comprend le risque de crédit de la contrepartie de 8 146 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) Comprend le risque de crédit de la contrepartie de 507 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

4) Comprend le risque d'investissement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités de Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises et de nos activités de prêts des Marchés financiers. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, au	30 avr. 2016	31 oct. 2015
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)		
Engagements utilisés	117 778 \$	114 965 \$
Engagements non utilisés	42 010	43 185
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	80 127	72 657
Divers – hors bilan	73 279	77 600
Dérivés de gré à gré	17 029	16 300
Expositions en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	330 223	324 707
Moins : les garanties au titre des mises en pension de titres	71 646	64 407
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	258 577	260 300
Portefeuille de détail – approche NI avancée		
Engagements utilisés	219 369	212 482
Engagements non utilisés	71 263	68 267
Divers – hors bilan	313	340
ECD du portefeuille de détail, montant brut	290 945	281 089
Portefeuilles normalisés	13 125	13 770
Expositions liées à la titrisation	17 577	15 876
ECD, montant brut	651 870 \$	635 442 \$
ECD, montant net	580 224 \$	571 035 \$

Expositions au secteur pétrolier et gazier

Le tableau ci-après présente une répartition de nos expositions au secteur pétrolier et gazier selon l'approche NI avancée. De ces expositions, 63 % sont des expositions de première qualité selon notre système interne de notation du risque, ce qui comprend les valeurs données en garantie (note équivalente à BBB-/Baa3 ou à une note supérieure selon S&P/Moody's).

En millions de dollars, au 30 avril 2016	Engagements utilisés	Engagements non utilisés	Divers – hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total
Exploration et production	4 759 \$	3 841 \$	375 \$	590 \$	9 565 \$
Secteur médian	699	1 997	51	286	3 033
Secteur en aval	123	298	22	3	446
Secteur intégré	194	1 191	402	115	1 902
Services pétroliers et gaziers	415	263	39	6	723
Distribution de produits pétroliers	442	305	60	21	828
	6 632 \$	7 895 \$	949 \$	1 021 \$	16 497 \$
31 octobre 2015	6 068 \$	9 473 \$	784 \$	951 \$	17 276 \$

Feux de forêt à Fort McMurray

En mai 2016, un feu de forêt dans la région de Fort McMurray, en Alberta, a entraîné l'évacuation de plus de 100 000 résidents, ainsi que la destruction de près de 2 400 foyers. La CIBC a pris de nombreuses mesures pour aider les clients touchés à traverser cette épreuve.

Notre engagement utilisé pour la région de Fort McMurray est d'environ 1,6 G\$, dont des prêts hypothécaires assurés et non assurés représentant respectivement 1,1 G\$ et 0,3 G\$ du montant total.

Nous continuons de surveiller et d'évaluer la situation et les répercussions correspondantes sur notre portefeuille de crédit et, à ce stade, nous ne prévoyons pas de pertes importantes.

Politique en matière d'allégement

Nous utilisons des techniques d'allégement pour gérer les relations avec nos clients et pour réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. Une dotation à la provision pour pertes sur créances appropriée, par segment de portefeuille, est alors comptabilisée.

En ce qui concerne le crédit de détail, les techniques d'allégement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offririons à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les clients d'affaires et les grandes entreprises dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit de refixation de prix ou de rappel du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent impliquer d'autres options spéciales de gestion.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2016, des prêts de respectivement 68 M\$ et 126 M\$ (26 M\$ et 27 M\$ respectivement pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2015) ont fait l'objet d'une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté.

Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Le portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 30 avril 2016	Prêts hypothécaires à l'habitation				Marges de crédit hypothécaires ¹		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurées		Assurés		Non assurés	
Ontario	48,7 \$	61 %	31,8 \$	39 %	9,9 \$	100 %	48,7 \$	54 %	41,7 \$	46 %
Colombie-Britannique et territoires	18,0	50	18,1	50	3,9	100	18,0	45	22,0	55
Alberta	16,9	69	7,6	31	2,7	100	16,9	62	10,3	38
Québec	7,8	63	4,6	37	1,5	100	7,8	56	6,1	44
Provinces des Prairies/ du Centre	5,2	71	2,1	29	0,9	100	5,2	64	3,0	36
Provinces de l'Atlantique	5,9	71	2,4	29	0,8	100	5,9	65	3,2	35
Portefeuille canadien ^{2,3}	102,5	61	66,6	39	19,7	100	102,5	54	86,3	46
Portefeuille international ²	-	-	2,3	100	-	-	-	-	2,3	100
Total des portefeuilles	102,5 \$	60 %	68,9 \$	40 %	19,7 \$	100 %	102,5 \$	54 %	88,6 \$	46 %
31 octobre 2015	103,9 \$	63 %	61,2 \$	37 %	19,5 \$	100 %	103,9 \$	56 %	80,7 \$	44 %

1) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée aux 30 avril 2016 et 31 octobre 2015.

2) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

3) Une tranche de 79 % (82 % au 31 octobre 2015) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la SCHL et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés au Canada qui ont été montés au cours du trimestre. Nous n'avons pas acquis de prêts hypothécaires à l'habitation ou de marges de crédit hypothécaires non assurés auprès de tiers pour les périodes présentées dans le tableau ci-dessous.

	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2016		31 janv. 2016		30 avr. 2015		30 avr. 2016		30 avr. 2015	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires
Ontario	64 %	69 %	64 %	69 %	64 %	69 %	64 %	69 %	65 %	70 %
Colombie-Britannique et territoires	59	64	60	64	61	65	60	64	61	65
Alberta	67	72	68	72	67	72	68	72	68	72
Québec	67	72	67	72	67	72	67	72	67	72
Provinces des Prairies/ du Centre	69	73	69	74	68	73	69	73	68	73
Provinces de l'Atlantique	72	73	72	74	71	73	72	73	71	73
Portefeuille canadien ²	63 %	68 %	64 %	68 %	64 %	69 %	64 %	68 %	65 %	69 %
Portefeuille international	71 %	négl.	71 %	négl.	68 %	négl.	71 %	négl.	74 %	négl.

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
30 avril 2016¹	60 %	59 %
31 octobre 2015 ¹	60 %	59 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour les 30 avril 2016 et 31 octobre 2015 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement (RTA) tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement aux 31 mars 2016 et 30 septembre 2015. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de cinq ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
30 avril 2016	- %	1 %	3 %	7 %	27 %	58 %	4 %	- %
31 octobre 2015	- %	1 %	3 %	7 %	26 %	56 %	7 %	- %
Portefeuille international								
30 avril 2016	7 %	15 %	27 %	25 %	16 %	8 %	2 %	- %
31 octobre 2015	7 %	16 %	26 %	25 %	16 %	8 %	2 %	- %

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de cinq ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
30 avril 2016	2 %	5 %	9 %	13 %	34 %	35 %	2 %	- %
31 octobre 2015	2 %	6 %	9 %	13 %	33 %	34 %	3 %	- %
Portefeuille international								
30 avril 2016	7 %	15 %	26 %	24 %	17 %	8 %	2 %	1 %
31 octobre 2015	7 %	16 %	26 %	24 %	17 %	7 %	2 %	1 %

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 30 avril 2016, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 19,3 G\$ (18,5 G\$ au 31 octobre 2015), et une tranche de 61 % de ces prêts (64 % au 31 octobre 2015) étaient assurés. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 0,8 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2015) ou 1,0 % de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 2,0 G\$ (1,9 G\$ au 31 octobre 2015). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 80 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix du secteur immobilier, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés dans des périodes durant lesquelles le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de négociation, de couverture et de gestion de portefeuilles visant les taux d'intérêt, les devises, les actions, les marchandises et les dérivés de crédit, comme il est précisé à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2015.

Le tableau ci-après présente la notation des créances évaluées à la valeur du marché liées à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, au	30 avr. 2016		31 oct. 2015	
	Expositions ¹			
De première qualité	6,58 \$	83,7 %	7,59 \$	89,3 %
De qualité inférieure	1,04	13,2	0,80	9,4
Liste de surveillance	0,08	1,1	0,01	0,1
Défaut	-	-	-	-
Sans note	0,16	2,0	0,10	1,2
	7,86 \$	100,0 %	8,50 \$	100,0 %

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars	30 avr. 2016			31 janv. 2016			30 avr. 2015			30 avr. 2016			30 avr. 2015		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
Prêts douteux bruts															
Solde au début de la période	688 \$	789 \$	1 477 \$	659 \$	760 \$	1 419 \$	758 \$	803 \$	1 561 \$	659 \$	760 \$	1 419 \$	700 \$	734 \$	1 434 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	691	334	1 025	58	271	329	40	298	338	749	605	1 354	77	586	663
Transfert dans les prêts non douteux au cours de la période	(9)	(35)	(44)	(4)	(22)	(26)	(4)	(25)	(29)	(13)	(57)	(70)	(6)	(46)	(52)
Remboursements nets	(144)	(83)	(227)	(46)	(52)	(98)	(33)	(65)	(98)	(190)	(135)	(325)	(55)	(119)	(174)
Montants sortis du bilan	(37)	(229)	(266)	(12)	(197)	(209)	(16)	(225)	(241)	(49)	(426)	(475)	(44)	(418)	(462)
Recouvrements de prêts et avances auparavant sortis du bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	(43)	(41)	(84)	33	29	62	(34)	(22)	(56)	(10)	(12)	(22)	39	27	66
Solde à la fin de la période	1 146 \$	735 \$	1 881 \$	688 \$	789 \$	1 477 \$	711 \$	764 \$	1 475 \$	1 146 \$	735 \$	1 881 \$	711 \$	764 \$	1 475 \$
Provision pour dépréciation¹⁾															
Solde au début de la période	349 \$	349 \$	698 \$	313 \$	333 \$	646 \$	377 \$	342 \$	719 \$	313 \$	333 \$	646 \$	337 \$	307 \$	644 \$
Montants sortis du bilan	(37)	(229)	(266)	(12)	(197)	(209)	(16)	(225)	(241)	(49)	(426)	(475)	(44)	(418)	(462)
Recouvrements de montants sortis du bilan au cours de périodes antérieures	2	41	43	7	43	50	4	44	48	9	84	93	7	88	95
Montant passé en charges au compte de résultat	91	192	283	28	163	191	26	175	201	119	355	474	55	340	395
Intérêts courus sur prêts douteux	(3)	(2)	(5)	(4)	(2)	(6)	(2)	(4)	(6)	(7)	(4)	(11)	(5)	(7)	(12)
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	(31)	(27)	(58)	17	9	26	(20)	(9)	(29)	(14)	(18)	(32)	19	13	32
Solde à la fin de la période	371 \$	324 \$	695 \$	349 \$	349 \$	698 \$	369 \$	323 \$	692 \$	371 \$	324 \$	695 \$	369 \$	323 \$	692 \$
Prêts douteux, montant net															
Solde au début de la période	339 \$	440 \$	779 \$	346 \$	427 \$	773 \$	381 \$	461 \$	842 \$	346 \$	427 \$	773 \$	363 \$	427 \$	790 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	458	(54)	404	29	29	58	(47)	(39)	(86)	487	(25)	462	11	30	41
Variation nette de la provision	(22)	25	3	(36)	(16)	(52)	8	19	27	(58)	9	(49)	(32)	(16)	(48)
Solde à la fin de la période	775 \$	411 \$	1 186 \$	339 \$	440 \$	779 \$	342 \$	441 \$	783 \$	775 \$	411 \$	1 186 \$	342 \$	441 \$	783 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets		0,39 %			0,26 %			0,28 %			0,39 %			0,28 %	

1) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours, et la provision individuelle.

Prêts douteux bruts

Au 30 avril 2016, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 881 M\$, une augmentation de 406 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse dans le secteur du pétrole et du gaz, en partie contrebalancée par des sorties du bilan et de nouveaux classements moins élevés liés à CIBC FirstCaribbean.

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 404 M\$ comparativement au trimestre précédent, du fait essentiellement d'une hausse dans le secteur du pétrole et du gaz, en partie contrebalancée par des sorties du bilan et de nouveaux classements moins élevés liés à CIBC FirstCaribbean, ainsi qu'à la dépréciation du dollar américain.

Plus du tiers des prêts douteux bruts à la fin du trimestre considéré se rapportaient au secteur du pétrole et du gaz. De plus, un autre tiers était lié aux prêts hypothécaires à l'habitation, aux services aux entreprises (p. ex., le tourisme et l'hôtellerie) et aux secteurs de l'immobilier et de la construction.

Provision pour dépréciation

La provision pour dépréciation s'est élevée à 695 M\$, en hausse de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison d'une hausse dans le secteur du pétrole et du gaz, en partie contrebalancée par des sorties du bilan et de nouveaux classements moins élevés liés à CIBC FirstCaribbean.

La provision pour dépréciation a diminué de 3 M\$ par rapport au trimestre précédent compte tenu de la dépréciation du dollar américain et des sorties du bilan et de nouveaux classements moins élevés liés à CIBC FirstCaribbean, le tout en partie contrebalancé par une hausse du secteur du pétrole et du gaz.

Expositions à certains pays et à certaines régions

Au cours des dernières années, la situation du crédit dans plusieurs pays en Europe a été préoccupante. Les tableaux suivants présentent nos expositions à des pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro.

Nous n'avons pas d'exposition importante aux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord qui ont subi une certaine instabilité ou qui présentent un risque d'instabilité.

Expositions directes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, net des provisions individuelles, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, net des provisions individuelles, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur juste valeur); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, net des provisions individuelles, le cas échéant) et les swaps sur défaillance vendus pour lesquels nous ne jouissons pas de privilèges d'antériorité (présentés au montant notionnel moins la juste valeur); et C) des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 90 % (91 % au 31 octobre 2015) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA auprès d'au moins Moody's ou de S&P.

Les tableaux ci-après présentent un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 30 avril 2016	Expositions directes						
	Capitalisées			Total des expositions capitalisées (A)	Non capitalisées		
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques		Expositions aux entreprises	Expositions aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)
Autriche	- \$	143 \$	1 \$	144 \$	- \$	1 \$	1 \$
Belgique	1	-	20	21	-	-	-
Finlande	107	1	-	108	85	-	85
France	70	-	37	107	214	6	220
Allemagne	73	442	420	935	3	-	3
Irlande	-	-	7	7	-	6	6
Italie	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	3	-	2	5	3	-	3
Pays-Bas	170	25	119	314	64	27	91
Espagne	-	-	1	1	-	-	-
Total pour les pays de la zone euro	424 \$	611 \$	607 \$	1 642 \$	369 \$	40 \$	409 \$
Danemark	- \$	1 \$	1 \$	2 \$	- \$	4 \$	4 \$
Norvège	-	-	8	8	299	-	299
Russie	-	-	5	5	-	-	-
Suède	420	309	71	800	70	-	70
Suisse	273	-	116	389	10	-	10
Turquie	-	-	407	407	-	61	61
Royaume-Uni	739	384	544	1 667	2 445 ¹	199	2 644
Total pour les pays hors de la zone euro	1 432 \$	694 \$	1 152 \$	3 278 \$	2 824 \$	264 \$	3 088 \$
Total pour l'Europe²	1 856 \$	1 305 \$	1 759 \$	4 920 \$	3 193 \$	304 \$	3 497 \$
31 octobre 2015	2 017 \$	764 \$	1 609 \$	4 390 \$	4 264 \$	603 \$	4 867 \$

1) Comprend une exposition de 201 M\$ (d'un montant notionnel de 226 M\$ et d'une juste valeur de 25 M\$) au titre d'un swap sur défaillance vendu sur une obligation émise par une société du Royaume-Uni, garanti par un garant financier. Nous détenons actuellement le swap sur défaillance vendu dans le cadre de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. La faillite de l'entité de référence ou le manquement de cette entité à faire un remboursement de capital ou un versement d'intérêts exigible, ainsi que le manquement du garant financier à satisfaire à ses obligations aux termes de la garantie entraînerait un versement pour le swap sur défaillance.

2) Comprend des prêts de 208 M\$ (220 M\$ au 31 octobre 2015), nets de la provision, liés à des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe.

En millions de dollars, au 30 avril 2016	Expositions directes (suite)						
	Créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres						
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes ¹	Garanties détenues ²	Expositions nettes (C)	Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
Autriche	- \$	- \$	43 \$	43 \$	35 \$	8 \$	153 \$
Belgique	6	-	27	33	25	8	29
Finlande	5	-	43	48	34	14	207
France	21	-	1 545	1 566	1 504	62	389
Allemagne	3	-	1 530	1 533	1 489	44	982
Irlande	-	-	647	647	632	15	28
Italie	-	-	4	4	-	4	4
Luxembourg	7	-	14	21	1	20	28
Pays-Bas	50	-	53	103	53	50	455
Espagne	-	-	-	-	-	-	1
Total pour les pays de la zone euro	92 \$	- \$	3 906 \$	3 998 \$	3 773 \$	225 \$	2 276 \$
Danemark	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$
Norvège	-	471	1	472	471	1	308
Russie	-	-	-	-	-	-	5
Suède	8	-	288	296	285	11	881
Suisse	1	-	2 519	2 520	2 495	25	424
Turquie	-	-	-	-	-	-	468
Royaume-Uni	569	78	4 997	5 644	4 928	716	5 027
Total pour les pays hors de la zone euro	578 \$	549 \$	7 805 \$	8 932 \$	8 179 \$	753 \$	7 119 \$
Total pour l'Europe	670 \$	549 \$	11 711 \$	12 930 \$	11 952 \$	978 \$	9 395 \$
31 octobre 2015	841 \$	245 \$	8 132 \$	9 218 \$	8 142 \$	1 076 \$	10 333 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 1,2 G\$ (1,1 G\$ au 31 octobre 2015), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 10,8 G\$ (7,0 G\$ au 31 octobre 2015), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Expositions indirectes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions indirectes comprennent des valeurs mobilières (surtout des TAP flux groupés, classés comme prêts dans notre bilan consolidé) et des protections de crédit vendues à l'égard de titres dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation pour lesquels nous jouissons de privilèges d'antériorité. Nos expositions brutes avant privilèges d'antériorité sont présentées à la valeur comptable pour les titres et au montant notionnel, moins la juste valeur pour les dérivés à l'égard desquels nous avons une protection vendue.

En millions de dollars, au 30 avril 2016	Total des expositions indirectes
Finlande	6 \$
France	32
Allemagne	15
Grèce	5
Irlande	2
Italie	10
Luxembourg	33
Pays-Bas	46
Espagne	20
Total pour les pays de la zone euro	169 \$
Danemark	3 \$
Norvège	1
Suède	3
Royaume-Uni	29
Total pour les pays hors de la zone euro	36 \$
Total des expositions	205 \$
31 octobre 2015	404 \$

Outre nos expositions indirectes présentées ci-dessus, nous avons des expositions indirectes à des contreparties européennes lorsque nous avons reçu d'entités qui ne sont pas établies en Europe des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos activités de prêts de valeurs et d'emprunts de valeurs. Nos expositions indirectes étaient de 580 M\$ (533 M\$ au 31 octobre 2015).

Expositions à certaines activités choisies

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter à la page 59 du Rapport annuel 2015.

Financement immobilier aux États-Unis

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 30 avril 2016	Engagements utilisés	Engagements non utilisés
Programme de prêt à la construction	56 \$	125 \$
Programme de crédit-relais	7 534	609
Programme permanent	58	-
Expositions, nettes de la provision	7 648 \$	734 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	40 \$	- \$
Soumis à une surveillance de crédit	138	10
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2015	7 600 \$	453 \$

Au 30 avril 2016, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 24 M\$ (27 M\$ au 31 octobre 2015). Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2016, les reprises sur la provision pour pertes sur créances étaient respectivement de 1 M\$ et néant (pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2015, les dotations à la provision pour pertes sur créances étaient respectivement de néant et de 14 M\$).

Le segment a aussi des capacités de négociation et de distribution de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Au 30 avril 2016, il n'y avait pas de TACHC (néant au 31 octobre 2015).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et produits de base détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, au	30 avr. 2016				31 oct. 2015				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché				Exposés au risque de marché				
	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 821 \$	- \$	1 543 \$	1 278 \$	3 053 \$	- \$	1 770 \$	1 283 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	8 634	455	8 179	-	15 584	501	15 083	-	de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	79 599	45 517 ¹	34 082	-	74 982	45 299 ¹	29 683	-	lié aux actions, de
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	4 446	-	4 446	-	3 245	-	3 245	-	taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	31 276	-	31 276	-	30 089	-	30 089	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	175 438	-	175 438	-	169 258	-	169 258	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	36 873	-	36 873	-	36 517	-	36 517	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	11 917	-	11 917	-	11 804	-	11 804	-	de taux d'intérêt
Entreprises et gouvernements	68 118	4 770 ²	63 348	-	65 276	5 658 ²	59 618	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(1 800)	-	(1 800)	-	(1 670)	-	(1 670)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	28 740	25 855 ³	2 885	-	26 342	22 457 ³	3 885	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	13 215	-	13 215	-	9 796	-	9 796	-	de taux d'intérêt
Autres actifs	18 867	1 634	10 154	7 079	19 033	1 381	10 260	7 392	de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
	478 144 \$	78 231 \$	391 556 \$	8 357 \$	463 309 \$	75 296 \$	379 338 \$	8 675 \$	
Dépôts	368 710 \$	332 ⁴ \$	328 394 \$	39 984 \$	366 657 \$	363 ⁴ \$	327 557 \$	38 737 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	9 625	9 325	300	-	9 806	9 468	338	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 314	-	2 314	-	1 429	-	1 429	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	14 419	-	14 419	-	8 914	-	8 914	-	de taux d'intérêt
Dérivés	32 744	28 840 ³	3 904	-	29 057	24 655 ³	4 402	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	13 272	-	13 272	-	9 796	-	9 796	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	11 934	1 067	4 880	5 987	12 223	1 038	5 138	6 047	de taux d'intérêt
Titres secondaires	3 354	-	3 354	-	3 874	-	3 874	-	de taux d'intérêt
	456 372 \$	39 564 \$	370 837 \$	45 971 \$	441 756 \$	35 524 \$	361 448 \$	44 784 \$	

1) Exclut des valeurs de 537 M\$ (565 M\$ au 31 octobre 2015) dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

2) Exclut des prêts de 58 M\$ (333 M\$ au 31 octobre 2015) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Exclut les dérivés liés aux activités de crédit structuré et aux autres activités en voie de liquidation qui sont considérés comme des éléments autres que de négociation aux fins du risque de marché.

4) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Les trois tableaux suivants présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 30 avril 2016 a augmenté de 4,0 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du risque lié aux écarts de taux, du risque lié aux actions, du risque de taux d'intérêt et du risque lié aux marchandises, en partie contrebalancée par la baisse du risque de change et du risque spécifique de la dette.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 30 avril 2016 a augmenté de 0,5 M\$ par rapport au trimestre précédent. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 16 septembre 2008 au 14 septembre 2009, le marché a affiché non seulement une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 30 avril 2016 ont diminué de 13,1 M\$ en regard du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des titres détenus à des fins de négociation de première qualité.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016				31 janv. 2016		30 avr. 2015		30 avr. 2016	30 avr. 2015
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	3,2 \$	1,6 \$	1,9 \$	2,3 \$	1,8 \$	1,7 \$	1,6 \$	1,5 \$	2,0 \$	1,6 \$
Risque d'écart de taux	7,0	4,3	4,6	5,6	5,0	2,3	2,9	3,6	4,0	3,5
Risque lié aux actions	6,0	1,7	3,7	3,3	2,4	2,0	2,3	2,8	2,7	2,5
Risque de change	1,9	0,8	1,5	1,2	2,0	1,3	1,0	0,9	1,3	0,9
Risque lié aux marchandises	2,5	1,1	2,5	1,7	1,4	1,6	1,8	1,6	1,7	1,3
Risque spécifique de la dette	1,9	1,2	1,4	1,5	1,5	1,6	2,1	2,4	1,6	2,4
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(7,6)	(7,5)	(6,2)	(6,4)	(8,3)	(8,3)	(7,2)	(8,0)
Total de la VAR (mesure de un jour)	9,9 \$	6,7 \$	8,0 \$	8,1 \$	7,9 \$	4,1 \$	3,4 \$	4,5 \$	6,1 \$	4,2 \$

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016				31 janv. 2016		30 avr. 2015		30 avr. 2016	30 avr. 2015
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	12,8 \$	7,0 \$	10,7 \$	9,0 \$	8,9 \$	8,1 \$	5,8 \$	9,0 \$	8,6 \$	7,2 \$
Risque d'écart de taux	13,8	9,8	11,0	11,6	12,1	10,9	15,7	16,0	11,2	14,8
Risque lié aux actions	5,0	0,9	2,4	1,9	3,1	2,2	1,5	3,6	2,1	2,6
Risque de change	4,8	1,2	2,0	2,5	3,4	5,6	2,8	2,9	4,0	3,6
Risque lié aux marchandises	5,0	2,5	4,0	3,6	3,5	2,9	5,1	4,3	3,3	4,1
Risque spécifique de la dette	4,5	2,3	3,4	3,3	2,6	2,4	3,4	3,7	2,8	4,1
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(22,8)	(21,7)	(21,6)	(22,4)	(20,9)	(23,1)	(22,1)	(21,1)
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	14,7 \$	7,2 \$	10,7 \$	10,2 \$	12,0 \$	9,7 \$	13,4 \$	16,4 \$	9,9 \$	15,3 \$

1) Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016				31 janv. 2016		30 avr. 2015		30 avr. 2016	30 avr. 2015
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de défaut	102,5 \$	48,6 \$	54,3 \$	63,0 \$	58,4 \$	70,1 \$	126,6 \$	103,5 \$	66,5 \$	100,6 \$
Risque de migration	35,3	21,1	31,1	28,0	30,8	34,0	42,3	40,7	31,0	41,6
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	136,6 \$	73,0 \$	85,4 \$	91,0 \$	89,2 \$	104,1 \$	168,9 \$	144,2 \$	97,5 \$	142,2 \$

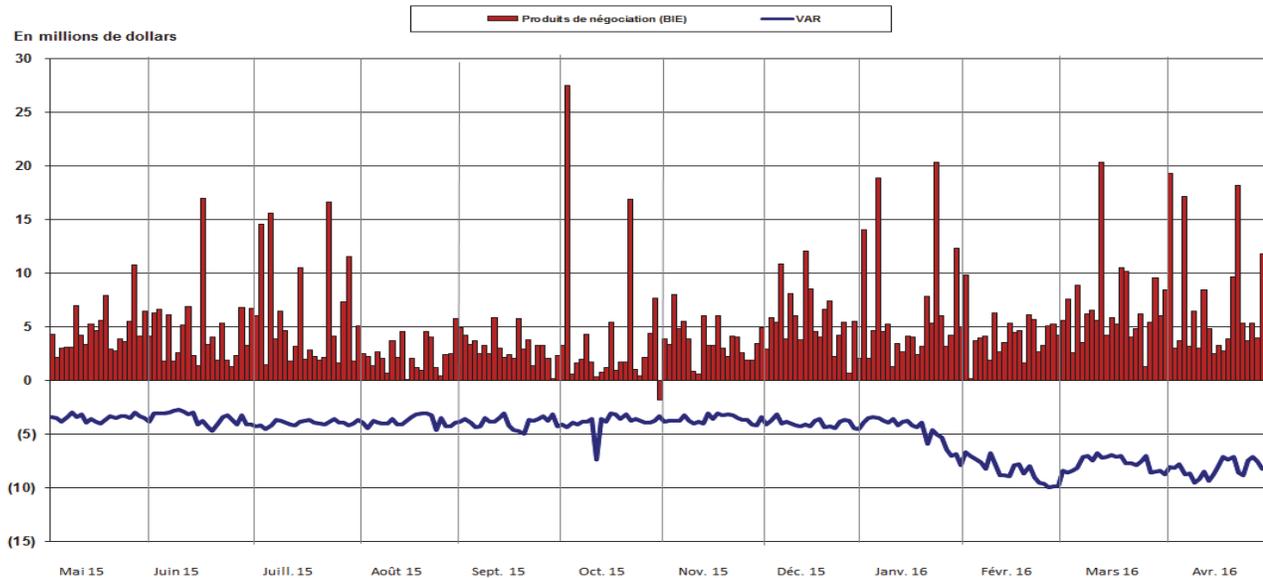
Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent les positions décrites dans la section Activités de crédit structuré en voie de liquidation du rapport de gestion et certains autres portefeuilles abandonnés.

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux. La distribution des produits de négociation sur laquelle est calculée la VAR n'est pas effectuée sur une base d'imposition équivalente (BIE).

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Le plus grand profit, qui a totalisé 20,3 M\$, a été enregistré le 11 mars 2016 et est attribuable au cours normal des activités au sein de notre secteur d'activité Marchés CIBC, réseau mondial, notamment dans les dérivés sur actions. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 6,1 M\$ au cours du trimestre, et la BIE quotidienne moyenne a été de 1,9 M\$.

Produits de négociation (BIE) c. la VAR



Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation, qui comprend le risque de taux d'intérêt structurel, s'entend essentiellement du risque inhérent à la GAP et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains certificats de placement garanti assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse ou une baisse immédiate et soutenue de 100 et de 200 points de base de tous les taux d'intérêt sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés.

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôt)

En millions de dollars, au	30 avr. 2016			31 janv. 2016			30 avr. 2015		
	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	65 \$	3 \$	11 \$	67 \$	(5) \$	- \$	99 \$	7 \$	- \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(132)	(108)	(6)	(100)	(126)	(32)	(130)	1	(27)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(144)	(6)	(10)	(133)	(3)	1	(165)	(7)	1
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	23	99	6	(45)	107	30	51	(7)	28
Hausse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	118 \$	6 \$	21 \$	116 \$	(10) \$	- \$	178 \$	12 \$	- \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(289)	(216)	(11)	(233)	(253)	(65)	(296)	1	(54)
Baisse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(292)	(3)	(20)	(227)	(6)	-	(231)	(12)	1
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(166)	115	11	(264)	117	54	60	(8)	49

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités, et les mises en gage additionnelles ou autres exigences en matière de garantie.

La CIBC dispose d'un cadre complet de gestion de la liquidité qui appuie sa stratégie d'entreprise, s'harmonise avec son intérêt à l'égard du risque et ses limites de risque établis dans la politique de gestion du risque de liquidité et respecte les attentes en matière de réglementation. La politique de gestion du risque de liquidité exige que nous maintenions un niveau suffisant d'actifs liquides et des sources de financement diversifiées pour financer continuellement notre bilan, nos engagements et nos engagements éventuels, et pour maintenir une entreprise solide, que les conditions soient normales ou difficiles.

Notre position de financement et de liquidité est demeurée stable au cours du trimestre clos le 30 avril 2016 et nous ne prévoyons pas d'événements, d'engagements ou d'exigences qui pourraient avoir une incidence notable sur notre position de risque de liquidité.

Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à un cas de situation de crise pouvant tarir les liquidités sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évaluées et suivies régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. La CIBC inclut des simulations de crise à sa gestion et son évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles à la planification du financement, et favorisent l'élaboration du plan de financement d'urgence de la CIBC.

Le trésorier est responsable de la gestion des activités et processus requis pour mesurer et faire le suivi de la position de risque de liquidité de la CIBC et faire rapport à cet égard.

Le comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que la gestion du risque de liquidité ainsi que les politiques, méthodes et hypothèses liées au risque de liquidité sont évaluées régulièrement et qu'elles sont conformes à nos exigences réglementaires. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, surveille particulièrement le risque de liquidité mondial et est composé de membres de la haute direction des groupes Trésorerie et Gestion du risque ainsi que des activités régionales de la CIBC.

Le Comité de gestion du risque (CGR) est informé régulièrement des conditions courantes et possibles de la liquidité. Il approuve la politique de gestion du risque de liquidité et le plan de financement d'urgence de la CIBC et recommande au conseil d'administration la tolérance envers le risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque.

Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités, de titres négociables de grande qualité et d'autres actifs pouvant être utilisés pour accéder rapidement à du financement. Les actifs grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou à toute autre restriction, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs non grevés figurant au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, au	Actifs liquides bruts		Actifs liquides grevés ¹		30 avr. 2016	31 oct. 2015
	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs liquides non grevés	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	11 455 ² \$	- \$	470 \$	- \$	10 985 \$	18 177 \$
Valeurs mobilières	78 551 ³	69 322 ⁴	26 595	39 531	81 747	82 872
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	50 661 ⁵	-	22 222	-	28 439	32 440
Prêts hypothécaires	11 590 ⁶	-	11 590	-	-	-
Cartes de crédit	3 711 ⁷	-	3 711	-	-	-
Autres actifs	6 446 ⁸	-	5 790	-	656	427
	162 414 \$	69 322 \$	70 378 \$	39 531 \$	121 827 \$	133 916 \$

- 1) Excluent les garanties intrajournalières fournies à la Banque du Canada ayant trait au système de transfert de paiements de grande valeur puisqu'elles nous sont généralement rendues chaque jour à la fin du cycle de règlement.
- 2) Comprend la trésorerie, les dépôts non productifs d'intérêts et les dépôts productifs d'intérêts avec des échéances contractuelles à moins de 30 jours.
- 3) Comprend les valeurs du compte de négociation, les valeurs disponibles à la vente et les valeurs désignées à leur juste valeur, mais exclut les valeurs de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, les titres de participation de sociétés fermées et les titres de créance de sociétés fermées de 1 048 M\$ (1 116 M\$ au 31 octobre 2015).
- 4) Comprend des valeurs empruntées contre de la trésorerie de 4 446 M\$ (3 245 M\$ au 31 octobre 2015), des valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres de 31 276 M\$ (30 089 M\$ au 31 octobre 2015), des valeurs empruntées en échange de valeurs prêtées de 32 650 M\$ (32 169 M\$ au 31 octobre 2015) et des valeurs obtenues en échange de garantie sur dérivés de 950 M\$ (1 058 M\$ au 31 octobre 2015).
- 5) Comprend les prêts hypothécaires à l'habitation titrisés et transférés en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les prêts hypothécaires titrisés qui n'ont pas été transférés à des parties externes. Ces éléments sont présentés à titre de prêts dans le bilan consolidé intermédiaire.
- 6) Comprend les prêts hypothécaires compris dans le programme d'obligations sécurisées.
- 7) Comprend les actifs détenus dans des fiduciaires consolidées à l'appui des passifs au titre du financement.
- 8) Comprend des liquidités données en garantie sur dérivés d'un montant de 5 790 M\$ (5 460 M\$ au 31 octobre 2015) et des certificats d'or et d'argent d'un montant de 656 M\$ (427 M\$ au 31 octobre 2015).

Voici le sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses principales filiales :

En millions de dollars, au	30 avr. 2016	31 oct. 2015
CIBC (société mère)	91 651 \$	100 698 \$
Marchés mondiaux CIBC inc. ¹	13 428	16 005
Autres filiales	16 748	17 213
	121 827 \$	133 916 \$

1) Comprend Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp.

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Banque de la réserve fédérale de New York, d'observations historiques, de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont diminué de 12,1 G\$, ou 9 %, en comparaison du 31 octobre 2015, en raison surtout du recul des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques et des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

En outre, la CIBC conserve son admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis.

Actifs assortis d'une charge

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir les obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties. Pour plus de précisions, voir la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2015.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés :

En millions de dollars, au	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Total de l'actif	Grevés		Non grevés		
				Donnés en garantie	Divers	Disponibles à titre de garantie	Divers	
30 avr. 2016	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	11 455 \$	- \$	11 455 \$	16 \$	454 \$	10 985 \$	- \$
	Valeurs mobilières	79 599	-	79 599	26 595	-	51 956	1 048
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	35 722	35 722	16 239	-	19 483	-
	Prêts, nets de la provision	290 546	-	290 546	37 523	44	28 439	224 540
	Divers							
	Dérivés	28 740	-	28 740	-	-	-	28 740
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	13 215	-	13 215	-	-	-	13 215
	Terrains, bâtiments et matériel	1 832	-	1 832	-	-	-	1 832
	Goodwill	1 504	-	1 504	-	-	-	1 504
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 289	-	1 289	-	-	-	1 289
	Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 723	-	1 723	-	-	-	1 723
	Autres actifs	12 519	-	12 519	5 790	-	656	6 073
		442 422 \$	35 722 \$	478 144 \$	86 163 \$	498 \$	111 519 \$	279 964 \$
31 oct. 2015	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	18 637 \$	- \$	18 637 \$	16 \$	444 \$	18 177 \$	- \$
	Valeurs mobilières	74 982	-	74 982	24 603	-	49 263	1 116
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	33 334	33 334	16 748	-	16 586	-

Prêts, nets de la provision	281 185	-	281 185	39 858	76	32 440	208 811
Divers							
Dérivés	26 342	-	26 342	-	-	-	26 342
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 796	-	9 796	-	-	-	9 796
Terrains, bâtiments et matériel	1 897	-	1 897	-	-	-	1 897
Goodwill	1 526	-	1 526	-	-	-	1 526
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 197	-	1 197	-	-	-	1 197
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 847	-	1 847	-	-	-	1 847
Autres actifs	12 566	-	12 566	5 460	-	427	6 679
	429 975 \$	33 334 \$	463 309 \$	86 685 \$	520 \$	116 893 \$	259 211 \$

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des exigences importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires et de liquidité, qui sont fixées par des organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par chacune de ces entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du ratio de liquidité à court terme (LCR) est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues d'atteindre un LCR minimal de 100 %. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans les lignes directrices sur les normes de liquidité publiées par le BSIF en mai 2014, la CIBC présente chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100 \%$$

Le numérateur du LCR est l'encours de HQLA non grevés, qui respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et des caractéristiques liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs rapidement dans une période de crise. Le portefeuille d'actifs liquides de la CIBC, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites de l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement l'évaluation interne de la CIBC quant à sa capacité à monétiser ses actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties nettes de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement défini pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les importantes créances non garanties à l'échéance sont parmi les principales sorties de trésorerie du LCR de la CIBC. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées prescrits et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA.

Le LCR est présenté à l'aide d'un modèle de divulgation standard prescrit par le BSIF et est calculé selon une formule ordinaire moyenne des positions de la fin de la période de trois mois au cours du trimestre.

En millions de dollars		Valeur non pondérée totale ¹	Valeur pondérée totale ²
HQLA			
1	HQLA	s. o.	98 385 \$
Sorties de trésorerie			
2	Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	127 240 \$	8 584 \$
3	Dépôts stables	59 137	1 774
4	Dépôts moins stables	68 103	6 810
5	Financement de gros non garantis, dont :	109 242	61 962
	Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de		
6	banques coopératives	37 989	9 341
7	Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	46 885	28 253
8	Dettes non garanties	24 368	24 368
9	Financement de gros garanti	s. o.	4 032
10	Exigences supplémentaires, dont :	64 069	18 608
11	Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	10 992	7 435
12	Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	2 376	2 376
13	Facilités de crédit et de liquidité	50 701	8 797
14	Autres obligations de financement contractuelles	2 112	2 112
15	Autres obligations de financement conditionnelles	228 171	4 072
16	Total des sorties de trésorerie	s. o.	99 370
Entrées de trésorerie			
17	Prêts garantis (par ex. prises en pension de titres)	43 745	7 868
18	Entrées liées aux expositions parfaitement productives	16 083	8 230
19	Autres entrées de trésorerie	2 429	2 429
20	Total des entrées de trésorerie	62 257 \$	18 527 \$
			Valeur ajustée totale
21	Total des HQLA	s. o.	98 385 \$
22	Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	80 843 \$
23	LCR	s. o.	122 %
En millions de dollars, pour le trimestre clos le 31 janvier 2016			
21	Total des HQLA	s. o.	95 869 \$
22	Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	79 141 \$
23	LCR	s. o.	121 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.

s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 30 avril 2016, notre LCR moyen était supérieur à celui du 31 janvier 2016, passant de 121 % à 122 %, surtout en raison de l'augmentation des actifs liquides admissibles, en partie contrebalancée par une augmentation des volumes de financement de gros venant à échéance. De nombreux autres facteurs faisant partie des activités normales influent également sur le LCR.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur le ratio de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les considérations environnementales ayant une incidence sur les garanties. De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC exerce principalement ses activités dans les grandes monnaies dont les marchés des changes sont larges et fongibles.

La présentation du LCR est calibrée de façon centralisée par la fonction Trésorerie de la CIBC, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégique de la CIBC et d'autres groupes fonctionnels et de soutien.

Financement

La CIBC finance ses activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'une grande variété de financement de gros.

L'approche principale de la CIBC vise à financer le bilan au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises. Les dépôts des particuliers représentaient un montant de 142,9 G\$ au 30 avril 2016 (137,4 G\$ au 30 octobre 2015). La CIBC conserve des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité est évaluée régulièrement à l'aide d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement de gros à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes existants, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties. La CIBC évalue constamment les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux produits de financement et d'éventuels secteurs de placement afin de pouvoir optimiser la souplesse du financement et réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR revoient et approuvent le plan de financement de la CIBC, lequel comprend la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions de la situation de liquidités.

Le tableau ci-après présente, à leur valeur comptable, les échéances contractuelles du financement tiré par la CIBC du marché de gros :

En millions de dollars, au 30 avril 2016	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques	6 665 \$	805 \$	131 \$	128 \$	7 729 \$	- \$	- \$	7 729 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	7 314	14 185	14 262	3 914	39 675	1 490	-	41 165
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	464	762	3 433	1 497	6 156	-	-	6 156
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	367	4 944	1 275	8 527	15 113	11 192	8 387	34 692
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	-	394	394	-	-	394
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation de créances hypothécaires	-	1 126	829	1 199	3 154	3 338	15 353	21 845
Obligations sécurisées	-	-	-	477	477	1 586	9 527	11 590
Titrisation de créances sur cartes de crédit	600	-	-	1 750	2 350	565	796	3 711
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	3 354	3 354
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-
	15 410 \$	21 822 \$	19 930 \$	17 886 \$	75 048 \$	18 171 \$	37 417 \$	130 636 \$
Dont :								
Garanti	600 \$	1 126 \$	829 \$	3 426 \$	5 981 \$	5 489 \$	25 676 \$	37 146 \$
Non garanti	14 810	20 696	19 101	14 460	69 067	12 682	11 741	93 490
	15 410 \$	21 822 \$	19 930 \$	17 886 \$	75 048 \$	18 171 \$	37 417 \$	130 636 \$
31 octobre 2015	15 361 \$	23 429 \$	17 787 \$	20 601 \$	77 178 \$	18 977 \$	37 237 \$	133 392 \$

Le financement de gros de la CIBC est diversifié en termes de devises tel qu'il est présenté dans le tableau ci-après :

En milliards de dollars, au	30 avr. 2016		31 oct. 2015	
\$ CA	58,9 \$	45 %	61,5 \$	46 %
\$ US	53,5	41	60,1	45
Divers	18,2	14	11,8	9
	130,6 \$	100 %	133,4 \$	100 %

Notes de crédit

L'accès de la CIBC au financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle et la situation de liquidité. Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

	Créances à court terme		Créances de premier rang		Créances subordonnées		Créances subordonnées – Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité ¹		Actions privilégiées – Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité ¹		Perspective
	30 avr. 2016	31 oct. 2015	30 avr. 2016	31 oct. 2015	30 avr. 2016	31 oct. 2015	30 avr. 2016	31 oct. 2015	30 avr. 2016	31 oct. 2015	
Au	R-1 (élevé)	R-1 (élevé)	AA	AA	AA (bas)	AA (bas)	A (bas)	A (bas)	Pfd-2	Pfd-2	Négative²
DBRS	F1+	F1+	AA-	AA-	A+	A+	A+	A+	s. o.	s. o.	Stable
Fitch	P-1	P-1	Aa3	Aa3	A3	A3	Baa1	Baa1	Baa2	Baa2	Négative³
Moody's	A-1	A-1	A+	A+	BBB+	BBB+	BBB	BBB	P-3 (élevé)	P-3 (élevé)	Stable
S&P											

1) Comprennent les instruments considérés comme des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité conformément aux lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres publiées par le BSIF.

2) La perspective négative s'applique aux créances à court terme, aux créances de premier rang et aux créances subordonnées.

3) La perspective négative ne s'applique qu'aux créances de premier rang.

s. o. Sans objet.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, au	30 av. 2016	31 oct. 2015
Baisse de un cran	0,1 \$	0,1 \$
Baisse de deux crans	0,2	0,2
Baisse de trois crans	0,5	0,5

Autres normes réglementaires de liquidité

En mai 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de liquidité, qui s'inspire des exigences de liquidité à l'échelle mondiale du CBCB, comprenant le LCR, le ratio de liquidité à long terme (NSFR) et d'autres outils de suivi des liquidités. Elle est appuyée par un outil de surveillance conçu par le BSIF, soit l'indicateur des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le BSIF utilisera la ligne directrice sur les normes de liquidité et les mesures connexes afin d'évaluer la suffisance des liquidités de chaque banque. Les outils de suivi des liquidités supplémentaires, y compris les relevés sur les liquidités intrajournalières, devraient être exigés d'ici le 1^{er} janvier 2017.

Le 31 octobre 2014, le CBCB a publié ses lignes directrices définitives sur le NSFR. En février 2015, le BSIF a publié une version révisée du modèle de suivi Bâle III et participe à des consultations ciblées et publiques avant la publication du modèle de déclaration définitif concernant le NSFR. La production de relevé sur le NSFR entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018, et la déclaration publique s'effectuera au cours du premier trimestre de 2018, conformément aux exigences de déclaration définitives concernant la présentation du NSFR publiées en juin 2015.

Conformément aux exigences susmentionnées, nous présentons chaque mois des rapports sur le ratio de liquidité à court terme et les flux de trésorerie nets cumulatifs au BSIF, et les rapports sur le ratio de liquidité à long terme, chaque trimestre. Nous transmettons nos rapports sur le LCR et le NSFR au CBCB deux fois par an.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs et de nos passifs au bilan à leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de l'exposition au risque de liquidité de la CIBC, mais cette information sert à informer la direction de la CIBC du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan touché par des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 30 avril 2016	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 821 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 821 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	8 634	-	-	-	-	-	-	-	-	8 634
Valeurs mobilières	2 378	2 274	2 469	1 906	1 602	5 843	16 753	13 157	33 217	79 599
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	4 446	-	-	-	-	-	-	-	-	4 446
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	17 138	8 071	5 079	988	-	-	-	-	-	31 276
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 494	5 950	8 746	6 400	7 963	30 533	105 642	6 880	830	175 438
Prêts personnels	608	585	815	865	1 122	165	400	2 382	29 931	36 873
Cartes de crédit	250	501	751	751	751	3 003	5 910	-	-	11 917
Entreprises et gouvernements	4 345	2 772	2 544	2 840	4 023	9 099	22 101	12 318	8 076	68 118
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 800)	(1 800)
Dérivés	2 165	3 392	990	1 860	562	2 875	6 229	10 667	-	28 740
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 700	1 403	106	1	5	-	-	-	-	13 215
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	18 867	18 867
	56 979 \$	24 948 \$	21 500 \$	15 611 \$	16 028 \$	51 518 \$	157 035 \$	45 404 \$	89 121 \$	478 144 \$
31 octobre 2015	54 058 \$	22 927 \$	21 064 \$	22 485 \$	16 347 \$	49 380 \$	141 529 \$	47 362 \$	88 157 \$	463 309 \$
Passif										
Dépôts ¹	24 261 \$	29 294 \$	31 097 \$	19 849 \$	18 697 \$	26 215 \$	39 037 \$	6 392 \$	173 868 \$	368 710 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	9 625	-	-	-	-	-	-	-	-	9 625
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 314	-	-	-	-	-	-	-	-	2 314
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	12 270	2 149	-	-	-	-	-	-	-	14 419
Dérivés	3 329	3 369	1 336	2 010	861	4 389	7 225	10 225	-	32 744
Acceptations	11 757	1 403	106	1	5	-	-	-	-	13 272
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	11 934	11 934
Titres secondaires	-	-	-	-	-	-	38	3 316	-	3 354
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	21 772	21 772
	63 556 \$	36 215 \$	32 539 \$	21 860 \$	19 563 \$	30 604 \$	46 300 \$	19 933 \$	207 574 \$	478 144 \$
31 octobre 2015	60 305 \$	34 090 \$	27 455 \$	26 453 \$	15 499 \$	30 998 \$	47 403 \$	18 902 \$	202 204 \$	463 309 \$

1) Comprend des dépôts des particuliers totalisant 142,9 G\$ (137,4 G\$ au 31 octobre 2015), dont 138,4 G\$ (132,7 G\$ au 31 octobre 2015) au Canada et 4,5 G\$ (4,7 G\$ au 31 octobre 2015) dans d'autres pays, des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 214,4 G\$ (218,5 G\$ au 31 octobre 2015), dont 159,9 G\$ (158,9 G\$ au 31 octobre 2015) au Canada et 54,5 G\$ (59,6 G\$ au 31 octobre 2015) dans d'autres pays, et des dépôts bancaires totalisant 11,4 G\$ (10,8 G\$ au 31 octobre 2015), dont 4,9 G\$ (4,0 G\$ au 31 octobre 2015) au Canada et 6,5 G\$ (6,8 G\$ au 31 octobre 2015) dans d'autres pays.

Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des montants notionnels dans le cas d'engagements au titre du crédit. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 30 avril 2016	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ¹	Total
Prêts de valeurs ²	22 736 \$	5 309 \$	4 605 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	32 650 \$
Engagements de crédit inutilisés	460	5 471	1 575	1 263	1 113	5 523	32 154	1 305	129 078	177 942
Facilités de garantie de liquidité	73	198	136	6 039	558	332	-	13	-	7 349
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	1 416	1 922	1 461	3 641	1 868	672	801	241	-	12 022
Lettres de crédit documentaires et commerciales	54	55	60	17	2	38	4	-	-	230
Divers	250	-	-	-	-	-	-	-	-	250
	24 989 \$	12 955 \$	7 837 \$	10 960 \$	3 541 \$	6 565 \$	32 959 \$	1 559 \$	129 078 \$	230 443 \$
31 octobre 2015	25 115 \$	19 910 \$	5 597 \$	4 322 \$	3 748 \$	8 912 \$	32 321 \$	1 560 \$	124 034 \$	225 519 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré d'un montant de 101,1 G\$ (97,1 G\$ au 31 octobre 2015).

2) Excluent les prêts de valeurs de 2,3 G\$ (1,4 G\$ au 31 octobre 2015) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 30 avril 2016	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location simple	36 \$	73 \$	109 \$	108 \$	107 \$	404 \$	891 \$	1 014 \$	2 742 \$
Obligations d'achat ¹	93	125	280	189	148	719	835	394	2 783
Cotisations de retraite ²	22	29	44	-	-	-	-	-	95
Engagements de prise ferme	83	73	248	-	-	-	-	-	404
Engagements d'investissement	-	-	-	1	3	4	10	138	156
	234 \$	300 \$	681 \$	298 \$	258 \$	1 127 \$	1 736 \$	1 546 \$	6 180 \$
31 octobre 2015	797 \$	284 \$	306 \$	336 \$	340 \$	1 093 \$	1 869 \$	1 669 \$	6 694 \$

- 1) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de participation réglés dans les délais standards du marché.
- 2) Comprennent les cotisations minimales estimées de nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires et, de ce fait, elles sont assujetties à une grande variabilité.

Autres risques

Nous avons également des politiques et des processus pour évaluer et contrôler les autres risques, y compris le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de conformité réglementaire et le risque environnemental, et d'en faire le suivi. Ces risques, ainsi que les politiques et les processus connexes, sont similaires à ceux décrits aux pages 73 à 75 du Rapport annuel 2015.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2015. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2015 et pour l'exercice clos à cette date. Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines.

Évaluation des instruments financiers

Les titres de créance et de participation du compte de négociation, les prêts liés aux activités de négociation dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, les contrats de dérivés, les valeurs disponibles à la vente et les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur. Les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont composés de certains titres de créance, de certains emprunts garantis, de dépôts structurés et de dépôts des entreprises et des gouvernements. Les engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires de détail sont également classés comme instruments financiers désignés à leur juste valeur.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans des conditions de concurrence normales et dans les conditions actuelles du marché (c.-à-d., la valeur de sortie). Les évaluations de la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur les données d'évaluation (niveaux 1, 2 et 3). Nous avons un processus formel et bien documenté pour établir la juste valeur. La juste valeur est fondée sur les cours du marché non ajustés sur un marché actif pour un instrument identique, lorsque ceux-ci sont disponibles (niveau 1). Si des prix ou des cours sur un marché actif ne sont pas disponibles pour un instrument, la juste valeur est alors fondée sur des modèles d'évaluation dans lesquels les données importantes sont observables sur le marché (niveau 2) ou dans lesquels au moins une donnée importante est inobservable sur le marché (niveau 3). Il faut faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur. La part de jugement qu'il convient d'appliquer dépend en grande partie de la quantité d'information observable disponible sur le marché. En ce qui concerne les instruments évalués selon des modèles internes utilisant beaucoup de données inobservables sur le marché et qui sont par conséquent classés au niveau 3 de la hiérarchie, la part de jugement qu'il convient d'utiliser pour estimer la juste valeur est plus grande que celle utilisée pour estimer la juste valeur des instruments classés aux niveaux 1 et 2. Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les données d'évaluation sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction.

Le tableau ci-après présente les montants des instruments financiers, classés par catégorie, qui font l'objet d'une évaluation à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation basée sur des données de niveau 3 en ce qui a trait aux activités de crédit structuré en voie de liquidation et à la CIBC consolidée. Pour plus de précisions sur l'évaluation et la sensibilité des actifs et des passifs financiers du niveau 3, voir la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

En millions de dollars, au	30 avr. 2016			31 oct. 2015		
	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹
Actif						
Valeurs et prêts du compte de négociation	537 \$	588 \$	1,2 %	565 \$	611 \$	1,2 %
Valeurs disponibles à la vente	36	1 808	5,5	32	2 041	7,2
Valeurs désignées à leur juste valeur	100	100	39,2	111	111	41,6
Dérivés	145	172	0,6	165	192	0,7
	818 \$	2 668 \$	2,3 %	873 \$	2 955 \$	2,7 %
Passif						
Dépôts et autres passifs ²	247 \$	452 \$	14,9 %	280 \$	474 \$	17,8 %
Dérivés	216	282	0,9	244	297	1,0
	463 \$	734 \$	1,6 %	524 \$	771 \$	1,9 %

1) Représente le pourcentage des actifs et des passifs de niveau 3 par rapport au total des actifs et des passifs dans chaque catégorie présentée dans les états financiers consolidés intermédiaires à la juste valeur.

2) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur et les dérivés incorporés séparés.

Ajustements de la juste valeur

Nous faisons preuve de jugement pour établir les ajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs pouvant toucher l'évaluation des instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché et d'autres risques de marché, l'incertitude des paramètres, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs.

Le calcul des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons de façon continue le caractère adéquat des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur. Les montants des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur pourraient être modifiés si des événements le justifient et pourraient ne pas correspondre à la valeur de réalisation définitive.

Le tableau suivant résume nos ajustements de valeur :

En millions de dollars, au	30 avr. 2016	31 oct. 2015
Valeurs mobilières		
Risque de marché	2 \$	1 \$
Dérivés		
Risque de marché	66	68
Risque de crédit	109	99
Frais d'administration	5	6
Total des ajustements de valeur	182 \$	174 \$

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons et maintenons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan et hors bilan.

La provision pour pertes sur créances comprend des provisions individuelles et des provisions collectives.

Provisions individuelles

La majorité de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements est évaluée en fonction des prêts individuels. Des provisions individuelles sont établies lorsque des prêts douteux sont décelés dans les portefeuilles évalués individuellement. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. La provision individuelle désigne le montant requis pour réduire la valeur comptable d'un prêt douteux jusqu'à sa valeur de réalisation estimée. Cette valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt.

Des provisions individuelles ne sont pas constituées pour les portefeuilles évalués collectivement, ce qui comprend la plupart des portefeuilles de détail.

Provisions collectives

Provisions pour prêts à la consommation et certains prêts aux PME

Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit, de prêts personnels et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels nous adoptons une approche de gestion de portefeuille pour établir la provision collective. Étant donné qu'il n'est pas réaliste d'évaluer les prêts un à un, nous utilisons une formule en nous fondant sur les ratios historiques des radiations de comptes courants et de soldes arriérés. En ce qui concerne les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts personnels et certains prêts aux PME, la CIBC se sert des pertes passées afin de déterminer les paramètres de probabilité de défaut (PD) et de pertes en cas de défaut (PCD), qui sont utilisés aux fins du calcul d'une partie de la provision collective des comptes courants. La correspondance entre les PD établie dans le cadre de ce processus et les niveaux de risque dans nos portefeuilles de détail est présentée à la page 51 de notre Rapport annuel 2015. En ce qui concerne les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation non courants, les prêts personnels et certains prêts aux PME, les pertes passées permettent à la CIBC de calculer le montant des flux à radier dans nos modèles qui établissent la provision collective ayant trait à ces prêts.

Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

Provisions pour prêts aux entreprises et aux gouvernements

En ce qui concerne les groupes de prêts qui ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel pour lesquels il n'existe pas de preuve objective de dépréciation, une provision collective est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été décelées de façon précise aux termes d'une évaluation individuelle du prêt.

Le montant de la provision collective est établi compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues et les profils de risque relatifs. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision collective sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique. Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la PD associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des PCD. La PD reflète nos pertes passées ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Notre méthode et les catégories de notation du risque sont présentées à la page 50 du Rapport annuel 2015. Les pertes passées sont ajustées en fonction de données observables afin de tenir compte de l'incidence de la conjoncture. Les estimations des PCD sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs.

Pour plus de précisions sur la provision pour pertes sur créances, voir la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

Titrisations et entités structurées

Titrisation de nos propres actifs

En vertu de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, il faut faire preuve de jugement pour évaluer si un investisseur contrôle une entité émettrice, notamment s'il i) détient le pouvoir sur l'entité émettrice, ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Nous sommes le promoteur de plusieurs entités structurées qui achètent et titrisent nos propres actifs, notamment Cards II Trust, Broadway Trust et Crisp Trust, entités que nous consolidons en vertu de l'IFRS 10.

Nous titrisons également nos propres actifs hypothécaires en vertu d'un programme de titrisation soutenu par le gouvernement. Nous vendons ces actifs titrisés à une entité de titrisation soutenue par le gouvernement que nous ne consolidons pas, ainsi qu'à d'autres tiers. La Norme comptable internationale 39 (IAS 39), *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, précise à quel moment il faut décomptabiliser les actifs financiers. Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif sont arrivés à échéance ou lorsque nous avons transféré les droits de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif, notamment :

- nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif;
- nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif, mais avons transféré le contrôle de l'actif.

Nous avons établi que nos activités de titrisation liées aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux créances sur cartes de crédit sont comptabilisées à titre de transactions d'emprunts garantis puisque nous n'avons pas satisfait aux critères susmentionnés.

En outre, nous vendons et décomptabilisons des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une entente de transfert de flux de trésorerie sans transformation à une fiducie qui titre ces prêts en certificats de propriété détenus par divers investisseurs externes. Nous continuons à fournir des services de gestion spéciale à l'égard de ces prêts hypothécaires en échange d'honoraires établis au taux du marché et nous ne consolidons pas la fiducie. Nous vendons aussi certains prêts hypothécaires commerciaux du marché américain à des tiers qui sont admissibles à la décomptabilisation puisque nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des prêts hypothécaires et que nous ne conservons pas de liens après le transfert.

Titrisation d'actifs de tiers

Nous sommes également le promoteur de plusieurs entités structurées qui achètent des groupes d'actifs de tiers. Nous évaluons un certain nombre de facteurs au moment d'établir si la CIBC contrôle ces entités structurées. Nous contrôlons la mesure dans laquelle nous intervenons au sein de ces entités structurées en investissant directement dans les titres de créance émis par l'entité structurée et en fournissant une protection des liquidités aux autres créanciers afin de déterminer si nous devons consolider ces entités.

L'IFRS 10 exige également que nous procédions à une nouvelle évaluation de la consolidation lorsque les faits et circonstances propres à l'entité indiquent qu'un ou plus d'un des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus a changé. Les facteurs entraînant la réévaluation comprennent, mais sans s'y limiter, des changements importants au sein de la structure de propriété des entités, des changements dans les accords contractuels ou de gouvernance, l'attribution d'une facilité de liquidité au-delà des modalités établies à l'origine, la conclusion de transactions avec les entités qui n'étaient pas prévues au départ et des changements à la structure de financement des entités.

Dans le cas plus précis de nos fonds multicédants, nous procédons à une nouvelle évaluation quant à la consolidation si notre participation dans le PCAC émis par les fonds multicédants change de façon importante ou, ce qui est plus rare, lorsque la facilité de liquidité que nous offrons aux fonds multicédants est utilisée ou modifiée.

Une augmentation appréciable de notre participation dans le papier commercial émis par les fonds multicédants serait plus probable dans les situations où le marché du PCAC soutenu par les banques se détériorait de façon importante, de telle sorte que les fonds multicédants seraient incapables de renouveler leur PCAC.

Pour plus de précisions sur la titrisation de nos propres actifs et d'actifs de tiers, se reporter à la section Arrangements hors bilan et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

Dépréciation des actifs

Goodwill, autres immobilisations incorporelles et actifs à long terme

Au 30 avril 2016, nous avons un goodwill de 1 504 M\$ (1 526 M\$ au 31 octobre 2015). Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, au moins une fois par année, au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT), à laquelle le goodwill a été affecté, et sa valeur comptable, y compris le goodwill. Tout écart défavorable est comptabilisé à titre de perte de valeur du goodwill. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Le goodwill doit être soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe des indices que l'actif ait pu perdre de la valeur.

Il faut faire preuve de jugement important dans l'estimation de la valeur recouvrable. Les valeurs recouvrables sont estimées en fonction de modèles internes selon lesquels il faut poser des hypothèses importantes, notamment les résultats attendus, les taux d'actualisation, les taux de croissance, les exigences prévues en matière de fonds propres réglementaires et les ratios cours/bénéfice. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative du taux d'actualisation ou des taux de croissance finaux, pris isolément ou selon une combinaison de ces facteurs. Si la valeur recouvrable que nous avons estimée n'excède pas considérablement la valeur comptable de l'UGT, il faut davantage faire appel au jugement, et des réductions à la valeur recouvrable sont plus susceptibles d'entraîner un écart pouvant donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable de CIBC FirstCaribbean repose sur le calcul de la valeur d'utilité qui est estimée à l'aide de projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans approuvées par la direction de CIBC FirstCaribbean et d'une estimation des fonds propres qui doivent être maintenus dans la région pour soutenir les activités courantes.

Nous avons effectué notre test de dépréciation annuel en date du 1^{er} août 2015 selon les prévisions sur cinq ans établies par la direction de CIBC FirstCaribbean au cours du quatrième trimestre de 2015. Bien que notre test de dépréciation annuel de 2015 n'ait pas donné lieu à une dépréciation, les prévisions pour CIBC FirstCaribbean reflétaient la conjoncture économique difficile qui persiste dans les Caraïbes, mais qui montre des signes de reprise qui devraient se manifester davantage dans ce contexte au cours de la période visée par les prévisions.

La conjoncture économique est toujours difficile dans les Caraïbes, et la volatilité récente des marchés laisse supposer que les perspectives économiques générales risquent de se détériorer, notamment les prévisions des taux d'intérêt. Par conséquent, nous continuons de surveiller étroitement notre investissement. Des réductions de la valeur recouvrable estimée de notre UGT CIBC FirstCaribbean pourraient entraîner une perte de valeur additionnelle du goodwill pour les périodes subséquentes. Au 30 avril 2016, la valeur comptable du goodwill lié à CIBC FirstCaribbean s'élevait à 394 M\$ (314 M\$ US).

Autres immobilisations incorporelles et actifs à long terme

Au 30 avril 2016, nous avons d'autres immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée de 141 M\$ (142 M\$ au 31 octobre 2015). Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées séparément lorsque les avantages qu'elles comportent résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'elles peuvent être vendues ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée d'utilité des immobilisations incorporelles exige du jugement et une analyse fondée sur des faits.

Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur comptable. Un test de dépréciation doit être effectué au moins chaque année ou chaque fois qu'il existe des indices que ces actifs aient pu perdre de la valeur.

Les actifs à long terme et les autres immobilisations incorporelles identifiables dont la durée d'utilité est déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Il faut faire preuve de jugement pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et des actifs à long terme, étant donné que nous estimons les flux de trésorerie futurs que nous prévoyons tirer des actifs et, le cas échéant, les flux de trésorerie découlant de l'éventuelle cession des actifs.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Nous faisons preuve de jugement pour estimer l'impôt sur le résultat ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé. Ainsi, la direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Des actifs ou des passifs d'impôt différé sont déterminés pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'impôt qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables sauf si les différences temporaires sont liées à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger et ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Nous devons évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé seront réalisés avant leur échéance et, selon tous les renseignements dont nous disposons, s'il convient de ne pas comptabiliser une partie de nos actifs d'impôt différé. Notre expérience passée en matière de produits et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du résultat net futur avant impôt sur le résultat, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant des actifs d'impôt différé et la durée à courir avant l'échéance des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. En outre, pour les différences temporaires déductibles découlant de nos investissements dans des établissements à l'étranger, nous devons évaluer si les différences temporaires se résorberont dans un avenir prévisible. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous croyons, selon tous les renseignements dont nous disposons, qu'il est probable que les actifs d'impôt différé comptabilisés seront réalisés.

La comptabilisation de l'impôt sur le résultat a une incidence sur tous nos secteurs d'activité. Pour plus de précisions sur l'impôt sur le résultat, voir la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires.

Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2015 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à cette période, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,3 G\$ au 30 avril 2016. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 30 avril 2016 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de l'exercice 2015 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux ayant trait aux procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2015, se reporter à la note 13.

Restructuration

Au cours de 2015, nous avons comptabilisé des charges de restructuration cumulées de 296 M\$ (225 M\$ après impôt) dans Siège social et autres. Les charges avaient surtout trait à des indemnités de départ et comprenaient le Programme Clarté, une priorité à l'échelle de la Banque destinée à simplifier nos activités. Les charges comprenaient également des coûts de restructuration liés à CIBC FirstCaribbean, ce qui comprend des coûts liés à la vente des opérations bancaires au Belize de CIBC FirstCaribbean. Au 30 avril 2016, la provision restante liée à ces charges de restructuration s'élevait à 170 M\$. Bien que ce montant représente notre meilleure estimation au 30 avril 2016 du montant nécessaire au règlement de l'obligation, l'incertitude persiste quant au moment où l'obligation sera réglée et aux montants réellement payés, puisque cela dépendra en grande partie de chacun des faits et des circonstances.

Pour plus de précisions sur la provision relative à la restructuration, voir la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2015.

Hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Nous sommes le promoteur de divers régimes d'avantages du personnel destinés aux employés admissibles, notamment des régimes de retraite agréés, des régimes complémentaires de retraite, ainsi que des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour les soins de santé et les soins dentaires (les autres avantages postérieurs à l'emploi). En outre, nous continuons d'être le promoteur d'un régime de remplacement de revenu d'invalidité de longue durée et des prestations en soins de santé et en soins dentaires connexes (collectivement, les régimes d'autres avantages à long terme). Le régime de revenu d'invalidité de longue durée ne prend aucune nouvelle réclamation depuis le 1^{er} juin 2004.

Le calcul de la charge nette et des obligations au titre des prestations définies dépend de plusieurs hypothèses actuarielles, dont les taux d'actualisation, les taux tendanciels du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, les augmentations de salaire prévues, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Les hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de la charge nette au titre des prestations définies pour un exercice sont formulées au début de la période annuelle de présentation de l'information financière. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la charge nette et les obligations nettes au titre du régime de retraite à prestations définies tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des instruments de créance de qualité supérieure assortis d'une monnaie et d'une durée à l'échéance qui correspondent à la monnaie et à l'échelonnement prévu des versements au titre des prestations. Notre taux d'actualisation est estimé au moyen d'une courbe de rendement fondée sur des obligations de sociétés de haute qualité. Bien qu'il existe un marché profond d'obligations de sociétés de haute qualité libellées

en dollars canadiens assorties de durées jusqu'à l'échéance courtes et moyennes, il n'en existe pas pour les obligations assorties de durées jusqu'à l'échéance qui correspondent à l'échelonnement de tous les versements prévus au titre des prestations des régimes offerts au Canada. Par conséquent, pour nos régimes canadiens de retraite, nos autres avantages postérieurs à l'emploi et nos régimes d'autres avantages à long terme, nous avons estimé les rendements des obligations de sociétés de grande qualité assorties d'échéances à plus long terme en extrapolant les rendements à court terme des obligations assorties de durées à court et à moyen terme sur la courbe de rendement. La construction de la courbe de rendement fait appel au jugement; c'est pourquoi, selon les différentes méthodes utilisées, la courbe de rendement peut donner lieu à différents taux d'actualisation.

Pour plus de précisions sur la charge et les obligations comptabilisées chaque année au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, voir la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2015.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Transition à l'IFRS 9

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, ce qui aurait représenté pour nous le 1^{er} novembre 2018. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle en applique toutes les dispositions. Au cours de 2015, le BSIF a publié un préavis définitif exigeant que toutes les BISN adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017, soit un an plus tôt que la date prescrite par l'IASB. En tant que BISN, nous publierons nos premiers états financiers consolidés intermédiaires selon l'IFRS 9 pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2018, sauf les informations qui ont trait aux dispositions relatives au « risque de crédit propre », que nous avons volontairement adoptées de façon anticipée le 1^{er} novembre 2014. L'IFRS 9 doit être appliquée de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions.

Puisque la transition à l'IFRS 9 est une importante initiative pour la CIBC, nous avons mis en place un programme de transition qui est appuyé par une structure de gouvernance formelle tenant compte de toute l'organisation et comprenant une équipe affectée au projet. Le comité directeur du projet est co-présidé par des intervenants clés de nos groupes Gestion du risque et Finance, et se compose de membres des unités d'exploitation stratégique visées par la norme et des groupes fonctionnels, comme Technologie de l'information et Vérification interne. Voici les responsabilités du comité directeur :

- a) Veiller à l'harmonisation stratégique des dispositions de l'IFRS 9 et de l'ensemble des stratégies de la CIBC
- b) S'assurer que les principaux jalons sont atteints
- c) Offrir une orientation et des lignes directrices selon une approche globale
- d) Passer en revue et traiter les questions et les risques clés

Pour aider le comité directeur à s'acquitter de ses responsabilités, notre programme de transition est divisé en trois champs de travail correspondant aux trois sections de la nouvelle norme sur les instruments financiers, soit 1) classement et évaluation des instruments financiers; 2) dépréciation; et 3) comptabilité de couverture. Des intervenants spécialisés dans les directives, les processus ou les technologies au sein des unités d'exploitation stratégique et des groupes fonctionnels susceptibles d'être touchés par la transition à la norme sont affectés à chaque champ de travail.

Classement et évaluation

Selon le modèle de classement et d'évaluation de l'IFRS 9, tous les actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal, y compris les actifs comportant des dérivés incorporés, doivent être classés comme des actifs financiers étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de leur comptabilisation initiale. Cette pratique a pour objectif de s'assurer que les titres de créance n'ayant pas des caractéristiques de prêt de base, notamment les options de conversion et les dividendes liés à des actions, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La méthode d'évaluation ultérieure des instruments classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'IFRS 9 est comparable à celle utilisée pour évaluer les instruments classés comme étant détenus à des fins de transaction en vertu de l'IAS 39.

Le classement, au moment de la comptabilisation initiale, des actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal sera déterminé en fonction du modèle économique choisi en vertu duquel ces titres sont gérés. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus à des fins de transaction » ou « évalués à la juste valeur » seront classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et en vue de les vendre » seront comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JV-AERG) pour les titres de créance. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie » seront classés comme étant évalués au coût amorti. L'évaluation ultérieure des titres classés comme étant évalués à la JV-AERG et au coût amorti en vertu de l'IFRS 9 s'effectue selon un modèle similaire respectivement aux titres de créance classés comme étant disponibles à la vente et classés dans les prêts et créances en vertu de l'IAS 39, à l'exception des provisions pour dépréciation qui sont décrites ci-après.

Les actifs financiers sous forme de titres de créance qui seraient autrement classés comme étant évalués à la JV-AERG ou au coût amorti peuvent être désignés irrévocablement, lors de leur comptabilisation initiale, comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable et si certaines exigences du BSIF sont respectées.

Tous les actifs financiers sous forme de titres de participation doivent être classés lors de leur comptabilisation initiale comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'ils ne soient désignés irrévocablement comme instruments évalués à la JV-AERG pour les titres de participation. Contrairement aux titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente en vertu de l'IAS 39, les titres de participation classés comme étant évalués à la JV-AERG entraînent la comptabilisation de tous les profits et pertes réalisés et latents dans les autres éléments du résultat global sans reclassement en résultat net. Seuls les dividendes continuent d'être comptabilisés en résultat net.

Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés par rapport aux exigences actuelles de l'IAS 39, à l'exception des variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre, qui doivent être présentées dans les AERG plutôt que dans le résultat net, traitement que nous avons adopté de façon anticipée le 1^{er} novembre 2014.

Les dérivés continuent d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'IFRS 9.

Dépréciation

Les nouvelles lignes directrices en matière de dépréciation présentent un modèle des pertes de crédit attendues applicable à tous les actifs financiers sous forme de titres de créance classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JV-AERG. De plus, le modèle des pertes de crédit attendues s'applique aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'application du modèle des pertes de crédit attendues aux instruments financiers non dépréciés exige que les entités comptabilisent les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle l'instrument financier est initialement comptabilisé (prêts de premier stade), puis elles doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit lié à cet instrument financier a augmenté de façon importante depuis sa comptabilisation initiale (prêts de deuxième stade). Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, les entités doivent

comparer le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. Pour les périodes ultérieures, si le risque de crédit que comporte l'instrument financier diminue et qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, alors les entités doivent de nouveau comptabiliser les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. À l'inverse, selon le modèle des pertes subies inhérent à l'IAS 39, des provisions sont constituées pour les prêts non douteux en cas de pertes subies, mais non encore décelées, tandis que les pertes de valeur sont en règle générale uniquement comptabilisées pour les titres de créance disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 exige également que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées pour les actifs financiers qui sont évalués comme étant dépréciés (prêts de troisième stade). Pour les prêts, il s'agit d'exigences similaires à celles de l'IAS 39 qui exigent la comptabilisation des prêts douteux à leur valeur de réalisation estimée. Cette situation se produit lorsqu'un ou plusieurs événements surviennent après la comptabilisation initiale du prêt et que ces événements générateurs de pertes ont une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de ce prêt.

Nous concevons actuellement une méthode pour appliquer le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues à nos portefeuilles touchés, méthode qui précise les circonstances dans lesquelles une hausse importante du risque de crédit d'un actif financier est survenue, qui définit ce qu'est un actif financier déprécié, qui fixe l'évaluation des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ainsi que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et qui détermine l'ensemble des facteurs ayant trait aux informations prospectives à inclure dans notre méthode et établit comment ces facteurs sont quantifiés. Notre conception tient compte du fait que les interprétations concernant l'application du modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues continuent d'évoluer.

Notre conception tire également parti des données, systèmes et processus utilisés dans le calcul des ajustements réglementaires pour les pertes attendues selon Bâle pour la tranche de nos portefeuilles assujettis à l'approche NI avancée. Les ajustements appropriés seront apportés aux paramètres de Bâle afin qu'ils soient conformes aux dispositions de l'IFRS 9, notamment les faire passer de paramètres fondés sur le cycle économique et de paramètres liés au ralentissement économique appliqués dans les calculs réglementaires selon Bâle à des paramètres fondés à un moment dans le temps appliqués en vertu de l'IFRS 9, lesquels prennent en considération des informations prospectives. De plus, les pertes attendues selon l'IFRS 9 sont évaluées sur un horizon de douze mois pour les emprunts de premier stade et sur la durée de vie pour les emprunts de deuxième et troisième stade, comparativement à un horizon de douze mois pour les portefeuilles assujettis à l'approche NI avancée en vertu de Bâle. L'incidence négative découlant de la majoration éventuelle de nos provisions aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comptabilisées au bilan en vertu de l'IFRS 9 pourrait être en partie atténuée par une diminution des ajustements négatifs apportés aux fonds propres réglementaires se rapportant à toute insuffisance de l'encours des provisions pour pertes réglementaires attendues dans le calcul des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

En décembre 2015, le CBCB a publié la version définitive de son document intitulé *Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues*, qui présente les recommandations prudentielles pour les banques en ce qui concerne les saines pratiques en matière de risque de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application de modèles de comptabilisation des pertes de crédit attendues, notamment le modèle de l'IFRS 9. En mars 2016, le BSIF a publié une version préliminaire des lignes directrices qui, lorsqu'elles seront définitives, exigeront des BSN canadiennes l'application des recommandations du CBCB. Nous concevons actuellement une méthode pour appliquer le modèle de dépréciation de l'IFRS 9 fondé sur les pertes de crédit attendues à nos portefeuilles touchés, qui tient compte des recommandations prudentielles du CBCB.

Comptabilité de couverture

Les lignes directrices en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 visent à harmoniser plus efficacement le traitement comptable et la gestion des risques. Cependant, l'IFRS 9 permet aux entités de continuer d'appliquer les dispositions actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IAS 39 plutôt que d'adopter les dispositions de l'IFRS 9 en attendant l'achèvement du projet de l'IASB concernant la comptabilité de macro-couverture. Nous évaluons actuellement si nous devrions adopter les dispositions de la comptabilité de couverture de l'IFRS 9 ou continuer d'appliquer celles de l'IAS 39.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act

La loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « Loi Dodd-Frank ») a été adoptée aux États-Unis en juillet 2010. Elle contient de nombreuses mesures de réforme ayant une incidence sur le secteur des services financiers. Ces réformes touchent toutes les institutions financières aux États-Unis et de nombreuses institutions financières qui exercent des activités à l'étranger. Bien que certains passages de la Loi Dodd-Frank soient entrés en vigueur immédiatement ou soient maintenant en vigueur à la suite de périodes de transition ou de l'adoption de règles définitives, l'entrée en vigueur d'autres passages demeure soumise à l'adoption des règles définitives par les autorités gouvernementales américaines ou à l'expiration de périodes de transition. Par conséquent, il est encore difficile d'évaluer entièrement les répercussions qu'aura la Loi Dodd-Frank sur la CIBC et sur le secteur des services financiers en général. La CIBC est assujettie à certaines exigences particulières, notamment des obligations de compensation, de déclaration des opérations et d'inscription des activités de négociation pour les dérivés de gré à gré, des normes plus exigeantes en matière de fonds propres, de liquidité et de prudence, dont les normes prudentielles et les exigences de mesures correctives précoces plus rigoureuses en vertu des articles 165 et 166 de la Loi Dodd-Frank, ainsi que des restrictions à la négociation pour compte propre et aux activités relatives aux fonds de capital-investissement et aux fonds de couverture souvent appelées la Règle Volcker. La CIBC continue d'affecter les ressources nécessaires pour s'assurer qu'elle met en œuvre toutes les mesures requises en vertu des dispositions réglementaires applicables prises aux termes de la Loi Dodd-Frank. Nous surveillons constamment l'évolution de la situation à ce chapitre, en vue de nous préparer à l'adoption de règles susceptibles d'influer sur nos activités aux États-Unis et ailleurs. Ces réformes ont fait croître les coûts engagés pour se conformer à la réglementation et ont limité notre faculté d'entreprendre certaines activités aux États-Unis et ailleurs, mais nous ne nous attendons pas à ce que les coûts et les restrictions liés aux nouvelles dispositions réglementaires aient une incidence notable sur nos résultats financiers.

Échange automatique de renseignements – Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Dans le cadre de l'initiative de l'OCDE, de nombreux pays se sont engagés à échanger automatiquement des renseignements relativement aux comptes détenus par des résidents fiscaux des pays signataires au moyen de la *Norme commune de déclaration* (NCD). Les pays pionniers mettent la NCD en œuvre depuis janvier 2016, d'autres pays, dont le Canada, ont accepté de la mettre en œuvre au cours des prochaines années par l'adoption de lois locales. Les propositions législatives visant la mise en œuvre de la NCD au Canada ont été publiées par le ministère des Finances le 15 avril 2016. La CIBC s'acquittera de toutes ses obligations en vertu de la NCD en conformité avec le droit local, dans tous les pays visés où elle exerce ses activités.

Principes aux fins de l'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques

En janvier 2013, le CBCB a publié le document intitulé *Principes aux fins de l'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques*. Les principes décrivent les attentes du CBCB quant à la surveillance accrue des données sur les risques et l'amélioration de l'agrégation des données sur les risques et des pratiques de notification des risques, dans le but de favoriser une prise de décisions opportune, cohérente et précise. En raison de ces principes, nous prévoyons faire l'objet d'une surveillance accrue concernant la production de nos rapports et nous pourrions devoir engager des charges d'exploitation supplémentaires. Pour nous conformer aux principes, nous avons mis en place une initiative sur l'agrégation des données sur les risques à l'échelle de la Banque.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 30 avril 2016 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2016, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

États financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Table des matières

53	Bilan consolidé
54	Compte de résultat consolidé
55	État du résultat global consolidé
56	État des variations des capitaux propres consolidé
57	Tableau des flux de trésorerie consolidé
58	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

58	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	67	Note 8	–	Titres secondaires
60	Note 2	–	Évaluation de la juste valeur	68	Note 9	–	Capital-actions
64	Note 3	–	Cession importante	69	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
64	Note 4	–	Valeurs mobilières	69	Note 11	–	Impôt sur le résultat
64	Note 5	–	Prêts	70	Note 12	–	Résultat par action
65	Note 6	–	Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers	70	Note 13	–	Passifs éventuels et provisions
67	Note 7	–	Dépôts	71	Note 14	–	Informations sectorielles
				73	Note 15	–	Instruments financiers – informations à fournir

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars, au	30 avr. 2016	31 oct. 2015
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 821 \$	3 053 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	8 634	15 584
Valeurs mobilières		
Compte de négociation	46 198	46 181
Disponibles à la vente (note 4)	33 146	28 534
Désignées à leur juste valeur	255	267
	79 599	74 982
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	4 446	3 245
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	31 276	30 089
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	175 438	169 258
Prêts personnels	36 873	36 517
Cartes de crédit	11 917	11 804
Entreprises et gouvernements	68 118	65 276
Provision pour pertes sur créances (note 5)	(1 800)	(1 670)
	290 546	281 185
Divers		
Dérivés	28 740	26 342
Engagements de clients en vertu d'acceptations	13 215	9 796
Terrains, bâtiments et matériel	1 832	1 897
Goodwill	1 504	1 526
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 289	1 197
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 3)	1 723	1 847
Actif d'impôt différé	739	507
Autres actifs	11 780	12 059
	60 822	55 171
	478 144 \$	463 309 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 7)		
Prêts personnels	142 853 \$	137 378 \$
Entreprises et gouvernements	177 287	178 850
Banques	11 424	10 785
Emprunts garantis	37 146	39 644
	368 710	366 657
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	9 625	9 806
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 314	1 429
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	14 419	8 914
Divers		
Dérivés	32 744	29 057
Acceptations	13 272	9 796
Passif d'impôt différé	27	28
Autres passifs	11 907	12 195
	57 950	51 076
Titres secondaires	3 354	3 874
Capitaux propres		
Actions privilégiées	1 000	1 000
Actions ordinaires (note 9)	7 792	7 813
Surplus d'apport	74	76
Résultats non distribués	12 197	11 433
Cumul des autres éléments du résultat global	522	1 038
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	21 585	21 360
Participations ne donnant pas le contrôle	187	193
Total des capitaux propres	21 772	21 553
	478 144 \$	463 309 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

Non audité, en millions de dollars, sauf indication contraire	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015	30 avr. 2016	30 avr. 2015
Produits d'intérêts					
Prêts	2 384 \$	2 426 \$	2 306 \$	4 810 \$	4 770 \$
Valeurs mobilières	436	435	370	871	759
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	80	73	82	153	181
Dépôts auprès d'autres banques	42	33	14	75	33
	2 942	2 967	2 772	5 909	5 743
Charges d'intérêts					
Dépôts	781	742	739	1 523	1 582
Valeurs vendues à découvert	42	55	50	97	123
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	31	24	23	55	58
Titres secondaires	37	28	51	65	102
Divers	14	12	14	26	27
	905	861	877	1 766	1 892
Produits nets d'intérêts	2 037	2 106	1 895	4 143	3 851
Produits autres que d'intérêts					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	121	80	134	201	221
Frais sur les dépôts et les paiements	206	213	201	419	406
Commissions sur crédit	156	147	130	303	257
Honoraires d'administration de cartes	108	122	114	230	225
Honoraires de gestion de placements et de garde	214	212	201	426	395
Produits tirés des fonds communs de placement	349	366	354	715	725
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	100	100	91	200	177
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	88	84	102	172	204
Produits (pertes) de négociation	18	(46)	(7)	(28)	(15)
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	13	8	41	21	102
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	8	5	(11)	13	(13)
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	56	57	10	113	17
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	20	29	54	49	97
Divers	137	104	85	241	204
	1 594	1 481	1 499	3 075	3 002
Total des produits	3 631	3 587	3 394	7 218	6 853
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	324	262	197	586	384
Charges autres que d'intérêts					
Salaires et avantages du personnel	1 199	1 217	1 178	2 416	2 489
Frais d'occupation	199	200	193	399	382
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	340	321	317	661	627
Communications	88	81	84	169	166
Publicité et expansion des affaires	63	63	70	126	131
Honoraires	45	44	48	89	87
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	15	21	18	36	37
Divers	293	217	196	510	380
	2 242	2 164	2 104	4 406	4 299
Résultat avant impôt sur le résultat	1 065	1 161	1 093	2 226	2 170
Impôt sur le résultat	124	179	182	303	336
Résultat net	941 \$	982 \$	911 \$	1 923 \$	1 834 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	5 \$	4 \$	10 \$	7 \$
Porteurs d'actions privilégiées	10 \$	9 \$	12 \$	19 \$	25 \$
Porteurs d'actions ordinaires	926	968	895	1 894	1 802
Résultat net applicable aux actionnaires	936 \$	977 \$	907 \$	1 913 \$	1 827 \$
Résultat par action (en dollars) (note 12)					
– de base	2,35 \$	2,44 \$	2,25 \$	4,79 \$	4,54 \$
– dilué	2,35	2,43	2,25	4,78	4,53
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,18	1,15	1,06	2,33	2,09

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015	30 avr. 2016	30 avr. 2015
Résultat net	941 \$	982 \$	911 \$	1 923 \$	1 834 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(1 188)	742	(514)	(446)	626
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	(18)	-	(21)	(18)	(21)
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	566	(340)	258	226	(305)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	8	-	18	8	18
	(632)	402	(259)	(230)	318
Variation nette des valeurs disponibles à la vente					
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	54	(16)	(25)	38	(18)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(14)	(6)	(27)	(20)	(69)
	40	(22)	(52)	18	(87)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	44	(40)	49	4	(28)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(41)	33	(34)	(8)	16
	3	(7)	15	(4)	(12)
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies					
	(11)	(286)	257	(297)	(87)
Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit					
	(2)	(1)	(2)	(3)	(4)
Total des autres éléments du résultat global¹	(602)	86	(41)	(516)	128
Résultat global	339 \$	1 068 \$	870 \$	1 407 \$	1 962 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	5 \$	4 \$	10 \$	7 \$
Porteurs d'actions privilégiées	10 \$	9 \$	12 \$	19 \$	25 \$
Porteurs d'actions ordinaires	324	1 054	854	1 378	1 930
Résultat global applicable aux actionnaires	334 \$	1 063 \$	866 \$	1 397 \$	1 955 \$

1) Comprend des pertes de 1 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016 (pertes de 4 M\$ au 31 janvier 2016 et pertes de 6 M\$ au 30 avril 2015) et des pertes de 5 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2016 (profits de 5 M\$ au 30 avril 2015) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015	30 avr. 2016	30 avr. 2015
(Charge) économie d'impôt					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	97 \$	(61) \$	42 \$	36 \$	(53) \$
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	-	-	3	-	3
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(86)	85	(30)	(1)	39
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(3)	-	(6)	(3)	(6)
	8	24	9	32	(17)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente					
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(10)	8	9	(2)	32
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(1)	2	9	1	32
	(11)	10	18	(1)	64
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(15)	14	(18)	(1)	10
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	14	(11)	12	3	(6)
	(1)	3	(6)	2	4
Éléments qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies					
	4	104	(92)	108	30
Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit					
	1	-	1	1	2
	1 \$	141 \$	(70) \$	142 \$	83 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015	30 avr. 2016	30 avr. 2015
Actions privilégiées					
Solde au début de la période	1 000 \$	1 000 \$	1 031 \$	1 000 \$	1 031 \$
Émission d'actions privilégiées	-	-	300	-	600
Rachat d'actions privilégiées	-	-	(331)	-	(631)
Solde à la fin de la période	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Actions ordinaires (note 9)					
Solde au début de la période	7 786 \$	7 813 \$	7 793 \$	7 813 \$	7 782 \$
Émission d'actions ordinaires	18	20	7	38	20
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(15)	(46)	-	(61)	-
Actions autodétenues	3	(1)	3	2	1
Solde à la fin de la période	7 792 \$	7 786 \$	7 803 \$	7 792 \$	7 803 \$
Surplus d'apport					
Solde au début de la période	75 \$	76 \$	77 \$	76 \$	75 \$
Charge au titre des options sur actions	1	1	1	2	2
Options sur actions exercées	(2)	(3)	(1)	(5)	(3)
Divers	-	1	-	1	3
Solde à la fin de la période	74 \$	75 \$	77 \$	74 \$	77 \$
Résultats non distribués					
Solde au début de la période	11 785 \$	11 433 \$	10 121 \$	11 433 \$	9 626 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	936	977	907	1 913	1 827
Dividendes					
Actions privilégiées	(10)	(9)	(12)	(19)	(25)
Actions ordinaires	(466)	(457)	(421)	(923)	(830)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(50)	(159)	-	(209)	-
Divers	2	-	(5)	2	(8)
Solde à la fin de la période	12 197 \$	11 785 \$	10 590 \$	12 197 \$	10 590 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat					
Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Solde au début de la période	1 437 \$	1 035 \$	890 \$	1 035 \$	313 \$
Variation nette de l'écart de change	(632)	402	(259)	(230)	318
Solde à la fin de la période	805 \$	1 437 \$	631 \$	805 \$	631 \$
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente					
Solde au début de la période	72 \$	94 \$	223 \$	94 \$	258 \$
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	40	(22)	(52)	18	(87)
Solde à la fin de la période	112 \$	72 \$	171 \$	112 \$	171 \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie					
Solde au début de la période	15 \$	22 \$	(1) \$	22 \$	26 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	3	(7)	15	(4)	(12)
Solde à la fin de la période	18 \$	15 \$	14 \$	18 \$	14 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies					
Solde au début de la période	(404) \$	(118) \$	(836) \$	(118) \$	(492) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(11)	(286)	257	(297)	(87)
Solde à la fin de la période	(415) \$	(404) \$	(579) \$	(415) \$	(579) \$
Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit					
Solde au début de la période	4 \$	5 \$	(2) \$	5 \$	- \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	(2)	(1)	(2)	(3)	(4)
Solde à la fin de la période	2 \$	4 \$	(4) \$	2 \$	(4) \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat	522 \$	1 124 \$	233 \$	522 \$	233 \$
Participations ne donnant pas le contrôle					
Solde au début de la période	195 \$	193 \$	183 \$	193 \$	164 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5	5	4	10	7
Dividendes	-	(15)	-	(15)	(2)
Divers	(13)	12	(9)	(1)	9
Solde à la fin de la période	187 \$	195 \$	178 \$	187 \$	178 \$
Capitaux propres à la fin de la période	21 772 \$	21 965 \$	19 881 \$	21 772 \$	19 881 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015	30 avr. 2016	30 avr. 2015
Flux de trésorerie d'exploitation					
Résultat net	941 \$	982 \$	911 \$	1 923 \$	1 834 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	324	262	197	586	384
Amortissement et perte de valeur ¹	112	106	110	218	214
Charge au titre des options sur actions	1	1	1	2	2
Impôt différé	(51)	(34)	39	(85)	(33)
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(13)	(8)	(41)	(21)	(102)
Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	(59)	-	1	(59)	2
Autres éléments hors caisse, montant net	(35)	(105)	(124)	(140)	(178)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	740	6 210	(4 370)	6 950	(3 553)
Prêts, nets des remboursements	(466)	(9 651)	(1 115)	(10 117)	(7 358)
Dépôts, nets des retraits	(8 406)	10 421	1 750	2 015	15 451
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	35	(216)	72	(181)	(2 441)
Intérêts courus à recevoir	(82)	(1)	37	(83)	(59)
Intérêts courus à payer	206	(342)	139	(136)	(107)
Actifs dérivés	3 202	(5 603)	12 357	(2 401)	(6 045)
Passifs dérivés	(2 941)	6 643	(9 415)	3 702	8 612
Valeurs du compte de négociation	(2 114)	2 097	(1 451)	(17)	(808)
Valeurs désignées à leur juste valeur	27	(15)	22	12	-
Autres actifs et passifs désignés à leur juste valeur	275	(10)	7	265	(14)
Impôt exigible	(34)	43	(92)	9	(84)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	(26)	911	571	885	873
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	7 875	(2 370)	2 898	5 505	449
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	(464)	(737)	339	(1 201)	(185)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	(447)	(740)	(4 094)	(1 187)	(4 793)
Divers, montant net	589	(943)	(652)	(354)	(1 281)
	(811)	6 901	(1 903)	6 090	780
Flux de trésorerie de financement					
Émission de titres secondaires	-	1 000	-	1 000	-
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	-	(1 500)	(1 102)	(1 500)	(1 120)
Émission d'actions privilégiées	-	-	300	-	600
Rachat d'actions privilégiées	-	-	(631)	-	(631)
Émission d'actions ordinaires au comptant	16	17	6	33	17
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(65)	(205)	-	(270)	-
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	3	(1)	3	2	1
Dividendes versés	(476)	(466)	(433)	(942)	(855)
Frais liés à l'émission d'actions	-	-	(5)	-	(8)
	(522)	(1 155)	(1 862)	(1 677)	(1 996)
Flux de trésorerie d'investissement					
Achat de valeurs disponibles à la vente	(7 295)	(10 067)	(2 337)	(17 362)	(7 919)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente	4 639	1 986	4 882	6 625	6 860
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente	3 713	2 457	1 464	6 170	2 669
Rentrées nettes provenant des cessions	-	-	185	-	185
Vente (achat) de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	21	(50)	(42)	(29)	(106)
	1 078	(5 674)	4 152	(4 596)	1 689
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(179)	130	(83)	(49)	146
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	(434)	202	304	(232)	619
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	3 255	3 053	3 009	3 053	2 694
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	2 821 \$	3 255 \$	3 313 \$	2 821 \$	3 313 \$
Intérêts versés au comptant	699 \$	1 203 \$	736 \$	1 902 \$	1 997 \$
Impôt sur le résultat payé au comptant	209	170	235	379	453
Intérêts et dividendes reçus au comptant	2 860	2 966	2 809	5 826	5 684

¹ Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

² Comprennent des soldes soumis à restrictions de 398 M\$ (432 M\$ au 31 janvier 2016 et 384 M\$ au 30 avril 2015).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC de l'exercice clos le 31 octobre 2015.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 25 mai 2016.

1. Changements de méthodes comptables

a) Modifications des normes comptables

Il n'y a aucune norme comptable nouvelle ou modifiée que la CIBC doit adopter au cours du présent exercice.

b) Modifications de méthodes comptables futures

Nous évaluons actuellement l'incidence des normes suivantes, que nous adopterons après l'exercice 2016 :

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, publiée en mai 2014, remplace les lignes directrices précédentes, y compris l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La date d'entrée en vigueur initiale pour nous était le 1^{er} novembre 2017. Cependant, en juillet 2015, l'IASB a décidé de reporter cette date d'une année. Les nouvelles lignes directrices proposent une approche de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes, des exigences liées à la comptabilisation des coûts de contrats et des exigences plus étendues quant aux informations quantitatives et qualitatives à fournir.

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, publiée en juillet 2014, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour nous. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle en applique toutes les dispositions. Au cours de 2015, le BSIF a publié un préavis définitif exigeant que toutes les banques d'importance systémique nationale (BISN) adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017, soit un an plus tôt que la date prescrite par l'IASB. En tant que BISN, nous publierons nos premiers états financiers consolidés intermédiaires selon l'IFRS 9 pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2018, sauf les informations qui ont trait aux dispositions relatives au « risque de crédit propre », que nous avons volontairement adoptées de façon anticipée le 1^{er} novembre 2014.

L'IFRS 9 comporte trois principales sections : 1) classement et évaluation des instruments financiers; 2) dépréciation; et 3) comptabilité de couverture. Selon le modèle de classement et d'évaluation de l'IFRS 9, tous les actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal, y compris les actifs comportant des dérivés incorporés, doivent être classés comme des actifs financiers étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de leur comptabilisation initiale.

Le classement, au moment de la comptabilisation initiale, des actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal sera déterminé en fonction du modèle économique choisi en vertu duquel ces titres sont gérés. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus à des fins de transaction » ou « évalués à la juste valeur » seront classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et en vue de les vendre » seront comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JV-AERG) pour les titres de créance. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie » seront classés comme étant évalués au coût amorti.

Les actifs financiers sous forme de titres de créance qui seraient autrement classés comme étant évalués à la JV-AERG ou au coût amorti peuvent être désignés irrévocablement, lors de leur comptabilisation initiale, comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable et si certaines exigences du BSIF sont respectées.

Tous les actifs financiers sous forme de titres de participation doivent être classés lors de leur comptabilisation initiale comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'une désignation irrévocable soit faite pour classer l'instrument comme étant évalué à la JV-AERG pour les titres de participation. Tous les profits et pertes réalisés et latents à l'égard d'instruments pour lesquels une désignation irrévocable a été faite sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sans reclassement en résultat net. Seuls les dividendes continuent d'être comptabilisés en résultat net.

Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés par rapport aux exigences actuelles de l'IAS 39, à l'exception des variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre, qui doivent être présentées dans les AERG plutôt que dans le résultat net, traitement que nous avons adopté de façon anticipée le 1^{er} novembre 2014.

Les dérivés continuent d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'IFRS 9.

Les nouvelles lignes directrices en matière de dépréciation présentent un modèle des pertes de crédit attendues applicable à tous les actifs financiers sous forme de titres de créance classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JV-AERG. De plus, le modèle des pertes de crédit attendues s'applique aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'application du modèle des pertes de crédit attendues aux instruments financiers non dépréciés exige que les entités comptabilisent les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle l'instrument financier est initialement comptabilisé, puis elles doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit lié à cet instrument financier a augmenté de façon importante depuis sa comptabilisation initiale. Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, les entités doivent comparer le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. Pour les périodes ultérieures, si le risque de crédit que comporte l'instrument financier diminue et qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, alors les entités doivent de nouveau comptabiliser les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Le modèle des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 exige également que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées à l'égard des actifs financiers qui sont évalués comme étant dépréciés.

Les lignes directrices en matière de comptabilité de couverture ont été modifiées afin d'harmoniser plus efficacement le traitement comptable et la gestion des risques. Cependant, l'IFRS 9 permet aux entités de continuer d'appliquer les dispositions actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IAS 39 plutôt que d'adopter les dispositions de l'IFRS 9 en attendant l'achèvement du projet de l'IASB concernant la comptabilité de macro-couverture.

L'IFRS 16, *Contrats de location*, publiée en janvier 2016, remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, ce qui représente pour nous le 1^{er} novembre 2019. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle applique également l'IFRS 15. Du point de vue du preneur, la nouvelle norme entraînera la comptabilisation au bilan de plusieurs contrats de location qui sont considérés comme des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, ce qui majorera le bilan par la comptabilisation d'un actif lié au droit d'utilisation et d'une obligation locative au titre des paiements futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêts sur l'obligation locative remplaceront la charge au titre des contrats de location simple. La comptabilisation des contrats de location du point de vue du bailleur demeure pratiquement inchangée par rapport à l'IAS 17.

2. Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

En millions de dollars, au	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 30 avr. 2016	Total 31 oct. 2015
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché			
	30 avr. 2016	31 oct. 2015	30 avr. 2016	31 oct. 2015	30 avr. 2016	31 oct. 2015		
Actifs financiers								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	455 \$	501 \$	- \$	- \$	455 \$	501 \$
Valeurs du compte de négociation								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	4 185	2 566	6 016	7 780	-	-	10 201	10 346
Titres de participation de sociétés	31 864	31 728	873	712	51	46	32 788	32 486
Titres de créance de sociétés	-	-	1 752	2 083	-	-	1 752	2 083
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	920	701	537	565	1 457	1 266
	36 049	34 294	9 561	11 276	588	611	46 198	46 181
Prêts liés au compte de négociation								
Entreprises et gouvernements	-	-	4 829	5 991	-	-	4 829	5 991
Valeurs disponibles à la vente								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	1 438	841	20 485	15 824	-	-	21 923	16 665
Titres de participation de sociétés	20	15	-	-	404	431	424	446
Titres de créance de sociétés	-	-	4 701	4 070	5	6	4 706	4 076
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	4 694	5 743	1 399	1 604	6 093	7 347
	1 458	856	29 880	25 637	1 808	2 041	33 146	28 534
Valeurs désignées à leur juste valeur								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	-	-	56	57	-	-	56	57
Titres de créance de sociétés	-	-	99	99	-	-	99	99
Titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	100	111	100	111
	-	-	155	156	100	111	255	267
Dérivés								
De taux d'intérêt	-	-	12 245	12 878	26	26	12 271	12 904
De change	-	-	13 759	10 739	-	-	13 759	10 739
De crédit	-	-	8	18	145	165	153	183
Sur actions	514	398	607	596	1	1	1 122	995
Sur métaux précieux	82	14	83	31	-	-	165	45
Autres dérivés sur marchandises	172	374	1 098	1 102	-	-	1 270	1 476
	768	786	27 800	25 364	172	192	28 740	26 342
Total des actifs financiers	38 275 \$	35 936 \$	72 680 \$	68 925 \$	2 668 \$	2 955 \$	113 623 \$	107 816 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ¹	- \$	- \$	(2 576) \$	(2 189) \$	(452) \$	(474) \$	(3 028) \$	(2 663) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(4 652)	(3 795)	(4 973)	(6 011)	-	-	(9 625)	(9 806)
	(4 652)	(3 795)	(7 549)	(8 200)	(452)	(474)	(12 653)	(12 469)
Dérivés								
De taux d'intérêt	-	-	(11 877)	(12 678)	(33)	(26)	(11 910)	(12 704)
De change	-	-	(16 491)	(11 976)	-	-	(16 491)	(11 976)
De crédit	-	-	(12)	(31)	(216)	(244)	(228)	(275)
Sur actions	(491)	(410)	(1 336)	(1 012)	(33)	(27)	(1 860)	(1 449)
Sur métaux précieux	(74)	(127)	(79)	(25)	-	-	(153)	(152)
Autres dérivés sur marchandises	(185)	(201)	(1 917)	(2 300)	-	-	(2 102)	(2 501)
	(750)	(738)	(31 712)	(28 022)	(282)	(297)	(32 744)	(29 057)
Total des passifs financiers	(5 402) \$	(4 533) \$	(39 261) \$	(36 222) \$	(734) \$	(771) \$	(45 397) \$	(41 526) \$

1) Comprendent les dépôts désignés à leur juste valeur de 2 651 M\$ (2 375 M\$ au 31 octobre 2015), les passifs dérivés nets incorporés séparés de 156 M\$ (passifs dérivés nets incorporés séparés de 91 M\$ au 31 octobre 2015), les autres passifs désignés à leur juste valeur de 39 M\$ (11 M\$ au 31 octobre 2015) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 182 M\$ (186 M\$ au 31 octobre 2015).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ce transfert a eu lieu et ils peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et les changements concernant leur observabilité. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2016, nous avons transféré une valeur de néant du compte de néant de négociation et un montant de 818 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 31 janvier 2016, un montant de 561 M\$ du compte de négociation et un montant de 769 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 et, pour le trimestre clos le 30 avril 2015, un montant de 43 M\$ de valeurs du compte de négociation et un montant de 1,2 G\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2). De plus, au cours du trimestre, un montant de néant au titre des dérivés incorporés séparés a été transféré du niveau 3 au niveau 2 en raison de changements concernant l'observabilité d'au moins une donnée ayant une incidence importante sur leur juste valeur (pour le trimestre clos le 31 janvier 2016, un montant de 3 M\$ au titre de certains dérivés incorporés séparés a été transféré du niveau 3 au niveau 2, pour le trimestre clos le 30 avril 2015, un montant de 15 M\$ au titre de certains dérivés incorporés séparés a été transféré du niveau 3 au niveau 2).

Pour le trimestre clos le 30 avril 2016, une perte nette de 23 M\$ a été comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire lié aux instruments financiers, dont la juste valeur a été évaluée à l'aide de techniques d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché (profit net de 28 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 et perte nette de 16 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2015) et un profit net de 5 M\$ a été comptabilisé pour le semestre clos le 30 avril 2016 (profit net de 8 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2015).

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ¹	Latent(e)s ^{1, 2}								
30 avr. 2016											
Valeurs du compte de négociation											
Titres de participation de sociétés											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	47 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	3 \$	- \$	- \$	- \$	51 \$
Valeurs disponibles à la vente	567	2	(22)	-	-	-	-	-	-	(10)	537
Titres de participation de sociétés											
Titres de créance de sociétés	438	1	(10)	(27)	-	-	7	-	(5)	-	404
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	6	-	(1)	-	-	-	(1)	-	-	-	5
Valeurs désignées à leur juste valeur	1 443	1	-	(1)	-	-	106	-	(4)	(146)	1 399
Titres adossés à des créances mobilières											
Dérivés	115	1	(13)	-	-	-	-	-	-	(3)	100
De taux d'intérêt	29	-	(3)	-	-	-	-	-	-	-	26
De crédit	169	(4)	(20)	-	-	-	-	-	-	-	145
Sur actions	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Total de l'actif	2 815 \$	1 \$	(68) \$	(28) \$	- \$	- \$	116 \$	- \$	(9) \$	(159) \$	2 668 \$
Dépôts et autres passifs³											
Dérivés	(448) \$	(6) \$	11 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(24) \$	- \$	15 \$	(452) \$
De taux d'intérêt	(29)	-	3	-	-	-	-	(7)	-	-	(33)
De crédit	(247)	4	27	-	-	-	-	-	-	-	(216)
Sur actions	(35)	-	5	-	-	-	(3)	-	-	-	(33)
Total du passif	(759) \$	(2) \$	46 \$	- \$	- \$	- \$	(3) \$	(31) \$	- \$	15 \$	(734) \$
31 janv. 2016											
Valeurs du compte de négociation											
Titres de participation de sociétés											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	46 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	(1) \$	47 \$
Valeurs disponibles à la vente	565	2	11	-	-	-	-	-	-	(11)	567
Titres de participation de sociétés											
Titres de créance de sociétés	431	10	(6)	19	-	-	15	-	(31)	-	438
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
Valeurs désignées à leur juste valeur	1 604	1	-	(5)	-	-	28	-	-	(185)	1 443
Titres adossés à des créances mobilières											
Dérivés	111	-	5	-	-	-	-	-	-	(1)	115
De taux d'intérêt	26	-	3	-	-	-	-	-	-	-	29
De crédit	165	(21)	25	-	-	-	-	-	-	-	169
Sur actions	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Total de l'actif	2 955 \$	(8) \$	39 \$	14 \$	- \$	- \$	44 \$	- \$	(31) \$	(198) \$	2 815 \$
Dépôts et autres passifs³											
Dérivés	(474) \$	(6) \$	19 \$	- \$	- \$	3 \$	- \$	(10) \$	1 \$	19 \$	(448) \$
De taux d'intérêt	(26)	-	(3)	-	-	-	-	-	-	-	(29)
De crédit	(244)	19	(24)	-	-	-	-	-	-	2	(247)
Sur actions	(27)	-	(8)	-	-	-	-	-	-	-	(35)
Total du passif	(771) \$	13 \$	(16) \$	- \$	- \$	3 \$	- \$	(10) \$	1 \$	21 \$	(759) \$
30 avr. 2015											
Valeurs du compte de négociation											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires											
Valeurs disponibles à la vente	778 \$	- \$	(24) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(13) \$	741 \$
Titres de participation de sociétés											
Titres de créance de sociétés	468	-	-	(16)	-	-	9	-	(18)	-	443
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
Valeurs désignées à leur juste valeur	550	-	-	(2)	-	-	37	-	-	(55)	530
Titres adossés à des créances mobilières											
Dérivés	116	-	(6)	-	-	-	-	-	-	(6)	104
De taux d'intérêt	32	1	(4)	-	-	-	-	-	-	(1)	28
De crédit	196	-	(23)	-	-	-	-	-	-	(1)	172
Sur actions	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	2
Total de l'actif	2 152 \$	1 \$	(56) \$	(18) \$	- \$	- \$	46 \$	- \$	(18) \$	(76) \$	2 031 \$
Dépôts et autres passifs³											
Dérivés	(774) \$	(8) \$	21 \$	- \$	- \$	15 \$	- \$	(17) \$	18 \$	13 \$	(732) \$
De taux d'intérêt	(32)	(1)	4	-	-	-	-	-	-	1	(28)
De crédit	(276)	-	24	-	-	-	-	-	-	3	(249)
Capitaux propres	(12)	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(13)
Total du passif	(1 094) \$	(9) \$	48 \$	- \$	- \$	15 \$	- \$	(17) \$	18 \$	17 \$	(1 022) \$

1) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance disponibles à la vente.

2) Comprennent les profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Incluent des dépôts désignés à leur juste valeur de 304 M\$ (343 M\$ au 31 janvier 2016 et 516 M\$ au 30 avril 2015) et des passifs dérivés nets incorporés séparés de 148 M\$ (105 M\$ au 31 janvier 2016 et 216 M\$ au 30 avril 2015).

En millions de dollars, pour les six mois clos le	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ¹	Latent(e)s ^{1,2}								
30 avr. 2016											
Valeurs du compte de négociation											
Titres de participation de sociétés											
	46 \$	- \$	2 \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	- \$	- \$	(1) \$	51 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires											
	565	4	(11)	-	-	-	-	-	-	(21)	537
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés											
	431	11	(16)	(8)	-	-	22	-	(36)	-	404
Titres de créance de sociétés											
	6	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	5
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires											
	1 604	2	-	(6)	-	-	134	-	(4)	(331)	1 399
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières											
	111	1	(8)	-	-	-	-	-	-	(4)	100
Dérivés											
De taux d'intérêt											
	26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26
De crédit											
	165	(25)	5	-	-	-	-	-	-	-	145
Sur actions											
	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Total de l'actif	2 955 \$	(7) \$	(29) \$	(14) \$	- \$	- \$	160 \$	- \$	(40) \$	(357) \$	2 668 \$
Dépôts et autres passifs³	(474) \$	(12) \$	30 \$	- \$	- \$	3 \$	- \$	(34) \$	1 \$	34 \$	(452) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt											
	(26)	-	-	-	-	-	-	(7)	-	-	(33)
De crédit											
	(244)	23	3	-	-	-	-	-	-	2	(216)
Sur actions											
	(27)	-	(3)	-	-	-	(3)	-	-	-	(33)
Total du passif	(771) \$	11 \$	30 \$	- \$	- \$	3 \$	(3) \$	(41) \$	1 \$	36 \$	(734) \$
30 avr. 2015											
Valeurs du compte de négociation											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires											
	759 \$	5 \$	34 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(57) \$	741 \$
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés											
	600	35	(2)	(90)	-	-	45	-	(145)	-	443
Titres de créance de sociétés											
	8	-	1	1	3	-	-	-	(2)	-	11
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires											
	622	-	-	3	-	-	68	-	-	(163)	530
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières											
	107	1	8	-	-	-	-	-	-	(12)	104
Dérivés											
De taux d'intérêt											
	21	1	7	-	-	-	-	-	-	(1)	28
De crédit											
	204	(25)	(4)	-	-	-	-	-	-	(3)	172
Sur actions											
	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	2
Total de l'actif	2 322 \$	17 \$	45 \$	(86) \$	3 \$	- \$	113 \$	- \$	(147) \$	(236) \$	2 031 \$
Dépôts et autres passifs³	(729) \$	(11) \$	(46) \$	- \$	- \$	23 \$	- \$	(33) \$	37 \$	27 \$	(732) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt											
	(21)	(1)	(7)	-	-	-	-	-	-	1	(28)
De crédit											
	(270)	25	(11)	-	-	-	-	-	-	7	(249)
Sur actions											
	(14)	-	(3)	-	-	-	-	-	-	4	(13)
Total du passif	(1 034) \$	13 \$	(67) \$	- \$	- \$	23 \$	- \$	(33) \$	37 \$	39 \$	(1 022) \$

1) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance disponibles à la vente.

2) Comprennent les profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Incluent des dépôts désignés à leur juste valeur de 304 M\$ (516 M\$ au 30 avril 2015) et des passifs dérivés nets incorporés séparés de 148 M\$ (216 M\$ au 30 avril 2015).

Informations quantitatives sur les données importantes inobservables et sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Aucun changement important n'a été apporté au cours du trimestre aux techniques d'évaluation et à la fourchette de données importantes inobservables utilisées pour évaluer nos actifs et passifs financiers de niveau 3. Au 30 avril 2016, l'incidence de l'ajustement d'au moins une donnée inobservable à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable de la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 n'a pas changé de façon significative par rapport à celle présentée dans le Rapport annuel 2015.

Passifs désignés à la juste valeur

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les variations avant impôt du risque de crédit propre à la CIBC ont eu une incidence sur les passifs désignés à la juste valeur, entraînant des pertes de 3 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016 (profits de 9 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2015), des pertes de 5 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2016 ainsi que des profits cumulatifs de 1 M\$ (pertes cumulatives de 6 M\$ au 30 avril 2015).

3. Cession importante

Vente d'un placement en actions

Le 21 décembre 2015, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente définitive concernant la vente de notre participation minoritaire dans American Century Investments (ACI) à Nomura Holding America Inc. (Nomura) pour environ 1 G\$ US. À la suite de cette annonce, notre placement dans ACI, qui est inclus dans notre unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs, a été classé comme étant détenu en vue de la vente et évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon le montant le moins élevé. Le produit excède notre valeur comptable qui s'établissait à 1 040 M\$ au 30 avril 2016, montant qui a été inclus dans les placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées liée à ACI après avoir classé le placement comme étant détenu en vue de la vente, soit à la date de l'annonce. Le cumul des profits liés aux écarts de conversion, net des couvertures désignées, de 107 M\$ associé à notre placement dans ACI (100 M\$ après impôt) a été inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global en date du 30 avril 2016. Nous avons conclu la vente d'ACI à Nomura le 19 mai 2016 pour un produit de 1 045 M\$ US.

4. Valeurs mobilières

Juste valeur des valeurs disponibles à la vente

En millions de dollars, au	30 avr. 2016			31 oct. 2015				
	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	5 766 \$	11 \$	(7) \$	5 770 \$	2 552 \$	1 \$	(9) \$	2 544 \$
Autres gouvernements canadiens	5 326	5	(10)	5 321	3 921	2	(13)	3 910
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	7 768	6	(6)	7 768	7 366	2	(9)	7 359
Gouvernements d'autres pays	3 074	11	(21)	3 064	2 860	10	(18)	2 852
Titres adossés à des créances hypothécaires	4 065	7	(4)	4 068	5 158	10	(5)	5 163
Titres adossés à des créances mobilières	2 027	1	(3)	2 025	2 179	12	(7)	2 184
Titres de créance de sociétés	4 709	7	(15)	4 701	4 084	4	(18)	4 070
Titres de créance de sociétés fermées	5	-	-	5	5	1	-	6
Titres de participation de sociétés ouvertes ¹	11	13	-	24	10	7	-	17
Titres de participation de sociétés fermées	234	174	(8)	400	263	167	(1)	429
	32 985 \$	235 \$	(74) \$	33 146 \$	28 398 \$	216 \$	(80) \$	28 534 \$

1) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

Au 30 avril 2016, le coût amorti de 252 valeurs disponibles à la vente qui affichaient une position de perte latente brute (250 valeurs au 31 octobre 2015) dépassait leur juste valeur de 74 M\$ (80 M\$ au 31 octobre 2015). Vingt-neuf valeurs disponibles à la vente (vingt-huit valeurs au 31 octobre 2015) ont affiché une position de perte latente brute pour plus d'un an, soit une perte latente brute de 36 M\$ (25 M\$ au 31 octobre 2015). Nous avons déterminé que ces valeurs disponibles à la vente n'avaient pas subi de dépréciation.

5. Prêts

Provision pour pertes sur créances

En millions de dollars	30 avr. 2016			Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le		Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	Provisions individuelles	Provisions collectives	Provision totale	31 janv. 2016	30 avr. 2015	30 avr. 2016	30 avr. 2015
Solde au début de la période	349 \$	1 545 \$	1 894 \$	1 762 \$	1 817 \$	1 762 \$	1 736 \$
Dotations à la provision pour pertes sur créances	86	238	324	262	197	586	384
Radiations	(29)	(237)	(266)	(209)	(241)	(475)	(462)
Recouvrements	-	43	43	50	48	93	95
Produits d'intérêts sur prêts douteux	(3)	(2)	(5)	(6)	(6)	(11)	(12)
Change et autres	(33)	(39)	(72)	35	(36)	(37)	38
Solde à la fin de la période	370 \$	1 548 \$	1 918 \$	1 894 \$	1 779 \$	1 918 \$	1 779 \$
Se compose de ce qui suit :							
Prêts	370 \$	1 430 \$	1 800 \$	1 790 \$	1 689 \$	1 800 \$	1 689 \$
Facilités de crédit inutilisées ¹	-	118	118	104	90	118	90

1) Comprises dans les autres passifs du bilan consolidé intermédiaire.

Prêts douteux

En millions de dollars, au				30 avr. 2016	31 oct. 2015
	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives ¹	Prêts douteux, montant net	Prêts douteux, montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	538 \$	1 \$	178 \$	359 \$	385 \$
Prêts personnels	197	7	138	52	42
Entreprises et gouvernements	1 146	362	9	775	346
Total des prêts douteux^{2,3}	1 881 \$	370 \$	325 \$	1 186 \$	773 \$

1) Comprennent la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours. En outre, nous avons une provision collective de 1 223 M\$ (1 116 M\$ au 31 octobre 2015) à l'égard des soldes et des engagements non douteux.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts pour le trimestre clos le 30 avril 2016 totalisait 1 594 M\$ (1 430 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2015).

3) Des biens saisis de 17 M\$ (16 M\$ au 31 octobre 2015) étaient compris dans les autres actifs au bilan consolidé.

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat.

En millions de dollars, au				30 avr. 2016	31 oct. 2015
	Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 079 \$	707 \$	215 \$	3 001 \$	2 855 \$
Prêts personnels	508	122	31	661	692
Cartes de crédit	542	169	94	805	762
Entreprises et gouvernements	200	65	26	291	344
	3 329 \$	1 063 \$	366 \$	4 758 \$	4 653 \$

6. Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs.

Nous consolidons une entité structurée lorsque la substance de la relation indique que nous exerçons un contrôle sur l'entité structurée.

Des précisions sur nos entités structurées consolidées et non consolidées figurent aux pages 123 à 126 du Rapport annuel 2015.

Nous avons deux programmes d'obligations sécurisées, soit le Programme structuré d'obligations sécurisées (programme structuré) et le Programme législatif d'obligations sécurisées (programme législatif). Les obligations sécurisées sont des obligations au bilan avec droit de recours intégral qui sont aussi entièrement garanties par les actifs à l'égard desquels les détenteurs d'obligations profitent d'un droit prioritaire en cas d'insolvabilité de la CIBC. En vertu du programme structuré, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires assurés à CIBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. En vertu du programme législatif, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires non assurés ordinaires à CIBC Covered Bond (Legislative) Guarantor Limited Partnership, qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. Dans le cas des deux programmes d'obligations sécurisées, les actifs n'appartiennent pas à la CIBC, mais plutôt au garant. Au 30 avril 2016, notre programme structuré avait émis un passif au titre d'obligations sécurisées de 0,9 G\$, d'une juste valeur de 0,9 G\$ (4,3 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de 4,3 G\$) et notre programme législatif avait émis un passif au titre d'obligations sécurisées de 10,7 G\$, d'une juste valeur de 10,7 G\$ (7,7 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de 7,7 G\$). Le passif au titre d'obligations sécurisées est soutenu par une tranche de l'actif établie aux termes d'un contrat transférée au garant et par certains accords contractuels conçus pour protéger les détenteurs d'obligations contre des événements indésirables, notamment les variations des devises.

En ce qui concerne Cards II Trust, au 30 avril 2016, un montant de 3,7 G\$ de créances sur cartes de crédit, d'une juste valeur de 3,7 G\$ (4,8 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de 4,8 G\$) soutenait un passif au titre du financement connexe de 3,7 G\$, d'une juste valeur de 3,7 G\$ (4,8 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de 4,8 G\$).

Au 30 avril 2016, le total de l'actif au titre de notre fonds monocédant et de nos fonds multicédants non consolidés s'élevait à 4,9 G\$ (4,5 G\$ au 31 octobre 2015).

Les montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à des entités structurées qui ne sont pas consolidées figurent dans le tableau qui suit. Le risque maximal comprend la valeur comptable des placements non couverts, les montants notionnels pour les facilités de liquidité et de crédit, et les montants notionnels, nets du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit non couverts vendus sur les actifs de référence des entités structurées. L'incidence du rajustement de l'évaluation du crédit n'est pas prise en compte dans le tableau ci-après.

En millions de dollars, au 30 avril 2016	Fonds monocéda-nt et fonds multicéda-nts	Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies	Structures de placement sans transformation	Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux	CIBC Capital Trust	Entités émettrices de TAC flux par des tiers structurées par la CIBC	Entités émettrices structurées par des tiers en voie de liquidation
Actifs au bilan à leur valeur comptable¹							
Valeurs du compte de négociation	95 \$	206 \$	424 \$	13 \$	- \$	7 \$	530 \$
Valeurs disponibles à la vente	-	2 230	-	-	-	3	-
Valeurs désignées à leur juste valeur	-	-	-	-	-	-	100
Prêts	97	1 927	-	-	-	-	501
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	4	-	-	5	-	-
Dérivés ²	-	-	7	-	-	-	-
	192 \$	4 367 \$	431 \$	13 \$	5 \$	10 \$	1 131 \$
31 octobre 2015	153 \$	3 490 \$	610 \$	13 \$	7 \$	9 \$	1 449 \$
Passifs au bilan à leur valeur comptable¹							
Dépôts	-	-	- \$	- \$	1 669 \$	- \$	-
Dérivés ²	-	-	23	-	-	-	191
	-	-	23 \$	- \$	1 669⁴ \$	- \$	191
31 octobre 2015	-	-	120 \$	- \$	1 680 \$	1 \$	213
Risque maximal de perte, net des couvertures							
Placements et prêts	192 \$	4 367 \$	424 \$	13 \$	5 \$	10 \$	1 131 \$
Montant notionnel au titre de dérivés vendus, moins les pertes de valeur	-	-	-	-	-	4	407
Facilités de liquidités et de crédit et engagements	4 275 ³	1 416	-	-	75	27	57
Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus	-	-	(424)	-	-	-	(1 074)
	4 467 \$	5 783 \$	- \$	13 \$	80 \$	41 \$	521 \$
31 octobre 2015	4 125 \$	4 475 \$	- \$	13 \$	82 \$	58 \$	548 \$

- Excluent les entités structurées créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association, la Federal Home Loan Mortgage Corporation, la Government National Mortgage Association, les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association.
- Comprennent des swaps sur défaillance et des swaps sur rendement total vendus en vertu desquels nous assumons des risques. Excluent les autres dérivés de change, les dérivés de taux d'intérêt et les autres dérivés fournis dans le cours normal des activités de facilitation pour les clients.
- Compte non tenu d'un montant additionnel de 1,5 G\$ (0,9 G\$ au 31 octobre 2015) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicéda-nts afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs et de 95 M\$ (59 M\$ au 31 octobre 2015) lié au placement direct dans les fonds multicéda-nts, que nous considérons comme une exposition aux placements.
- Compte non tenu d'un montant de 5 M\$ (néant au 31 octobre 2015) détenu dans des positions de négociation à découvert.

Décomptabilisation des actifs financiers

Des précisions sur les actifs financiers qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation figurent à la page 125 du Rapport annuel 2015.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation et des passifs financiers associés :

En millions de dollars, au	30 avr. 2016		31 oct. 2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation ¹	20 907 \$	20 956 \$	21 793 \$	21 911 \$
Valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension ^{2,3}	5 951	5 951	3 353	3 353
Valeurs prêtées en échange de garanties sous forme de valeurs mobilières ^{2,3}	19 191	19 191	16 864	16 864
	46 049 \$	46 098 \$	42 010 \$	42 128 \$
Valeur comptable des passifs associés ⁴	47 313 \$	47 540 \$	43 117 \$	43 337 \$

- Comprennent un montant de 2,0 G\$ (2,2 G\$ au 31 octobre 2015) de prêts hypothécaires sous-jacents aux TACH détenus par des contreparties de la SCHL à titre de garanties en vertu de mises en pension. Certains soldes de liquidités en transit liés au processus de titrisation s'élevant à 1,1 G\$ (770 M\$ au 31 octobre 2015) ont servi à réduire ces soldes.
- Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.
- Ne comprennent pas les actifs de tiers donnés en garantie.
- Comprend l'obligation de restituer les garanties sous forme de valeurs mobilières hors bilan au titre des valeurs prêtées.

De plus, nous avons titrisé 28,5 G\$ de prêts hypothécaires non transférés à des parties externes, d'une juste valeur de 28,6 G\$ (32,7 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de 32,8 G\$).

7. Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, au				30 avr. 2016	31 oct. 2015
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ⁵	Total	Total
Prêts personnels	10 724 \$	90 118 \$	42 011 \$	142 853 \$	137 378 \$
Entreprises et gouvernements ⁶	40 763	28 462	108 062	177 287	178 850
Banques	3 689	112	7 623	11 424	10 785
Emprunts garantis ⁷	-	-	37 146	37 146	39 644
	55 176 \$	118 692 \$	194 842 \$	368 710 \$	366 657 \$
Se composent de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				366 059 \$	364 282 \$
Désignés à leur juste valeur				2 651	2 375
				368 710 \$	366 657 \$
Composition du total des dépôts :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				42 854 \$	41 614 \$
Établissements à l'étranger				3 596	3 583
Dépôts productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				260 350	253 989
Établissements à l'étranger				60 690	65 673
Fonds fédéraux américains achetés				1 220	1 798
				368 710 \$	366 657 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 91,7 G\$ (101,4 G\$ au 31 octobre 2015) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 18,1 G\$ (14,2 G\$ au 31 octobre 2015).

2) Nets de billets acquis de 1 900 M\$ (2 428 M\$ au 31 octobre 2015).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 1 669 M\$ (1 680 M\$ au 31 octobre 2015) au titre de billets émis à CIBC Capital Trust.

7) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

8. Titres secondaires

Le 26 janvier 2016, nous avons émis des débetures (titres secondaires) d'un capital de 1,0 G\$, à 3,42 %. Les débetures portent intérêt à un taux fixe de 3,42 % par année (versé semestriellement) jusqu'au 26 janvier 2021. Par la suite, et ce, jusqu'au 26 janvier 2021, le taux des acceptations bancaires à 3 mois majoré de 2,57 % par année (versé trimestriellement) s'appliquera. Les débetures comprennent une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui est nécessaire pour que les débetures soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie selon Bâle III. Par conséquent, les débetures sont automatiquement converties en actions ordinaires à la survenance d'un événement déclencheur, tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres.

Le 2 novembre 2015, nous avons racheté la totalité de nos débetures à 3,15 % d'une valeur de 1,5 G\$ échéant le 2 novembre 2020. Conformément à leurs modalités, les débetures ont été rachetées à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus et impayés.

9. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2016		31 janv. 2016		30 avr. 2015		30 avr. 2016		30 avr. 2015	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	395 178 821	7 786 \$	397 291 068	7 813 \$	397 141 661	7 793 \$	397 291 068	7 813 \$	397 021 477	7 782 \$
Émission en vertu de :										
Régimes d'options sur actions	210 947	18	240 332	20	88 831	7	451 279	38	232 232	20
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(737 800)	(15)	(2 343 500)	(46)	-	-	(3 081 300)	(61)	-	-
Actions autodétenues	26 540	3	(9 079)	(1)	31 624	3	17 461	2	8 407	1
Solde à la fin de la période	394 678 508	7 792 \$	395 178 821	7 786 \$	397 262 116	7 803 \$	394 678 508	7 792 \$	397 262 116	7 803 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 16 septembre 2015, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRA). Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 17 septembre 2016.

Le 5 janvier 2016, nous avons annoncé que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario avait émis une ordonnance d'exemption d'offre publique de rachat (l'« ordonnance ») autorisant la CIBC à racheter jusqu'à 2 666 667 actions ordinaires de la CIBC par voie d'accords privés auprès d'un vendeur indépendant. La Bourse de Toronto a également accepté une modification de l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires afin d'autoriser la CIBC à effectuer des rachats d'actions ordinaires par voie d'accords privés en vertu de l'ordonnance. Ces rachats devaient être effectués à un prix inférieur au prix courant de marché et devaient avoir lieu avant le 29 mars 2016. Dans le cadre de l'ordonnance, 1 400 000 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation le 8 janvier 2016 en vertu d'un accord privé à un cours moyen de 86,94 \$, pour un total de 122 M\$.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2016, nous avons racheté aux fins d'annulation 737 800 actions ordinaires supplémentaires en vertu de l'offre à un cours moyen de 87,98 \$, pour un total de 65 M\$. Au cours du semestre clos le 30 avril 2016, nous avons racheté aux fins d'annulation 3 081 300 actions ordinaires supplémentaires en vertu de l'offre à un cours moyen de 87,50 \$, pour un total de 270 M\$. Depuis le début de cette offre, nous avons racheté aux fins d'annulation 3 197 200 actions ordinaires à un cours moyen de 87,83 \$, pour un total de 281 M\$.

Fonds propres réglementaires et ratios de levier selon de Bâle III

Nos ratios de fonds propres et notre ratio de levier s'établissaient comme suit :

En millions de dollars, au		30 avr. 2016	31 oct. 2015
Méthode transitoire			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		18 773 \$	19 147 \$
Fonds propres de première catégorie	A	20 506	20 671
Total des fonds propres		23 861	24 538
Actif pondéré en fonction du risque (APR)		168 161	163 867
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		11,2 %	11,7 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		12,2 %	12,6 %
Ratio du total des fonds propres		14,2 %	15,0 %
Expositions du ratio de levier	B	517 430 \$	503 504 \$
Ratio de levier	A/B	4,0 %	4,1 %
Méthode tout compris			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		17 165 \$	16 829 \$
Fonds propres de première catégorie	C	19 682	19 520
Total des fonds propres		23 083	23 434
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		165 419	156 107
APR aux fins des fonds propres de première catégorie		165 746	156 401
APR aux fins du total des fonds propres		166 027	156 652
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		10,4 %	10,8 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		11,9 %	12,5 %
Ratio du total des fonds propres		13,9 %	15,0 %
Expositions du ratio de levier	D	516 838 \$	502 552 \$
Ratio de levier	C/D	3,8 %	3,9 %

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2016, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de fonds propres réglementaires du BSIF.

10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le						
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015	30 avr. 2016	30 avr. 2015		
	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	46 \$	46 \$	51 \$	3 \$	3 \$	3 \$	92 \$	104 \$	6 \$	6 \$
Coût des services passés	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-
(Produits nets) charges nettes d'intérêts	(6)	(6)	-	7	7	7	(12)	(1)	14	15
Frais d'administration liés aux régimes	2	1	1	-	-	-	3	2	-	-
Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisée en résultat net	42 \$	41 \$	53 \$	10 \$	10 \$	10 \$	83 \$	106 \$	20 \$	21 \$

Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015	30 avr. 2016	30 avr. 2015
Régimes à cotisations définies	6 \$	5 \$	6 \$	11 \$	11 \$
Régimes de retraite d'État ¹	24	24	25	48	49
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	30 \$	29 \$	31 \$	59 \$	60 \$

1) Comprendent le Régime de pensions du Canada / Régime des rentes du Québec et la Federal Insurance Contributions Act des É. U.

Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le						
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015	30 avr. 2016	30 avr. 2015					
	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	(137) \$	(237) \$	306 \$	(13) \$	(17) \$	29 \$	(374) \$	(362) \$	(30) \$	(32) \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	136	(144)	14	-	-	-	(8)	282	-	-
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(1) \$	(381) \$	320 \$	(13) \$	(17) \$	29 \$	(382) \$	(80) \$	(30) \$	(32) \$

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année. Les montants excluent la réévaluation nette des profits ou des pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global à l'égard des filiales non significatives totalisant des pertes de 1 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016 (profits de 8 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 et néant pour le trimestre clos le 30 avril 2015) et des profits de 7 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2016 (néant pour le semestre clos le 30 avril 2015).

11. Impôt sur le résultat

Enron

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait être fixée en 2016. Nous nous attendons maintenant à ce que le procès commence en 2017.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 231 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 187 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 820 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 157 M\$ nous incomberaient.

12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2016	31 janv. 2016	30 avr. 2015	30 avr. 2016	30 avr. 2015
Résultat de base par action					
Résultat net applicable aux actionnaires	936 \$	977 \$	907 \$	1 913 \$	1 827 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	10	9	12	19	25
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	926 \$	968 \$	895 \$	1 894 \$	1 802 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	394 679	396 927	397 212	395 815	397 164
Résultat de base par action	2,35 \$	2,44 \$	2,25 \$	4,79 \$	4,54 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	926 \$	968 \$	895 \$	1 894 \$	1 802 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	394 679	396 927	397 212	395 815	397 164
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	471	501	573	487	669
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilués en circulation (en milliers)	395 150	397 428	397 785	396 302	397 833
Résultat dilué par action	2,35 \$	2,43 \$	2,25 \$	4,78 \$	4,53 \$

¹ Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 1 621 006 options en cours (1 363 352 au 31 janvier 2016 et 801 361 au 30 avril 2015) à un prix d'exercice moyen pondéré de 99,14 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016 (99,38 \$ au 31 janvier 2016 et 100,62 \$ au 30 avril 2015) et du nombre moyen de 1 492 179 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 99,25 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2016 (nombre moyen de 483 682 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 102,30 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2015), le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

13. Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2015 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à cette date, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,3 G\$ au 30 avril 2016. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 30 avril 2016 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2015 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2015 :

- *Catucci v. Valeant Pharmaceuticals International Inc., et al.* : En mars 2016, un projet de recours collectif a été déposé devant la Cour supérieure du Québec au nom des acheteurs d'actions de Valeant Pharmaceuticals International Inc. contre l'émetteur, ses dirigeants et ses administrateurs, ses auditeurs et le syndicat de prise ferme de six appels publics à l'épargne réalisés entre 2013 et 2015. Marchés mondiaux CIBC inc. faisait partie du syndicat de prise ferme de trois de ces appels publics à l'épargne (prise ferme de 1,5 % d'un placement de 1,6 G\$ US en juin 2013, de 1,5 % d'un placement de 900 M\$ US en décembre 2013 et de 0,625 % d'un placement de 5,25 G\$ US et de 1,5 G€ en mars 2015). Le projet de recours collectif allègue que Valeant et les autres défendeurs ont fait de fausses déclarations, y compris dans les prospectus visant les appels publics à l'épargne, sur les relations de Valeant avec diverses « pharmacies spécialisées » qui agissaient prétendument de façon inappropriée dans le cadre de la distribution des produits de Valeant, ce qui a fait gonfler artificiellement les résultats d'exploitation, les produits et le cours de l'action de Valeant pendant la période concernée.
- *Recours collectif relatif à la protection des créanciers (Barbero)* : La motion en certification du recours collectif est prévue pour février 2017.

- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : En janvier 2016, la CIBC a déposé sa réponse et sa demande reconditionnelle. En mars 2016, Cerberus a déposé une requête en jugement sommaire et a demandé la suspension des interrogatoires préalables. En avril 2016, la Cour a ordonné aux parties de commencer des interrogatoires préalables limités. La Cour n'a pas encore exigé que la CIBC réponde à la requête en jugement sommaire.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires* : L'appel de la CIBC concernant la décision de certification dans l'affaire *Sherry* a été entendu en avril 2016. La Cour a pris l'affaire en délibéré.
- *Banque Canadienne Impériale de Commerce c. Green* : En décembre 2015, la Cour suprême du Canada a confirmé la décision de la Cour d'appel de l'Ontario autorisant la cause à titre de recours collectif certifié.

Outre les faits nouveaux mentionnés ci-dessus, nous avons comptabilisé une hausse de 77 M\$ au titre de nos provisions pour les procédures judiciaires au cours du trimestre.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2015, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'est survenue depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

Restructuration

Au cours de 2015, nous avons comptabilisé des charges de restructuration cumulées de 296 M\$ (225 M\$ après impôt) dans Siège social et autres. Les charges avaient surtout trait à des indemnités de départ et comprenaient le Programme Clarté, une priorité à l'échelle de la Banque destinée à simplifier nos activités. Les charges comprenaient également des coûts de restructuration liés à FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), ce qui comprend des coûts liés à la vente des opérations bancaires au Belize de CIBC FirstCaribbean. Au 30 avril 2016, la provision restante liée à ces charges de restructuration s'élevait à 170 M\$. La baisse de la provision au cours du trimestre clos le 30 avril 2016 est associée à des paiements effectués pour régler une tranche de l'obligation. Bien que ce montant représente notre meilleure estimation au 30 avril 2016 du montant nécessaire au règlement de l'obligation, l'incertitude persiste quant au moment où l'obligation sera réglée et aux montants réellement payés, puisque cela dépendra en grande partie de chacun des faits et des circonstances.

14. Informations sectorielles

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers grâce à une solide équipe composée de conseillers et de directeurs relationnels présents dans nos centres bancaires ou grâce à nos solutions d'accès à distance, comme nos conseillers mobiles et nos services bancaires par téléphone, en direct ou mobiles.

Gestion des avoirs offre des services consultatifs ainsi que des solutions de placements intégrés afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par plus de 1 500 conseillers au Canada et aux États-Unis. Le poste Divers comprend les résultats d'ACI. Pour plus de précisions sur la vente de notre participation minoritaire dans ACI, se reporter à la note 3.

Marchés des capitaux offrent des produits intégrés de crédit et des marchés financiers mondiaux, des services consultatifs en placement et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à nos clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants, soit Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. L'investissement de la CIBC dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited était inclus dans les résultats du groupe Siège social et autres jusqu'à sa vente le 30 avril 2015.

Modifications apportées à nos secteurs d'activité

Les modifications suivantes ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2016. Les montants des périodes précédentes ont été reclassés en conséquence. Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique ont été touchés par ces modifications, mais les reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net consolidé.

- Dans les secteurs d'activité des Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, compris dans Marchés des capitaux, et des Services bancaires aux entreprises, compris dans Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la segmentation de notre clientèle a été redéfinie de façon à renforcer notre stratégie focalisée sur les clients, ce qui a permis d'assurer un niveau de spécialisation et d'expertise sectorielles plus élevé, et ce, tout en élargissant les zones desservies. Nous avons transféré les comptes des clients en conséquence entre ces secteurs d'activité.
- La méthode de fixation des prix de cession interne utilisée par le groupe Trésorerie pour que soient portés au débit ou au crédit des unités d'exploitation stratégique respectivement les coûts et les profits liés aux actifs et aux passifs au titre du financement a été améliorée afin qu'elle soit mieux adaptée à nos modèles de risque de liquidité.

De plus,

Dans Marchés des capitaux :

- Les produits tirés de la souscription de titres de créance et de titres de participation, auparavant répartis entre les secteurs d'activité Marchés CIBC, réseau mondial et Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, ont été transférés de manière à être intégralement présentés dans le secteur d'activité Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement.

Dans Gestion des avoirs :

- Le secteur des Services consultatifs de gestion de patrimoine, dont les résultats étaient auparavant présentés dans le secteur d'activité de gestion d'actifs, a été transféré au secteur de courtage de détail.
- Le secteur « Divers » a été créé afin d'inclure les résultats d'ACI, auparavant présentés dans le secteur de gestion d'actifs.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr.	Produits nets d'intérêts¹	1 513 \$	50 \$	523 \$	(49) \$	2 037 \$
2016	Produits autres que d'intérêts	526	646	225	197	1 594
	Produits intersectoriels²	111	(113)	2	-	-
	Total des produits¹	2 150	583	750	148	3 631
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	199	-	81	44	324
	Amortissement et perte de valeur³	25	7	2	78	112
	Charges autres que d'intérêts	1 080	425	349	276	2 130
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	846	151	318	(250)	1 065
	Impôt sur le résultat¹	194	38	66	(174)	124
	Résultat net (perte nette)	652 \$	113 \$	252 \$	(76) \$	941 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	652	113	252	(81)	936
	Actif moyen⁴	261 482 \$	4 755 \$	160 462 \$	75 709 \$	502 408 \$
31 janv.	Produits nets d'intérêts¹	1 534 \$	52 \$	537 \$	(17) \$	2 106 \$
2016	Produits autres que d'intérêts	542	666	143	130	1 481
	Produits intersectoriels²	114	(117)	3	-	-
	Total des produits¹	2 190	601	683	113	3 587
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	163	-	25	74	262
	Amortissement et perte de valeur³	24	6	1	75	106
	Charges autres que d'intérêts	1 073	433	343	209	2 058
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	930	162	314	(245)	1 161
	Impôt sur le résultat¹	246	43	70	(180)	179
	Résultat net (perte nette)	684 \$	119 \$	244 \$	(65) \$	982 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	684	119	244	(70)	977
	Actif moyen⁴	257 152 \$	4 995 \$	157 537 \$	74 695 \$	494 379 \$
30 avr.	Produits nets d'intérêts¹	1 401 \$	49 \$	449 \$	(4) \$	1 895 \$
2015⁵	Produits autres que d'intérêts	516	679	206	98	1 499
	Produits intersectoriels²	112	(114)	2	-	-
	Total des produits¹	2 029	614	657	94	3 394
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	179	(1)	8	11	197
	Amortissement et perte de valeur³	23	7	1	79	110
	Charges autres que d'intérêts	1 035	440	337	182	1 994
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	792	168	311	(178)	1 093
	Impôt sur le résultat¹	208	40	71	(137)	182
	Résultat net (perte nette)	584 \$	128 \$	240 \$	(41) \$	911 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	4 \$	4 \$
	Actionnaires	584	128	240	(45)	907
	Actif moyen⁴	240 857 \$	4 745 \$	143 184 \$	60 126 \$	448 912 \$

1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 120 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016 (respectivement 115 M\$ et 112 M\$ pour les trimestres clos les 31 janvier 2016 et 30 avril 2015), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant–secteur client–distributeur.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016.

En millions de dollars, pour les six mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr. 2016	Produits nets d'intérêts¹	3 047 \$	102 \$	1 060 \$	(66) \$	4 143 \$
	Produits autres que d'intérêts	1 068	1 312	368	327	3 075
	Produits intersectoriels²	225	(230)	5	-	-
	Total des produits¹	4 340	1 184	1 433	261	7 218
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	362	-	106	118	586
	Amortissement et perte de valeur³	49	13	3	153	218
	Charges autres que d'intérêts	2 153	858	692	485	4 188
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 776	313	632	(495)	2 226
	Impôt sur le résultat¹	440	81	136	(354)	303
	Résultat net (perte nette)	1 336 \$	232 \$	496 \$	(141) \$	1 923 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	10 \$	10 \$
	Actionnaires	1 336	232	496	(151)	1 913
	Actif moyen⁴	259 294 \$	4 876 \$	158 983 \$	75 197 \$	498 350 \$
30 avr. 2015 ⁵	Produits nets d'intérêts ¹	2 864 \$	100 \$	914 \$	(27) \$	3 851 \$
	Produits autres que d'intérêts	1 029	1 356	440	177	3 002
	Produits intersectoriels ²	219	(223)	4	-	-
	Total des produits ¹	4 112	1 233	1 358	150	6 853
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	342	(1)	22	21	384
	Amortissement et perte de valeur ³	46	13	2	153	214
	Charges autres que d'intérêts	2 067	881	665	472	4 085
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 657	340	669	(496)	2 170
	Impôt sur le résultat ¹	429	84	158	(335)	336
	Résultat net (perte nette)	1 228 \$	256 \$	511 \$	(161) \$	1 834 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	7 \$	7 \$
	Actionnaires	1 228	256	511	(168)	1 827
	Actif moyen ⁴	239 493 \$	4 679 \$	139 416 \$	59 626 \$	443 214 \$

1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la BIE de 235 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2016 (260 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2015), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant–secteur client–distributeur.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016.

15. Instruments financiers – informations à fournir

Nous avons présenté des informations quantitatives relatives au risque de crédit conformément aux directives de l'Accord de Bâle à la section Risque de crédit du rapport de gestion de notre Rapport annuel 2015 et de notre rapport intermédiaire aux actionnaires, lesquelles exigent des entités qu'elles présentent les risques auxquels elles sont exposées en fonction de la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques. Le tableau ci-après présente les expositions au bilan se rapportant au risque de crédit, en vertu de différentes approches tirées de Bâle, affichées par catégories comptables et par portefeuilles selon le dispositif de Bâle.

Catégories comptables		Portefeuilles selon Bâle									
		Approche fondée sur les notations internes avancée et approche standard									
En millions de dollars, au		Expositions			Expositions au			Titrisation d'actifs	Montant total assujéti au risque de crédit	Non assujéti au risque de crédit	Total au bilan consolidé
		Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions au crédit personnel – immobilier	commerce de détail renouvelables admissibles	Autres risques liés au portefeuille de détail				
30 avr. 2016	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	220 \$	7 841 \$	1 670 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	9 731 \$	1 724 \$	11 455 \$
	Valeurs mobilières	1 911	26 103	2 881	-	-	-	2 858	33 753	45 846	79 599
	Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	-	-	4 446	-	-	-	-	4 446	-	4 446
	Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	15 769	4 339	11 168	-	-	-	-	31 276	-	31 276
	Prêts	57 725	3 944	2 714	191 552	20 631	10 200	2 513	289 279	3 067	292 346
	Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 800)	(1 800)
	Dérivés	5 237	6 955	16 548	-	-	-	-	28 740	-	28 740
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 385	1 587	243	-	-	-	-	13 215	-	13 215
	Autres actifs	1 227	1 931	5 697	140	30	16	3	9 044	9 823	18 867
	Total du risque de crédit	93 474 \$	52 700 \$	45 367 \$	191 692 \$	20 661 \$	10 216 \$	5 374 \$	419 484 \$	58 660 \$	478 144 \$
31 oct. 2015	Total du risque de crédit	85 638 \$	54 032 \$	44 739 \$	185 381 \$	20 435 \$	10 030 \$	4 857 \$	405 112 \$	58 197 \$	463 309 \$

POUR NOUS JOINDRE :

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096 ou par courriel, à l'adresse corporate.secretary@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 861-5743 ou par courriel, à l'adresse investorrelations@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-4523 ou par courriel, à l'adresse corpcommmailbox@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultées à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le deuxième trimestre aura lieu le jeudi 26 mai 2016, à 7 h 30 HE. Pour la conférence en français, composez le 514 861-2255 ou le numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 6444513#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 866 696-5910, code d'accès 1723204#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 HE le 2 juin 2016. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 7092895#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 2745334#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du deuxième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 26 mai 2016, à 7 h 30 HE, en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC.

Assemblée annuelle : L'assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 6 avril 2016 à Ottawa, en Ontario.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, www.cibc.com/francais, ne sont pas réputées être intégrées aux présentes par renvoi.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Société de fiducie CST, C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse inquiries@canstockta.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Société de fiducie CST par téléphone, au 416 682-3860, ou au numéro sans frais 1 800 387-0825, ou par télécopieur, au 1 888 249-6189.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
1 ^{er} févr. 2016	90,10 \$	
1 ^{er} mars 2016	91,28 \$	
1 ^{er} avril 2016	97,24 \$	
28 avril 2016		101,49 \$



Banque Canadienne Impériale de Commerce
Siège social : Commerce Court, Toronto (Ontario) Canada M5L 1A2 416 980-2211
www.cibc.com/francais